This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

3 3433 02283273 1

Digitized by Google

Digitized by Google

HW1
Dussieux
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LE CANADA

SOUS LA

DOMINATION FRANÇAISE

D'APRÈS LES ARCHIVES DE LA MARINE ET DE LA GUERRE

PAR L. DUSSIEUX

PROFESSEUR D'HISTOIRE A L'ÉCOLE IMPÉRIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR

MEMBRE CORRESPONDANT DES COMITÉS HISTORIQUES.

PARIS

CH. TANERA, LIBRAIRE-ÉDITEUR

QUAI DES AUGUSTINS, 27

1855

Digitized by Google

Digitized by Google

LE CANADA

SOUS LA DOMINATION FRANÇAISE

Digitized by Google

PARIS. IMPR. DE PILLET FILS AINÉ, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5.

Digitized by Google

LE CANADA

SOUS LA

DOMINATION FRANÇAISE

D'APRÈS LES ARCHIVES DE LA MARINE ET DE LA GUERRE

PAR L. DUSSIEUX

PROFESSEUR D'HISTOIRE A L'ÉCOLE IMPÉRIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR

MEMBRE CORRESPONDANT DES COMITÉS HISTORIQUES.

PARIS

CH. TANERA, LIBRAIRE-ÉDITEUR

QUAI DES AUGUSTINS, 27

1855

Checked
May 1913

Digitized by Google

REG. NO.
8433/64

LENOX LIBRARY
NEW YORK

Digitized by Google

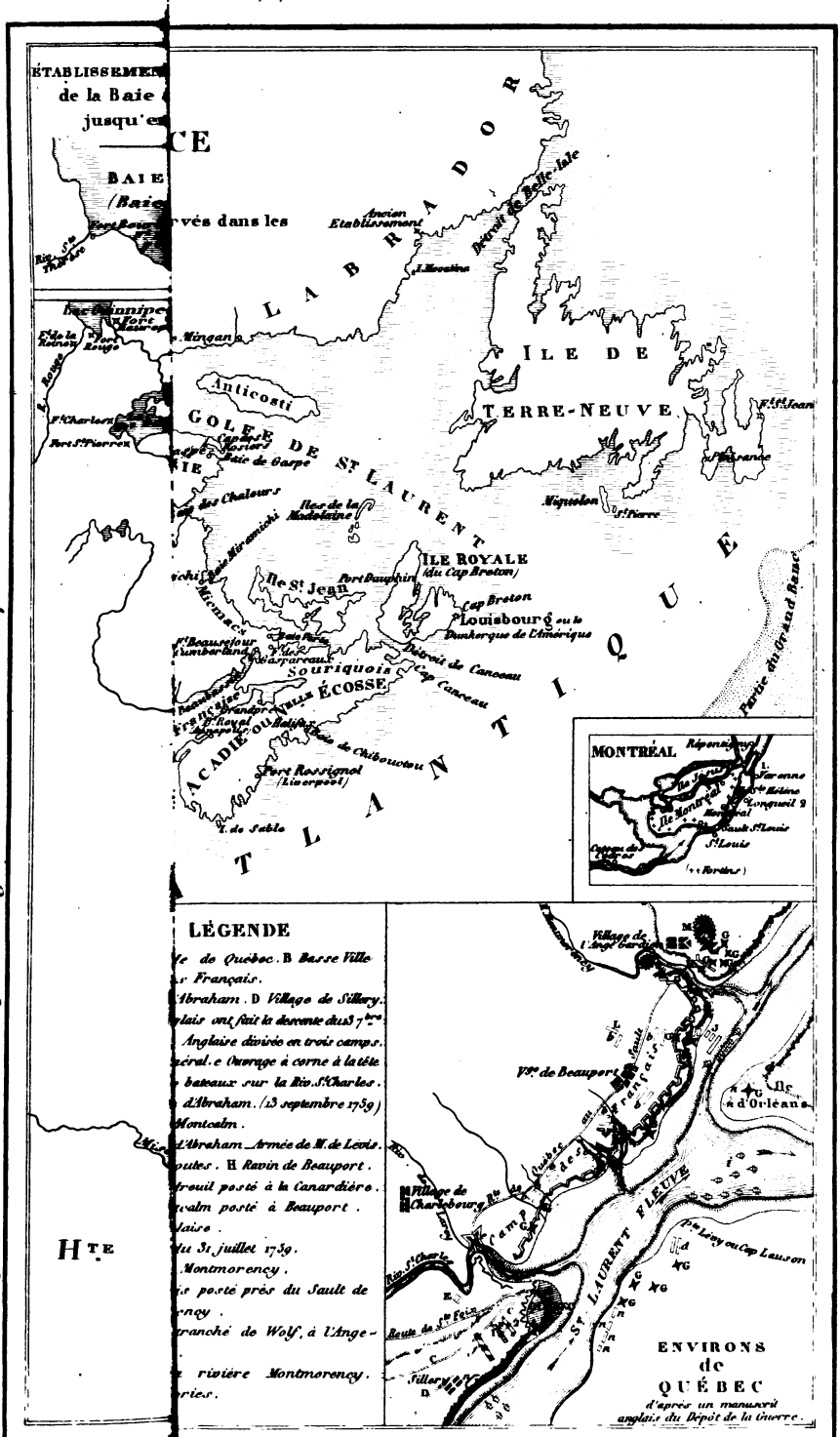

Digitized by Google

Digitized by Google

LE CANADA

SOUS

LA DOMINATION FRANÇAISE

I

> Dans les honteuses années du règne de Louis XV, l'épisode de la guerre du Canada vient nous consoler comme une page de notre ancienne histoire retrouvée à la Tour de Londres.
>
> CHATEAUBRIAND.

En 1850, j'avais à exposer pour la première fois notre histoire nationale aux élèves de l'Ecole de Saint-Cyr. Lorsque j'en vins au récit de la lutte qui nous a coûté le Canada, l'ardente et sympathique jeunesse qui m'écoutait tressaillit au récit des grandes actions qui avaient honoré le nom français en Amérique.

Je n'oublierai pas l'émotion qui s'empara de l'auditoire lorsque je dis que cette belle page de nos annales militaires était pourtant presque inconnue en France, et que jamais encore on n'y avait raconté en détail les actes des hommes illustres qui, pendant si longtemps et avec tant de gloire, avaient disputé le Canada aux armées anglaises.

Pour réparer cette ingratitude, cette impardonnable lacune dans notre histoire, et pour faire connaître à mes élèves les actions héroïques des d'Iberville, des Montcalm et des Lévis, j'avais lu toutes les pièces relatives au Canada, que l'on conserve dans les archives de la marine et de la guerre.

Si ce travail pouvait contribuer à faire connaître une partie trop long-

Digitized by Google

temps ignorée de notre histoire, je croirais avoir rendu service à mon pays en rappelant son souvenir vers ces terres lointaines où un million de cœurs français battent encore, fiers de leur origine[1].

II

Avant d'aborder le récit de la grande lutte du Canada contre l'Angleterre, lutte digne de deux grandes nations, il est à propos d'esquisser tout d'abord la physionomie du pays, et de faire connaître, en même temps que les origines de la colonie, ses fondateurs, nos illustres concitoyens, MM. de Champlain et de Frontenac, l'intendant Talon, le voyageur Cavelier de la Salle, et les grands travaux de nos missionnaires. La lutte que soutint le marquis de Montcalm, pour conserver le Canada à la France, offre plus d'intérêt, lorsque l'on sait ce que valait cette colonie et quels efforts on avait faits pour la fonder.

III

La France a possédé, pendant le règne de Louis XIV, la plus grande partie de l'Amérique du Nord. Ses domaines, qu'elle avait découverts et conquis, étaient situés entre la baie d'Hudson, au nord, et le golfe du Mexique, au sud; de l'est à l'ouest, ils s'étendaient depuis l'océan Atlantique et les monts Alléghanis d'un côté, jusqu'aux prairies inconnues qui précèdent la haute chaîne des monts Rocheux, et qui composent aujourd'hui le *Farwest*.

Vue dans son ensemble, cette région est comme un grand triangle dont la base est au nord, de la baie d'Hudson à Terre-Neuve, et le sommet, au sud, à la Nouvelle-Orléans. Chaque côté du triangle a au moins 800 lieues; la superficie est d'environ 300,000 lieues carrées, c'est-à-dire onze fois celle de la France. Tout ce territoire, grand comme la moitié de l'Europe, était, à l'époque de Louis XIV, divisé en quatre parties : au nord, le pays de la

[1] Dès le début, nous sommes bien aise de ne rien affirmer sans preuves. On lit dans le *Journal de Québec* un mandement de l'archevêque de cette ville, ordonnant des prières publiques à l'occasion de la guerre dont l'Europe est le théâtre. Voici les premières lignes de ce mandement, publié dans le *Moniteur* du 12 juin 1854 :

« Nous ne pouvons, N. T. C. F., demeurer indifférents à l'issue de cette guerre qui va décider du sort de l'Europe, et qui intéresse grandement la prospérité de l'Eglise chrétienne.

« Comme sujets de l'empire britannique, la loyauté nous fait un devoir de former des vœux pour que ses armes sortent victorieuses des combats qu'elles auront à soutenir. Unis aux Français par la communauté d'origine, de langage et de religion, comment ne souhaiterions-nous pas que la patrie de nos ancêtres triomphe de ses ennemis du dehors, comme elle a triomphé des ennemis de l'ordre au dedans! Comment n'appellerions-nous pas la victoire sur le drapeau qui, tant de fois, conduisit *nos frères* au champ de l'honneur! »

Digitized by Google

baie d'Hudson et le Labrador; à l'est, dans le bassin du Saint-Laurent, le Canada avec l'Acadie et Terre-Neuve; à l'ouest, autour des grands lacs, les Pays d'en haut; au sud, dans l'immense bassin du Mississipi, la Louisiane. Les trois premières divisions composaient la Nouvelle-France.

Ces contrées forment aujourd'hui le territoire de la puissante et riche Compagnie anglaise de la baie d'Hudson, la Nouvelle-Bretagne et la plus grande partie des Etats-Unis. Quelques détails permettront d'apprécier exactement la grandeur de la perte que la France a faite en cessant de posséder ces beaux territoires. Ils sont peuplés actuellement de 19 millions et demi d'habitants, dont 1 million de race française, restés absolument Français, et comme on l'était au siècle de Louis XIV; 16 millions d'Anglais, d'Irlandais et d'Allemands, nouveaux maîtres du sol; 1 million et demi de nègres, tous esclaves et d'origine africaine; un peu moins d'un demi-million d'Indiens, qui regrettent encore le temps de la domination française, si libérale pour leur race. Ce sont les plus riches pays de la terre en bois de construction, en coton, en blé, en fer et en houille. La surface du terrain houiller y est égale à celle de la France, à quelques lieues carrées près; nulle part sur le globe il n'existe un pareil magasin de combustible minéral. Les forêts du nord renferment les animaux aux précieuses fourrures; les rivages atlantiques abondent en phoques et en poissons; la pêche de la morue, à Terre-Neuve, occupe à elle seule plus de 40,000 matelots français, anglais et américains.

Toutes ces terres sont traversées par les plus belles voies navigables du monde. Le Mississipi a 1,200 lieues; le Missouri, 900; l'Ohio, 500; le Saint-Laurent, 300. Ce dernier fleuve est praticable aux plus gros bâtiments jusqu'à Québec, à 150 lieues de son embouchure. Les cinq lacs Erié, Ontario, Huron, Michigan et Supérieur, auxquels le Saint-Laurent sert de communication avec l'Océan, ont une superficie égale à la moitié de celle de la France. Tout est gigantesque sur ce sol; et le génie de la race anglo-saxonne a été agrandi par la grandeur même de cette nature puissante, qu'il est parvenu à dominer après nous l'avoir arrachée.

Que penser donc de ce mot de Voltaire, qui, à propos de la guerre de 1756, osait dire que la France et l'Angleterre se disputaient quelques arpents de pays désert et couvert de neige? Et cependant c'est cette phrase qui a faussé jusqu'à présent l'opinion de la France sur la valeur de ses anciennes possessions en Canada.

IV

Lorsque les Français commencèrent à s'établir à la Nouvelle-France, l'aspect de ces contrées était bien différent de ce qu'il est actuellement. On ne peut mieux faire connaître cet état primitif qu'en reproduisant ce fragment des voyages de Samuel de Champlain, le voyageur intrépide et l'habile administrateur qui fonda la colonie.

« Il se peut dire que le pays de la Nouvelle-France est un nouveau monde

Digitized by Google

et non un royaume, beau en toute perfection, et qui a des situations très-commodes, tant sur les rivages du grand fleuve Saint-Laurent (l'ornement du pays), qu'ès autres rivières, lacs, étangs et ruisseaux, ayant une infinité de belles isles accompagnées de prairies et bocages fort plaisans et agréables, où, durant le printemps et l'été, se voit un grand nombre d'oiseaux, qui y viennent en leur temps et saison; les terres très-fertiles pour toutes sortes de grains; les pasturages en abondance; la communication des grandes rivières et lacs, qui sont comme des mers traversant les contrées, et qui rendent une grande facilité à toutes les descouvertes dans le profond des terres, d'où on pourroit aller aux mers de l'occident, du septentrion, et s'estendre jusqu'au midy. Le pays est rempli de grandes et hautes forests, peuplé de toutes les mesmes sortes de bois que nous avons en France; l'air salubre, et les eaux excellentes, sur les mesmes parallèles d'icelle [1]. »

Pour compléter sa description, Champlain dessina une carte du Canada, où se voient représentés, suivant la manière du temps, les bois, les huttes des sauvages et les animaux. Cette carte est un tableau fidèle de la Nouvelle-France, à son temps.

Qu'on se représente par la pensée ce qu'étaient au commencement du dix-septième siècle, lorsque nous commençâmes à nous y établir, tous ces pays, aujourd'hui défrichés, cultivés, sillonnés de routes, de canaux, de chemins de fer, de télégraphes et de steamboats, et couverts de cités florissantes par l'industrie et le commerce. Ce n'était alors qu'une immense forêt remplie de bêtes fauves; d'immenses lacs, d'immenses rivières; çà et là, des prairies où « se cabanoient » les sauvages. Puis, au milieu de ces solitudes, sur les bords du lac Erié, sur les rives de l'Ohio, du Mississipi et du Missouri, les restes de monuments considérables; des fortifications gigantesques formées d'ouvrages en terre, des tumuli avec leurs momies, des villes, des inscriptions hiéroglyphiques, des idoles, de bizarres sculptures; ouvrages d'un peuple inconnu et absolument disparu, vestiges d'une civilisation ancienne, autrefois maîtresse de ces pays, et dès lors détruite et depuis longtemps, et remplacée par quelques tribus sauvages, et surtout par une prodigieuse végétation forestière. Enfin, pour compléter ce tableau, dans un coin de ce monde, sur les rives du fleuve Saint-Laurent, deux ou trois bourgades où les colons français avaient commencé à défricher et à cultiver quelques quartiers de terre.

A côté de la Nouvelle-France se trouvait la Nouvelle-Angleterre, resserrée entre les monts Alléghanis et l'océan Atlantique. Les deux races française et anglaise se retrouvaient en Amérique comme en Europe, voisines et hostiles. Les inimitiés profondes qui les séparaient depuis longtemps, augmentées encore par la diversité des croyances et par les antipathies religieuses, l'ambition, l'esprit de conquête de la race anglaise, qui se sentait à l'étroit dans la Nouvelle-Angleterre et qui voulut bientôt se répandre dans les riches vallées de l'Ohio et du Mississipi, toutes ces causes réunies produisi-

[1] *Les Voyages de la Nouvelle-France occidentale, dite Canada, faits par S. de Champlain, et toutes les découvertes qu'il a faites en ce pays depuis 1603 jusqu'en 1629.* Paris, 1632, in-4°, avec carte et figures.

Digitized by Google

rent d'abord une sourde hostilité entre les colonies, et ensuite une longue guerre, pour décider laquelle des deux nations resterait maîtresse de l'Amérique du Nord.

Nos premiers colons se trouvaient en quelque sorte perdus au milieu de l'immensité de nos possessions. La Nouvelle-Angleterre, au contraire, dès le dix-septième siècle, était beaucoup plus peuplée, défrichée et cultivée. Moins vaste, admirablement située, elle avait vu affluer sur son sol, doué de tous les dons de la nature, les dissidents que les révolutions religieuses et politiques des seizième et dix-septième siècles avaient chassés d'Angleterre, et cette masse d'émigrants auxquels l'esprit d'aventure et l'appât de la fortune ont constamment fait quitter le sol de la mère-patrie.

Ici, nos colons, peu nombreux, agriculteurs paisibles, soumis au régime féodal et à une administration toute puissante qui fait tout et leur ôte jusqu'à la pensée de l'initiative; un clergé et des missionnaires qui respectent les indigènes, cherchent à les convertir, à les franciser.

Là, des colons nombreux, agriculteurs, industriels, marins, commerçants, d'une audace sans égale, osant et pouvant tout entreprendre, brisant toute résistance, domptant la nature, faisant disparaître la race indigène comme tout autre obstacle; libres presque entièrement, s'administrant eux-mêmes et vivant en réalité, dès cette époque, en républicains, nonobstant la très-faible autorité du gouvernement anglais.

V

Un aussi vaste pays que la Nouvelle-France présente naturellement les différences de climat, de topographie et de productions les plus considérables. Ces différences le partagent en trois grandes zones très-caractérisées : une zone glacée, au nord, comprenant tous les pays de la baie d'Hudson et le Labrador; une zone tempérée, au centre, comprenant la Nouvelle-France, c'est-à-dire les Pays d'en haut, le Canada, l'Acadie, Terre-Neuve et les îles du golfe du Saint-Laurent; enfin une zone chaude, au midi, formée par la Louisiane.

Après avoir essayé de faire connaître ce qu'étaient ces contrées au moment de notre établissement, il faut maintenant les décrire telles qu'elles étaient pendant la durée de la domination française.

La zone du nord est inclinée vers les mers glaciales, qu'on n'avait pas encore parcourues comme on l'a fait depuis. C'est une immense plaine, impropre à la culture, offrant de grandes ressemblances avec la Sibérie, toute de terrains primitifs et granitiques, généralement boisée, entrecoupée de savanes, c'est-à-dire de terrains bas, marécageux et mal boisés; partout de grandes rivières et de grands lacs, fort poissonneux. La température moyenne de l'année est de 8° au-dessous de 0; en hiver, le thermomètre descend souvent à 20 et à 30°. Dans ce rude climat, l'hiver dure neuf mois; mer, lacs et rivières, tout est encore gelé en juin, et la glace atteint quel-

Digitized by Google

quefois jusqu'à douze pieds d'épaisseur. La partie méridionale est moins âpre, et sa nature commence déjà à avoir quelque ressemblance avec celle du Canada. Le Labrador ne diffère du reste de la région que par ses montagnes et ses brouillards perpétuels.

La végétation forestière se compose de pins, de mélèzes, de sapins, de peupliers, saules, bouleaux, aulnes; là où elle cesse, vers le nord, quelques arbustes, puis les mousses la remplacent. Les animaux sont nombreux dans ces solitudes; on y trouve l'ours blanc et l'ours noir, le loup, le lynx, le renne, l'élan, le bison, le bœuf musqué, le castor, la loutre et divers animaux aux fourrures précieuses, le chien, si utile à l'Eskimau, misérable habitant de ces tristes contrées. Les côtes du Labrador abondent en phoques. Actuellement, plus de deux mille bâtiments, montés par vingt-quatre mille matelots anglais et américains, retirent de la pêche des phoques plus de 28 millions de francs. Les Français avaient au fond de la baie d'Hudson, qu'on appelait alors la baie Bourbon, plusieurs forts et comptoirs fortifiés. Toute cette zone nous fut enlevée par l'Angleterre, dès 1713, au traité d'Utrecht.

VI

La zone tempérée, la Nouvelle-France est sous les mêmes parallèles que l'Angleterre, la Belgique, la France, l'Espagne et l'Italie septentrionale, mais avec un climat plus froid que celui de ces diverses contrées européennes. L'hiver est rude en Canada, et à la latitude de la Provence et du Languedoc, pendant six mois le froid est intense et la neige couvre la terre. Depuis la fin de novembre jusqu'au mois de mai, le Saint-Laurent reste glacé. Charlevoix dit n'avoir jamais passé d'hiver au Canada sans avoir vu apporter à l'hôpital quelqu'un à qui il fallait couper une jambe ou un bras gelés. Le printemps commence en mai; « alors, dit Champlain, les cerisiers commencent à espanouir leurs boutons, pour pousser leurs feuilles dehors... les framboises commencent à boutonner et toutes les herbes à pousser hors de la terre... les arbres jettent leurs feuilles. » Un été très-chaud succède bientôt à ce court printemps.

Bien que cette nature soit dure et d'un sévère aspect, le sol est fertile, surtout en remontant le Saint-Laurent et sur les bords des grands lacs, que les premiers voyageurs appelaient justement des mers d'eau douce. Déjà, avant notre venue, les cinq nations iroquoises cultivaient leurs terres et y récoltaient abondamment du blé d'Inde ou maïs. De majestueuses forêts couvraient partout le sol de la Nouvelle-France, à part de vastes espaces où l'on trouve les plus admirables prairies. « Nous sommes au milieu des plus grandes forêts du monde, dit le P. Charlevoix; selon toutes les apparences, elles sont aussi anciennes que le monde même... A la vue, rien n'est plus magnifique; les arbres se perdent dans les nues. » Les principaux arbres sont les pins, les sapins et les cèdres, d'une grosseur et d'une hauteur surprenantes; l'épinette blanche, dont on fait les plus grands mâts et qui pro-

Digitized by Google

duit la térébenthine du Canada, si renommée alors pour les maux d'estomac et les maladies de poitrine; le chêne, le merisier, l'érable, dont on tire une liqueur excellente et salutaire, et de laquelle on extrait du sucre; le noyer, le hêtre, dont la faîne nourrit les bêtes fauves; l'orme, dont l'écorce sert aux sauvages à faire leurs canots; il y en a d'une seule pièce où il peut tenir vingt hommes.

L'ours et le loup peuplent les profondeurs de ces bois : le cerf, l'élan, le daim et le chevreuil y vivent en troupes nombreuses. Les prairies, au contraire, sont le domaine des bisons, principale nourriture des sauvages; le castor et la loutre se trouvent sur les rivières, les lacs et les marais. Le gibier abonde, ainsi que les oiseaux de proie; on y pêche les meilleures espèces de poissons; on trouvait des truites de deux cents livres dans le lac Huron.

Sauf Terre-Neuve et l'Acadie, pays de terrains primitifs et granitiques, toute cette zone tempérée est formée par le terrain intermédiaire et houiller; c'est, en général, un pays de plaines fertiles, comme on l'a dit, et bien arrosées. Tout le nord du Canada est sillonné par une chaîne de hautes collines qui, pendant plus de six cents lieues, forment le pendant des eaux de la mer Glaciale et de celles de l'océan Atlantique; au sud du Saint-Laurent et vers son embouchure, plusieurs contreforts des monts Alléghanis accidentent fortement le pays.

Le Saint-Laurent arrose tout le Canada; depuis Québec jusqu'à la mer, ce magnifique fleuve a de quinze à vingt lieues de large, sur une grande profondeur; aussi, le port de Québec peut-il recevoir quelque vaisseau que ce soit. On jugera du volume des eaux et de la rapidité du Saint-Laurent par ce fait, qu'il jette à l'Océan, par heure, une masse d'eau de cinquante-sept millions et demi de mètres cubes. Un grand nombre de rivières, larges et profondes, affluent dans le Saint-Laurent ou dans les cinq lacs dont il sert. A l'époque qui nous occupe, ces rivières étaient les seules voies de communication du pays. On ne voyageait alors qu'en canot; et lorsque la navigation est interrompue, ce qui arrive souvent, par un *sault* ou rapide, ou bien lorsqu'on arrivait à un *portage*, c'est-à-dire à un faîte entre une rivière et une autre, on portait ses canots sur l'épaule, ainsi que le dit Champlain dans la phrase que nous citons, et qui donne si naïvement l'étymologie du mot portage. « Il nous fallut porter nos canots, hardes, vivres et armes sur nos espaules, qui n'est pas petite peine à ceux qui n'y sont pas accoutumés. »

Parmi ces communications établies, au travers des plus épaisses forêts, par les lacs, les rivières et les portages, il en est une qui mérite d'être signalée par son importance militaire et à cause de son rôle dans les guerres des Anglais et des Français; elle se compose de la rivière Richelieu, affluent du Saint-Laurent, et des lacs Saint-Sacrement et Champlain, puis, après un portage, du fleuve Hudson, qui se jette dans l'Atlantique, à New-York. Cette grande ligne traverse des bois épais et le pays des Iroquois; à ses extrémités se trouvent les capitales de la Nouvelle-France et de la Nouvelle-Angleterre. Aussi, les rives de ces lacs et de ces cours d'eau étaient-ils hérissés de forts, destinés à assurer les communications et à commander le pays; entre tous,

Digitized by Google

nous nommerons ceux de Carrillon et de William-Henry, illustrés par d'éclatantes victoires du marquis de Montcalm.

Au milieu du dix-huitième siècle, la France avait fondé en Canada et dans les Pays d'en haut, un grand nombre de villes et de forts dans les plus excellentes positions militaires et commerciales. Presque toutes ces villes sont devenues depuis de grands centres de population, d'industrie et de commerce, et ont changé de noms en changeant de maîtres, si bien qu'en entendant parler aujourd'hui des grandes et populeuses cités d'Ogdenbourg, de Kingston, d'York et de Pittsbourg, notre légèreté française ne sait plus que c'est nous qui avons fondé le fort de la Présentation, le fort Frontenac, le fort de Toronto et le fort Duquesne.

Sur le Saint-Laurent, on trouvait alors : Gaspé, à l'embouchure du fleuve, position importante par son mouillage, le plus sûr de tous ceux que l'on trouve à l'entrée du golfe; et, en remontant, Tadoussac, Québec, Trois-Rivières, Montréal, le fort de la Présentation, le fort Lévis. Sur le lac Erié, au point où le Saint-Laurent sort de ce lac, le fort Frontenac. Sur le lac Ontario, le fort de Toronto. Entre les lacs Erié et Ontario, le fort Niagara, près de la cataracte, large de 2,760 pieds et haute de 163. Entre les lacs Erié et Huron, l'importante ville de Détroit. Entre les lacs Huron et Michigan, le grand centre de commerce Michilimakinac. Sur le lac Michigan, Chicago. Sur le lac Supérieur, Michipicoton, Chagouamigon, Camanestigouia, postes militaires, missions religieuses, centres de commerce. En allant toujours à l'ouest, dans les pays découverts par la Véranderye, le fort Saint-Pierre, sur le lac des Bois; le fort Maurepas, sur le lac Bourbon (aujourd'hui lac Winnipeg). Tous ces postes assuraient à la France la domination du pays et la liberté des communications, et donnaient à nos missionnaires comme à nos traitants la sécurité nécessaire au milieu de peuplades farouches et souvent hostiles.

La Nouvelle-France et la Louisiane semblent liées par la nature. Des cinq lacs, en effet, il est facile de gagner au travers des bois, et par quelques portages, les affluents du Mississipi, l'Ohio, la rivière des Illinois, etc. Pour assurer ces communications, on construisit, sur l'Ohio, le fort Duquesne; le fort Crèvecœur sur la rivière des Illinois, et sur le Mississipi, le fort de Chartres, premier poste de la Louisiane.

Qui connaît aujourd'hui ces noms? Qui se souvient de ces lieux illustrés par le génie de leurs fondateurs, et plus tard par le courage héroïque de leurs défenseurs? Quoi de plus pieux que de réveiller ces souvenirs de notre ancienne gloire, et de rappeler que c'est la France qui a donné la première l'impulsion à ce grand et merveilleux développement de civilisation dont l'Amérique du Nord est aujourd'hui le théâtre.

En sortant des Pays d'en haut et du Canada, on arrive, par le Saint-Laurent, à l'Acadie, à Terre-Neuve et aux îles du golfe du Saint-Laurent, qui complètent la Nouvelle-France. Toutes ces terres sont granitiques.

L'Acadie a un climat rude; l'hiver y est froid et l'été fort chaud, sans transition de l'un à l'autre. L'air y est souvent chargé d'épais brouillards. Le pays est fertile, quoique çà et là montagneux, âpre ou marécageux. Les

Digitized by Google

bois couvrent la plus grande partie du sol; le pin, le sapin et le chêne sont les essences principales; les marines européennes tirent aujourd'hui de ces forêts d'excellents bois de construction. La houille y est très-abondante. Les tribus des Micmacs et des Abénaquis étaient chrétiennes, fort dociles et soumises à la France; aujourd'hui, elles ont disparu comme nous-mêmes avons cessé de peupler ces parages. Nous avions fondé en Acadie Port-Royal, sur la baie française, et Chibouctou. En 1713, l'Acadie nous fut enlevée par la paix d'Utrecht; les colons français furent indignement transportés et dispersés dans toutes les villes de la Nouvelle-Angleterre. L'Angleterre a fait de l'Acadie deux provinces, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. C'est aujourd'hui un pays riche et peuplé, quoique encore boisé aux trois quarts. Port-Royal est devenu Annapolis, et Chibouctou Halifax; ce port admirable est actuellement le grand arsenal maritime de l'Angleterre dans l'Amérique du Nord.

Les grandes îles situées dans le golfe du Saint-Laurent sont : Anticosti, toute boisée, l'île Saint-Jean, aujourd'hui île du Prince-Edouard, très-fertile, et l'île Royale ou du cap Breton. Cette dernière, la plus importante par sa position, est à l'entrée du golfe, entre l'Acadie et Terre-Neuve; elle commande ainsi le golfe et l'entrée du Canada; le bois de chêne et la houille y abondent, comme dans toutes ces contrées. Nous y avons fondé Louisbourg, un des plus beaux ports de l'Amérique, grande place-forte, qui est la clef du Canada.

Terre-Neuve, grande île de 150,000 kilomètres carrés, est couverte de brouillards éternels, de rochers stériles revêtus de mousses et de lichens, et de forêts. On y trouve la même flore et la même faune qu'en Canada[1]. La houille y est par masses puissantes, et le chêne donne de bons bois à la marine; mais la principale richesse de l'île est dans la pêche de la morue, qui se fait au grand banc de Terre-Neuve, situé à l'est de l'île, et qui est long de 250 lieues. La pêche, faite par 40,000 marins, produit annuellement une valeur supérieure à 35 millions de francs. Mentionnons, au sud de Terre-Neuve, les deux îlots de Saint-Pierre et de Miquelon, que nous avons conservés depuis les funestes traités de 1763, ainsi que le droit de pêcher sur le banc. C'est tout ce qui nous reste de tant de puissance.

Au sud du Saint-Laurent, entre le Canada, la Nouvelle-Angleterre et la Louisiane, se trouve la grande vallée de l'Ohio, que les Français appelaient à bon droit la Belle-Rivière. Rien d'aussi fécond que les terres arrosées par l'Ohio. « Partout, dit Châteaubriand, le paysage déploie une pompe extraordinaire. » La végétation y est puissante; les forêts et les prairies couvraient alors toute cette délicieuse et vaste contrée, dont le climat est très-doux. Le platane, le tulipier, le magnolia, le hêtre, l'acacia, l'érable et le frêne sont les principales essences des forêts. Le sol y est d'une prodigieuse fertilité; le charbon de terre s'y rencontre en gisements inépuisables.

La vallée de l'Ohio, dominée par le fort Duquesne, liait le Canada à la

[1] La race des chiens de Terre-Neuve paraît descendre, selon Whitbourne, d'un dogue anglais et d'une louve indigène. Elle n'existait pas lors des premiers établissements.

Digitized by Google

Louisiane, et était ainsi d'une grande importance pour nous; mais la possession de ce pays par la France resserrait la Nouvelle-Angleterre, et empêchait ses habitants de s'étendre à l'ouest des Alléghanis.

VII

La Louisiane, qui a une histoire distincte de celle du Canada et qui nous occupera assez peu, était alors une immense forêt entrecoupée de prairies et peuplée de quelques tribus sauvages qui chassaient les troupeaux de bisons, extrêmement nombreux. Le cotonnier et le mûrier sont au nombre des principaux arbres de la région; le sol, bien arrosé, est d'une grande fertilité; le climat est doux et salubre, sauf aux bouches de la rivière Saint-Louis, le Mississipi d'aujourd'hui, où le climat est chaud, humide et malsain.

VIII

Après avoir décrit tant de beaux pays et tant de richesses que nous avons eus sans savoir en tirer le profit qu'en ont obtenu nos successeurs plus industrieux, on se demande quelle a pu être la cause de notre chute, et la réponse est dans ces trois faits : l'insigne faiblesse du gouvernement de Louis XV, qui n'a rien fait pour conserver ces belles colonies à la France; le manque de population suffisante; les fausses idées économiques de ces anciens temps sur les véritables sources de la richesse. Il n'y avait pas de mines d'or et d'argent à la Nouvelle-France comme au Mexique, on n'y allait pas. Et cependant, dit un vieil historien du Canada, Lescarbot, « la plus belle mine que je sache, c'est du bled et du vin, avec la nourriture du bétail; qui a ceci il a de l'argent; et des mines, nous n'en vivons point [1]. » Cette idée si vraie, et qui n'est que la paraphrase de la fameuse maxime de Sully : « pâturage et labourage sont les deux mammelles de l'Etat; ce sont les vraies mines et trésors du Pérou, » cette idée ne fut jamais populaire; on persista en France à regarder comme un pays où l'on ne pouvait faire fortune une terre qui ne renfermait ni or ni argent, et on y émigra peu; on persista à croire que la Nouvelle-France ne pouvait pas enrichir la France, « parce que, disait le P. Charlevoix en 1720, on ne fit pas assez attention que le plus grand avantage qu'on puisse retirer d'une colonie est l'augmentation du commerce, et que, pour parvenir à ce dessein, il faut faire des peuplades [2]. »

[1] *Histoire de la Nouvelle-France*. Paris, 1618, in-8°.

[2] L'opinion publique fut toujours mal informée sur le Canada, et on eut toujours en France de fausses idées sur ce pays. On en peut juger par cette phrase du journal de Dangeau (t. III) : « Un vaisseau de Canada, arrivé à la Rochelle, dit que... l'évêque de Québec a poussé ses missions dans les espaces qu'on croyait auparavant imaginaires. Il dit qu'il a trouvé un peuple dont les cheveux et le poil du corps ressemblent au plumage

Digitized by Google

IX

Après la description du sol, doit venir naturellement celle des habitants. Tout ce que nous avons à dire sur cette ancienne société canadienne, si éminemment française, nous l'emprunterons au P. Charlevoix qui a écrit quelques pages charmantes et vraies sur les mœurs, les idées, les goûts et les défauts de cette petite société.

« J'ai déjà dit qu'on ne compte guère à Québec (en 1720) que sept mille âmes; mais on y trouve un petit monde choisi, où il ne manque rien de ce qui peut former une société agréable. Un gouverneur général avec un état-major, de la noblesse, des officiers et des troupes; un intendant avec un conseil supérieur et les juridictions subalternes; un commissaire de marine, un grand prévôt, un grand voyer et un grand maître des eaux et forêts, dont la juridiction est assurément la plus étendue de l'univers; des marchands aisés ou qui vivent comme s'ils l'étoient; un évêque et un séminaire nombreux; des récollets et des jésuites; trois communautés de filles, bien composées; des cercles aussi brillants qu'il y en ait ailleurs chez la gouvernante et chez l'intendante : voilà, ce me semble, pour toutes sortes de personnes de quoi passer le temps fort agréablement.

« Aussi fait-on, et chacun y contribue de son mieux. On joue, on fait des parties de promenades; l'été en calèche ou en canot; l'hyver en traîne sur la nège ou en patins sur la glace. On chasse beaucoup; quantité de gentilshommes n'ont guère que cette ressource pour vivre à leur aise. Les nouvelles courantes se réduisent à bien peu de choses, parce que le pays n'en fournit presque point, et que celles de l'Europe arrivent tout à la fois, mais elles occupent une bonne partie de l'année; on politique sur le passé, on conjecture sur l'avenir; les sciences et les beaux-arts ont leur tour, et la conversation ne tombe point. Les Canadiens, c'est-à-dire les créoles du Canada, respirent en naissant un air de liberté qui les rend fort agréables dans le commerce de la vie, et nulle part ailleurs on ne parle plus purement notre langue. On ne remarque même ici aucun accent.

« On ne voit point en ce pays de personnes riches, et c'est bien dommage, car on y aime à se faire honneur de son bien, et personne presque ne s'amuse à thésauriser. On fait bonne chère, si avec cela on peut avoir de quoi se bien mettre; sinon, on se retranche sur la table, pour être bien vêtu. Aussi faut-il avouer que les ajustements font bien à nos créoles. Tout est ici de belle taille, et le plus beau sang du monde dans les deux sexes; l'esprit enjoué, les manières douces et polies sont communs à tous; et la rusticité, soit dans le langage, soit dans les façons, n'est pas même connue dans les campagnes les plus écartées.

« Il n'en est pas de même, dit-on, des Anglois nos voisins; et qui ne con-

des perroquets, et qu'il en a découvert un autre où tous les hommes sont bossus et toutes les femmes boiteuses. » Voilà une nouvelle qui occupa la cour de Versailles le 17 septembre 1690.

Digitized by Google

noîtroit les deux colonies que par la manière de vivre, d'agir et de parler des colons, ne balanceroit pas à juger que la nôtre est la plus florissante. Il règne dans la Nouvelle-Angleterre une opulence dont il semble qu'on ne sçait point profiter; et dans la Nouvelle-France une pauvreté cachée par un air d'aisance, qui ne paroît point étudié. Le commerce et la culture des plantations fortifient la première, l'industrie des habitants soutient la seconde, et le goût de la nation y répand un agrément infini. Le colon anglois amasse du bien et ne fait aucune dépense superflue; le François jouit de ce qu'il a et souvent fait parade de ce qu'il n'a point. Celui-là travaille pour ses héritiers; celui-ci laisse les siens dans la nécessité où il s'est trouvé lui-même, de se tirer d'affaire comme il pourra. Les Anglois-Amériquains ne veulent point de guerre, parce qu'ils ont beaucoup à perdre; ils ne ménagent point les sauvages, parce qu'ils ne croyent point en avoir besoin. La jeunesse françoise, par des raisons contraires, déteste la paix, et vit bien avec les naturels du pays, dont elle s'attire aisément l'estime pendant la guerre, et l'amitié en tout temps. »

Revenant, plus loin, à l'étude des mœurs des créoles mêlée cette fois à l'étude des ressources du Canada, le P. Charlevoix ajoute :

« Tout le monde a ici le nécessaire pour vivre : on y paye peu au roi; l'habitant ne connoît point la taille; il a du pain à bon marché; la viande et le poisson n'y sont pas chers; mais le vin, les étoffes et tout ce qu'il faut faire venir de France, y coûtent beaucoup. Les plus à plaindre sont les gentilshommes et les officiers qui n'ont que leurs appointements et qui sont chargés de familles. Les femmes n'apportent ordinairement pour dot à leurs maris que beaucoup d'esprit, d'amitié, d'agréments et une grande fécondité; mais Dieu répand sur les mariages, dans ce pays, la bénédiction qu'il répandoit sur ceux des patriarches; il faudroit pour faire subsister de si nombreuses familles qu'on y menât aussi la vie des patriarches, mais le temps en est passé [1]. »

La noblesse, nombreuse en Canada et fort mal à son aise, faisait un peu de commerce, vivait de la chasse et de la pêche, mais refusait obstinément de se livrer à l'agriculture. Aussi bon nombre de jeunes gens, par aversion d'un travail assidu et réglé, par esprit d'indépendance et pour sortir de cette indigence, quittaient la colonie, ce qui l'empêchait de se peupler.

L'esprit d'indépendance, l'aversion pour le travail pénible de l'agriculture, jetaient les Canadiens dans la vie errante des courses et de la chasse, fort lucrative du reste par le commerce des fourrures. L'imitation de la vie des sauvages avait fait trop de prosélytes; la vie de courses, malgré ses fatigues et ses dangers, avait pour les créoles un attrait irrésistible qui nuisit beaucoup au développement et à la prospérité de la colonie.

La population canadienne se faisait remarquer par beaucoup d'esprit, beaucoup de bonne opinion d'elle-même; son adresse et son agilité égalaient celles des Indiens; sa bravoure était incomparable, ainsi qu'on le verra dans l'histoire des guerres dont la colonie a été le théâtre.

[1] *Histoire de la Nouvelle-France*. Paris, 1744, 3 vol. in-4°, avec cartes et figures.

Digitized by Google

X

« Dans la Nouvelle-France, il y a nombre infiny de peuples sauvages, les uns sont sédentaires, amateurs du labourage, qui ont villes et villages fermez de palissades; les autres errans qui vivent de la chasse et pesche de poisson, et n'ont aucune cognoissance de Dieu. Mais il y a espérance que les religieux qu'on y a menez et qui commencent à s'y establir, y faisant des séminaires, pourront en peu d'années y faire de beaux progrès pour la conversion des peuples. » (*Samuel de Champlain.*)

On a tellement parlé des mœurs des sauvages américains, que j'hésite même à écrire quelques lignes sur ce sujet. Quelques détails cependant paraissent indispensables pour compléter le tableau de la Nouvelle-France, aux temps de notre domination.

Rien n'est plus faux, et il est bon de le répéter souvent, que ces peintures admiratives de la vie sauvage dans lesquelles le dix-huitième siècle se complaisait si volontiers. Rien n'est plus dangereux que ces folles idées de présenter cette barbarie comme le type de la vie humaine, et de considérer nos sociétés civilisées comme une destruction bien regrettable de la vie primitive; de telle sorte que chaque progrès dans la civilisation, selon ces théories absurdes, n'est qu'un pas nouveau dans la décadence et un éloignement plus funeste de ce qu'on est ainsi convenu de regarder comme l'idéal du bon et du vrai.

Que les sauvages soient en général grands, bien faits, forts, agiles, infatigables et d'une bravoure extrême; que leurs sens soient d'une finesse étonnante et aient acquis un développement extraordinaire; que toujours leur mémoire et souvent leur jugement étonnent l'Européen, il n'y a rien dans tout cela que de fort naturel et qui ne se rencontre à chaque instant dans les sociétés civilisées; mais à côté de ceci, il faut placer l'affreuse misère de ces tribus, la paresse incurable de ces barbares, les maladies et la mortalité la plus effrayante, la férocité la plus odieuse, la stupidité des superstitions et de mille coutumes, l'ivrognerie [1], le jeu le plus effréné, la débauche hideuse, la fourberie, les vengeances et les assassinats continuels; nulle idée de la société, à peine celle de la famille, nul respect de la propriété ni des personnes. Des esprits faux, mécontents et amis du paradoxal, peuvent seuls avoir vanté, et des ignorants ou des faibles peuvent seuls admirer cette barbarie, qu'ils regrettent si naïvement.

Ecoutons encore cette voix si vraie de Champlain, nous décrivant d'après

[1] « Et de fait, dit Champlain, depuis que je suis icy je n'ai veu que des sauvages yvres. On les entend crier et tempester jour et nuit; ils se battent et se blessent les uns les autres. Et quand ils sont retournez à leur bon sens, ajoute notre historien avec sa bienveillance ordinaire pour les pauvres Indiens, ils disent : « Ce n'est pas nous qui avons fait cela, mais toi qui nous donne cette boisson. » Et ailleurs : « Passé huict heures du matin, il ne fait pas bon les aller voir sans armes quand ils ont du vin... Quelques-uns de leurs capitaines sont venus prier les François de ne plus traiter d'eau-de-vie, ny de vin, disant qu'ils seroient cause de la mort de leurs gens... »

Digitized by Google

nature l'état des Indiens de la Nouvelle-France, leur misère et sa charité envers les « pauvres sauvages. »

« Le 20 février (1609) il apparut à nous quelques sauvages qui estoient au delà de la rivière qui crioient que nous les allassions secourir; mais il estoit hors de nostre puissance, à cause de la rivière qui charrioit un grand nombre de glaces, car la faim pressoit si fort ces pauvres misérables, que ne sçachans que faire, ils se résolurent de mourir, hommes, femmes et enfants, ou de passer la rivière, pour l'espérance qu'ils avoient que je les assisterois en leur extrême nécessité. Ayant donc prins cette résolution, les hommes et les femmes prindrent leurs enfants, et se mirent en leurs canots, pensant gaigner nostre coste par une ouverture de glaces que le vent avoit faite; mais ils ne furent pas si tost au milieu de la rivière que leurs canots furent prins et brisez entre les glaces en mille pièces. Ils firent si bien qu'ils se jettèrent avec leurs enfants, que les femmes portoient sur leurs dos, dessus un grand glaçon. Comme ils estoient là-dessus, on les entendoit crier, tant que c'estoit grand pitié, n'espérans pas moins que de mourir. Mais l'heur en voulut tant à ces pauvres misérables, qu'une grande glace vint choquer par le costé de celle où ils estoient, si rudement, qu'elle les jeta à terre. Eux voyans ce coup si favorable, furent à terre avec autant de joie que jamais ils en reçurent, quelque grande famine qu'ils eussent eu.

« Ils s'en vinrent à nostre habitation si maigres et défaits, qu'ils sembloient des anatomies, la plus-part ne se pouvans soustenir. Je m'estonnay de les voir, et de la façon qu'ils avoient passé, vu qu'ils étoient si faibles et débiles. Je leur fis donner du pain et des fèves, mais ils n'eurent pas la patience qu'elles fussent cuites pour les manger; et leur prêtai des écorces d'arbres pour couvrir leurs cabanes. Comme ils se cabanoient, ils advisèrent une charongne qu'il y avoit près de deux mois que j'avois fait jetter pour attirer des regnards, dont nous en prenions de noirs et de roux, comme ceux de France, mais beaucoup plus chargez de poil. Cette charongne estoit une truye et un chien, qui avoient été exposez durant la chaleur et le froid. Quand le temps s'adoucissoit, elle puoit si fort que l'on ne pouvoit durer auprès; néanmoins ils ne laissèrent de la prendre et emporter en leur cabane, où aussi tost ils la dévorèrent à demy cuite, et jamais viande ne leur sembla de meilleur goust. J'envoyai deux ou trois hommes les advertir qu'ils n'en mangeassent point, s'ils ne vouloient mourir. Comme ils approchèrent de leur cabane, ils sentirent une telle puanteur de cette charongne, à demy eschauffée, dont ils avoient chacun une pièce en la main, qu'ils pensèrent rendre gorge, qui fit qu'ils n'y arrestèrent guères. Je ne laissay pourtant de les accommoder selon ma puissance, mais c'estoit pour la quantité qu'ils estoient, et dans un mois ils eussent bien mangé tous nos vivres, s'ils les eussent eus en leur pouvoir, tant ils sont gloutons. Car quand ils en ont, ils ne mettent rien en réserve, et en font chère entière jour et nuit, puis après ils meurent de faim.

« Ils firent encores une autre chose aussi misérable que la première. J'avois fait mettre une chienne au haut d'un arbre, qui servoit d'appast aux martres et oiseaux de proye, où je prenois plaisir, d'autant qu'ordinaire-

Digitized by Google

ment cette charongne en estoit assaillie. Ces sauvages furent à l'arbre, et ne pouvant monter dessus à cause de leur foiblesse, ils l'abbatirent, et aussi tost enlevèrent le chien, où il n'y avoit que la peau et les os, et la teste puante et infecte, qui fut incontinent dévoré.

« Voilà le plaisir qu'ils ont le plus souvent en hyver : car en esté ils ont assez de quoy se maintenir et faire des provisions, pour n'estre assaillis de ces extrêmes nécessités, les rivières abondantes en poisson, et chasse d'oiseaux et autres bestes sauvages. La terre est fort propre et bonne au labourage, s'ils vouloient prendre la peine d'y semer des bleds d'Inde, comme font tous leurs voisins Algoméquins, Hurons et Hiroquois, qui ne sont attaquez d'un si cruel assaut de famine, pour y savoir remédier par le soin et prévoyance qu'ils ont, qui fait qu'ils vivent heureusement au prix de ces Montaignets, Canadiens et Souriquois, qui sont le long des côtes de la mer. »

La chasse, la pêche, la guerre, le jeu et la danse étaient à peu près les seules occupations de ces peuplades barbares; quelques tribus y ajoutaient un peu de labourage. Les Indiens vivaient principalement du produit de la chasse et de la pêche. La chasse à l'ours était la plus importante de toutes; on la faisait en hiver, afin de prendre les ours dans les trous où ils hivernaient. D'étranges cérémonies superstitieuses précédaient le départ des chasseurs, afin d'obtenir des Esprits ou Manitous une complète réussite; après la chasse ils faisaient d'incroyables festins qui se terminaient toujours par la mort de quelqu'un des assistants. La chasse au bison était la plus ordinaire; pour le chasser, les Indiens formaient un immense carré dans la prairie, puis mettaient le feu aux herbes sèches; l'incendie gagnant avec rapidité resserrait peu à peu les bisons, enfin les Indiens les attaquaient vertement, et, au milieu du feu et d'un pêle-mêle affreux, ils en tuaient jusqu'à 1,500 et 2,000. Le bœuf musqué, dans le nord, le cerf, le chevreuil, l'orignal ou élan, donnaient encore aux sauvages une chair abondante. Ils les chassaient en les forçant eux-mêmes à la course. Leur agilité, leur force et leur adresse étaient telles, que non-seulement les Indiens l'emportaient sur les cerfs à la course, » mais qu'on en a vu arriver dans un village conduisant avec une houssine des ours qu'ils avoient lassés, comme ils auroient mené un troupeau de moutons. »

Après la chasse, la guerre était la grande affaire des sauvages. Pour la déclarer, ils envoyaient chez leurs adversaires quelques braves en grand équipage, chanter la guerre au son du chichikoué, espèce de calebasse remplie de cailloux. C'étaient des chants lugubres, sombres, adressés au dieu de la guerre Areskoui; ou bien ils levaient la hache, ou suspendaient la chaudière sur le feu; ce qui rappelait la coutume de manger les prisonniers après les avoir fait bouillir. Le combat livré avec courage, à grand renfort d'injures, les chevelures scalpées, ou, comme dit Champlain, « les testes des morts estant escorchées, » les vainqueurs revenaient avec leurs prisonniers destinés aux plus affreux supplices. Rien ne surpasse l'horreur de ces cruautés que le sang-froid impassible des victimes. Au milieu des fureurs des femmes, des blessures, des coups, des mutilations, des imprécations, le prisonnier chantait impassible sa chanson de mort. Voici à peu près le sens de ces chansons :

Digitized by Google

« Je suis brave et intrépide, je ne crains point la mort, ni aucun genre de tortures; ceux qui les redoutent sont des lâches, ils sont moins que des femmes; la vie n'est rien pour quiconque a du courage; que le désespoir et la rage étouffent tous mes ennemis; que ne puis-je les dévorer, et boire leur sang jusqu'à la dernière goutte. » Après de longues journées de souffrances, commençait enfin le supplice du feu, que l'on faisait quelquefois durer huit jours entiers, comme il arriva, chez les Iroquois, à un colon canadien.

Voici une scène racontée par Champlain et qui n'a pas besoin de commentaires. Trois de nos Indiens et un gentilhomme français avaient été envoyés aux Iroquois pour traiter de la paix. Un Indien de notre parti, nous ayant trahi, fit croire aux Iroquois que ces députés étaient des espions qui venaient pour les trahir. « Ces entremetteurs de la paix s'en allèrent aux premiers villages des Yrocois, qui sçachant leur venüe font mettre une chaudière pleine d'eau sur le feu en l'une de leurs maisons, où ils firent entrer nos sauvages avec le François. A l'abord ils leur montrent bon visage, les prient de s'asseoir auprès du feu, leur demandent s'ils n'avoient point de faim; ils dirent que ouy, et qu'ils avoient assez cheminé cette journée sans manger. Alors ils dirent à Cherououny (le plus en réputation de nos Indiens députés) : Il est bien raisonnable qu'on t'appreste de quoy festiner pour le travail que tu as pris; l'un de ces Yrocois s'addressant audit Cherououny, tirant un cousteau, luy coupe de la chair de ses bras, la met en ceste chaudière, luy commande de chanter, ce qu'il fait; il luy donne ainsi sa chair demy-crue, qu'il mange; on luy demande s'il en veut davantage, dit qu'il n'en a pas assez, et ainsi lui en coupent des morceaux des cuisses et autres parties du corps, jusques à ce qu'il eust dit en avoir assez : et ainsi ce pauvre misérable finit inhumainement et barbarement ses jours. Le François fut bruslé avec des tisons et flambeaux d'escorce de bouleau, où ils luy firent ressentir des douleurs intolérables premier que mourir. Au troisiesme qui s'en vouloit fuir, ils luy donnèrent un coup de hache, et lui firent passer les douleurs en un instant. Le quatriesme étoit de nation yrocoise, qui avoit esté pris petit garçon par nos sauvages et eslevé parmy eux; il fut lié...; enfin ils se résolurent de le garder... le tenant comme prisonnier.

« Il semble en cecy que Dieu, juste juge. voyant qu'on n'avoit fait le chastiment dû à ce Cherououny, à cause de deux François qu'il avoit tuez au cap de Tourmente allant à la chasse, luy ayant pardonné ceste faute, il fut puny par la cruauté que luy firent souffrir les Yrocois; et ledit Magnan, de Tougne en Normandie, qui avoit aussi tué un homme à coups de baston, pourquoy il estoit en fuite, et fut puny de mesme par le tourment du feu.

« Néantmoins nous avions un légitime suject de nous ressentir de telles cruautés barbares, exercées en nostre endroit et en la personne dudit Magnan, et pourceque si nous ne l'eussions fait, jamais l'on n'eust acquis honneur ny gloire parmi les peuples, qui nous eussent mesprisez comme toutes les autres nations, prenant cette audace à l'advenir de nous avoir à desdain et lasches de courage; car j'ai recognu en ces nations, que si vous n'avez du ressentiment des offenses qu'ils vous font, et que leur préfériez les biens et traites aux vies des hommes sans vous en soucier, ils viendront un jour à

Digitized by Google

entreprendre à vous couper la gorge, s'ils peuvent, par surprises comme est leur coustume. »

Après la guerre et les supplices venaient le jeu et la danse. Les Indiens se livraient au jeu avec une passion furieuse; ils jouaient tout ce qu'ils avaient, puis enfin leur personne. Leurs danses étaient toujours des danses à caractère; ils s'y adonnaient avec ivresse, et ce qui reste de ces nations a conservé encore le goût le plus vif pour ce genre de plaisir, tout en mêlant à leurs exercices traditionnels les danses européennes.

M. de Châteaubriand, dans son voyage en Amérique, fut reçu, dit-il, sur la frontière de la solitude par un Français, M. Violet, maître à danser de messieurs les sauvages et de mesdames les sauvagesses, à qui on payait ses leçons en peaux de castor et en jambons d'ours. Au milieu d'une forêt, M. de Châteaubriand vit dans une hutte une vingtaine de sauvages, barbouillés comme des sorciers, le corps demi-nu, les oreilles découpées, des plumes de corbeau sur la tête et des anneaux passés dans les narines. M. Violet, petit Français, poudré et frisé comme sous Louis XV, habit vert-pomme, jabot et manchettes de mousseline, râclait un violon de poche et faisait danser Madelon Friquet à ces Iroquois. « Il se louait beaucoup de la légèreté de ses écoliers. En effet, je n'ai jamais vu faire de telles gambades. »

XI

Les nations qui habitaient nos possessions américaines appartenaient à quatre races principales : au nord, les Eskimaux; à l'ouest du Mississipi, les Sioux; les Algonquins, dans l'Acadie, le Bas-Canada, la Nouvelle-Angleterre et les Pays d'en haut; les Hurons, qui forment la quatrième famille, étaient enclavés au milieu des peuples de race algonquine, dans le Haut-Canada et dans une partie de la Nouvelle-Angleterre, entre les rivières Outaouais, Richelieu, Hudson, les monts Alléghanis et le lac Huron.

Les Eskimaux habitaient les terres situées autour de la baie d'Hudson, le Labrador et Terre-Neuve; leur nom, en langue abénaquie, signifie mangeurs de viande crue. C'étaient des sauvages brutes, farouches, barbus, laids et sales. On trouvait encore dans les savanes du nord, les Savanais, qui comprenaient les Mistassins, les Monsonis, les Cristinaux et les Assiniboils. Tous ces peuples étaient fort superstitieux, mais assez doux; ils faisaient leurs prisonniers esclaves et ne les tuaient pas; ils étaient fort misérables, vivaient de la chasse et de la pêche, et, à l'occasion, se mangeaient entre eux sans difficulté.

Les nombreuses tribus des Sioux habitaient les prairies de l'ouest, vivaient en nomades, sous la tente; ils étaient polygames; leur nourriture était la folle-avoine, très-abondante sur leurs terres, et la chair des bisons.

Les Algonquins, nomades et chasseurs, comprenaient les Abénaquis, les Nipissings, les Montagnais, les Etechemins, les Micmacs et les Souriquois, les Outaouais, les Miamis et les Illinois. Ces deux dernières nations étaient

Digitized by Google

plus sédentaires et se livraient à l'agriculture. Presque toutes ces tribus algonquines se convertirent et furent d'excellentes alliées de la France.

Les nations de race huronne étaient les Hurons et les Iroquois, les deux plus importantes peuplades de la Nouvelle-France. Elles étaient fort intelligentes, adonnées à l'agriculture, laborieuses et industrieuses. Ces nations vivaient moins éparpillées que les autres; elles avaient une police, un gouvernement et des chefs réels, quelquefois héréditaires, mais par les femmes. Partout ce gouvernement avait le caractère d'une aristocratie. Nos missionnaires surent tirer un grand parti de l'aptitude de ces peuplades à la civilisation et à adopter une partie de nos usages.

« La langue huronne est d'une abondance, d'une énergie et d'une noblesse qu'on ne trouve peut-être réunies dans aucune des plus belles que nous connaissons, et ceux à qui elle est propre... ont encore dans l'âme une élévation qui s'accorde bien mieux avec la majesté de leur langage qu'avec le triste état où ils sont réduits... La langue algonquine n'a pas autant de force que la huronne, mais elle a plus de douceur et d'élégance. Toutes deux ont une richesse d'expressions, une variété de tours, une propriété de termes, une régularité qui étonnent. » (*Le P. Charlevoix.*)

De toutes les nations qui couvraient le sol de la Nouvelle-France, il ne reste pas aujourd'hui 80,000 individus. On trouve vers Détroit quelques débris des Hurons; sur l'Oure, sur l'Ottava et près de Montréal, quelques restes des Iroquois. Les Algonquins ont aussi presque entièrement disparu. Les Sioux et les Eskimaux se sont mieux conservés; les Anglo-Américains n'ont pas encore pénétré chez eux.

XII

Les premières tentatives pour s'établir en Canada ont été faites pendant le règne de François Ier. A l'instigation de l'amiral Philippe de Chabot, le roi de France s'occupa activement des questions maritimes, et résolut de ne pas laisser l'Espagne devenir la maîtresse de tout le Nouveau-Monde; il voulut que la France eût sa part.

En 1534 et 1535, Jacques Cartier, de Saint-Malo, l'un des plus grands marins dont cette ville puisse se glorifier, fit deux expéditions aux Terres-Neuves de l'Amérique septentrionale, que Verazzani avait déjà explorées, dix ans auparavant, par ordre de François Ier. Cartier découvrit le golfe et le fleuve Saint-Laurent, et un vaste pays que les Indiens appelaient Canada.

François Ier s'étant décidé à fonder une colonie dans les pays découverts par Cartier, envoya, en 1541, des colons et des troupes sous le commandement d'un brave officier, le seigneur de Roberval, et l'autorisa, pour recruter ses colons, à se faire livrer les prisonniers condamnés à mort. Roberval alla s'établir à trois lieues du hameau de Québec; mais, l'année suivante, le roi le rappela en Europe; toute la colonie le suivit, et le Canada se trouva abandonné.

Digitized by Google

XIII

C'est seulement en 1603, sous le règne de Henri IV, et après la fin des guerres civiles, que l'on reprit le projet de fonder un établissement au Canada. Nos marins avaient toujours continué à faire la pêche à Terre-Neuve et le commerce des fourrures avec les Indiens; ce commerce était devenu si important que, vers 1602, il s'établit à Saint-Malo une compagnie pour exploiter la troque des pelleteries.

Samuel de Champlain, capitaine de vaisseau et l'un des associés, partit pour le Canada et remonta le fleuve Saint-Laurent jusqu'au Sault-Saint-Louis; il étudia le pays avec intelligence et en dressa une carte assez exacte. Au retour de Champlain, Henri IV, à la vue de cette carte, comprit l'importance du Canada, lui donna le nom de Nouvelle-France, et promit aux associés toute sa protection.

Dès ce moment, et sous l'impulsion de ce grand roi, la colonie se fonda et se développa; les Français s'établirent à Port-Royal, en Acadie (1604); Champlain fit du hameau indien de Québec, situé dans une belle position commerciale et militaire, la capitale du Canada (1608). Il parcourut le bassin du Saint-Laurent, en reconnut l'immense étendue et toutes les ressources. Dans ses nombreux voyages, Champlain découvrit la rivière Richelieu, le lac auquel il donna son nom, le lac du Saint-Sacrement, la rivière des Outaouais, le lac Ontario et le lac Huron.

Les contrées dans lesquelles pénétraient et s'établissaient les Français étaient couvertes de forêts et de landes giboyeuses, au milieu desquelles vivaient deux nations assez puissantes, les Hurons et les Iroquois. Les Hurons s'appelaient Wyandots; nous les avions surnommés Hurons[1], à cause de la bizarrerie de leur tête tatouée et de leur chevelure. Ils habitaient au nord du Saint-Laurent et des lacs Erié et Ontario. Les Iroquois, aussi appelés les Cinq Nations, demeuraient au sud du lac Ontario et du Saint-Laurent.

Ces deux peuples se faisaient une guerre acharnée[2]; Champlain s'allia avec les Hurons, et trouva en eux des alliés dévoués; mais il engagea la colonie dans une longue guerre avec les redoutables Iroquois, qui furent aussitôt soutenus par les Hollandais, établis dans la Nouvelle-Belgique (aujourd'hui Etat de New-York), et qui ne voyaient pas sans jalousie l'établissement des Français en Acadie et en Canada.

Cependant la colonie faisait de notables progrès, malgré les obstacles sans nombre que rencontre toute fondation nouvelle. Les protestants, encouragés par Henri IV et par Sully, s'y établissaient; la compagnie à laquelle on

[1] Les premiers Français qui virent ces étonnantes têtes de sauvages, s'écrièrent : « Quelles hures! »

[2] L'origine de cette guerre remonte à des querelles de chasse; les Algonquins avaient été défiés par les Iroquois; ces derniers ayant réussi, les Algonquins les assassinèrent; les Iroquois firent dès lors une guerre à outrance aux peuples algonquins. (Voy. Charlevoix, t. III, p. 201 et suiv.)

Digitized by Google

avait concédé le Canada comptait plusieurs protestants parmi ses membres; Sully avait même donné à un religionnaire la souveraineté de toute l'Acadie. Il est bien regrettable que les grandes idées de tolérance de Henri IV aient été vaincues par l'esprit d'intolérance générale du siècle. Les relations des protestants et des catholiques ne furent pas plus pacifiques au Canada qu'en France.

On trouve dans le beau livre qu'a écrit Samuel de Champlain sur la Nouvelle-France une anecdote caractéristique et racontée dans le bon style de ce temps.

« J'ay veu le ministre et nostre curé s'entre-battre à coups de poing sur le différend de la religion. Je ne sçay pas qui estoit le plus vaillant et qui donnoit le meilleur coup, mais je sçay très-bien que le ministre se plaignoit quelquefois au sieur de Mons[1] d'avoir esté battu, et vuidoient en ceste façon les poincts de controverse. Je vous laisse à penser si cela estoit beau à voir; les sauvages estoient tantost d'un costé, tantost de l'autre, et les François mezlez selon leur diverse croyance, disoient pis que pendre de l'une et de l'autre religion... Ces insolences estoient véritablement un moyen à l'infidèle de le rendre encore plus endurcy en son infidélité. »

L'arrivée des Jésuites à Québec (1611) fut le signal de luttes fâcheuses; les protestants essayèrent de s'opposer à l'entrée des révérends pères, puis de les chasser du Canada. Ces luttes durèrent jusqu'à ce que le cardinal de Richelieu, voyant qu'elles amèneraient la ruine de la colonie, se fût décidé à détruire l'ancienne compagnie, à en créer une nouvelle, que l'on appela la compagnie des Cent-Associés, et à modifier totalement la constitution du Canada.

La compagnie eut le droit de régir à son gré la Nouvelle-France, de faire la paix et la guerre; elle obtint le monopole du commerce; en revanche, elle s'engagea à établir quelques milliers de colons, à les soutenir et à les nourrir pendant trois ans; la compagnie dut aussi entretenir à ses frais les missionnaires employés à la conversion des sauvages. Il fut stipulé, dans sa charte de fondation, que les colons devaient être tous catholiques.

On comprend, tout en le déplorant, que dans ces temps de haines religieuses mais de convictions ardentes, où les croyances rapprochaient les hommes plus que les liens de la nationalité, et où les protestants français avaient bien plus de sympathies pour le roi d'Angleterre, qu'ils appelaient au secours de la Rochelle (1628), que pour le roi de France, contre lequel ils étaient en pleine révolte, on comprend que Richelieu ait voulu fermer la colonie aux protestants. On est obligé d'ajouter que leur rôle dans la guerre que les Anglais firent en Canada, de 1629 à 1632, justifia les mesures du grand ministre.

C'est cependant en admettant dans ses colonies les sectes dissidentes que l'Angleterre a développé son empire colonial; n'est-ce pas en fermant les nôtres à nos dissidents que la France a perdu le sien?

Champlain fut l'âme de la nouvelle compagnie. Il voulait, d'accord avec

[1] Directeur de la compagnie.

Digitized by Google

Richelieu, fonder un empire, créer une nouvelle France, et non pas faire seulement le commerce des fourrures; il voulait aussi donner tous ses soins à la conversion et à la civilisation des sauvages. Il en fit même l'objet principal de la colonisation du Canada.

Admirablement secondé par les missionnaires jésuites et récollets, M. de Champlain aborda résolûment la grave difficulté de vivre au contact des Indiens, de les conserver, d'en faire les sujets de la France, en les amenant à notre foi et à nos usages. Rien n'est plus libéral que ce qui fut décidé à l'endroit des Indiens; dans l'acte de fondation de la compagnie des Cent-Associés (1627), le grand cardinal et Champlain insérèrent que tout Indien converti serait considéré comme citoyen français. « 4° Que les descendants des « François habitués auxdits pays et les sauvages qui seroient amenés à la « connoissance de la foi et en feroient profession seroient censés et réputés « naturels françois, et comme tels pourroient venir habiter en France, quand « bon leur sembleroit, et y acquérir, tester, succéder et accepter donations et « légats, tout ainsi que les vrais régnicoles et originaires françois, sans être « tenus de prendre aucunes lettres de déclaration ni de naturalité. »

Il ne fut jamais question parmi nous d'exterminer les indigènes, et les seules morts que l'histoire ait enregistrées sont celles de nos missionnaires, martyrs de leur dévouement aux Indiens. Tous ces efforts et les grands résultats qu'on obtint par la suite seront l'éternelle gloire de la France; ils forment le trait principal de son mode de coloniser, qui est si totalement différent du mode anglo-américain. Quel contraste, en effet, entre ce que nous avons fait à la Nouvelle-France et ce qui s'est passé à la Nouvelle-Angleterre, où la population indigène a été impitoyablement traquée et anéantie! Il y a plaisir, je l'avoue, à trouver dans les commencements de cette colonie tant de noblesse et de dévouement chez ses fondateurs; c'est bien le point de départ d'une histoire qui doit finir avec l'héroïque Montcalm.

La compagnie se montra fort sévère dans le choix des colons; elle n'admit que de très-honnêtes gens, qui furent choisis principalement dans cette forte et intelligente race des laboureurs de Normandie et de Bretagne. Tout ce qui regarde cette intéressante population canadienne est trop important pour ne pas citer textuellement le passage suivant du P. Charlevoix :

1638. « Tout le monde sait de quelle manière la plupart des colonies se sont formées dans l'Amérique; mais on doit rendre cette justice à celle de la Nouvelle-France, que la source de presque toutes les familles qui y subsistent aujourd'hui est pure et n'a aucune de ces taches que l'opulence a bien de la peine à effacer; c'est que ses premiers habitants étoient, ou des ouvriers qui y ont toujours été occupés à des travaux utiles, ou des personnes de bonne famille qui s'y transportèrent, dans la seule vue d'y vivre plus tranquillement et d'y conserver plus sûrement leur religion qu'on ne pouvoit faire alors dans plusieurs provinces du royaume, où les religionnaires étoient fort puissants. Je crains d'autant moins d'être contredit sur cet article, que j'ai vécu avec quelques-uns de ces premiers colons, presque centenaires, de leurs enfants et d'un assez bon nombre de leurs petits-fils; tous gens plus respectables encore par leur probité, leur candeur et la piété

Digitized by Google

solide dont ils faisoient profession, que par leurs cheveux blancs et le souvenir des services qu'ils avoient rendus à la colonie.

« Ce n'est pas que dans ces premières années, et plus encore dans la suite, on n'y ait vu quelquefois des personnes que le mauvais état de leurs affaires ou leur mauvaise conduite obligeoient de s'exiler de leur patrie, et quelques autres dont on vouloit purger l'Etat et les familles; mais comme les uns et les autres n'y sont venus que par petites troupes, et qu'on a eu une très-grande attention à ne les pas laisser ensemble, on a presque toujours eu la consolation de les voir en très-peu de temps se réformer sur les bons exemples qu'ils avoient devant les yeux, et se faire un devoir de la nécessité où ils se trouvoient de vivre en véritables chrétiens, dans un pays où tout les portoit au bien et les éloignoit du mal. »

XIV

Dès l'année 1613, les Anglais, inquiets de l'importance de nos établissements, avaient réclamé l'Acadie; ils avaient attaqué et brûlé Port-Royal; le faible gouvernement de Marie de Médicis n'avait pas résisté. Enhardis par cette inaction, les Anglais envahirent le Canada en 1628. La France était alors en guerre avec eux en Europe, et ils soutenaient les protestants de la Rochelle révoltés contre Louis XIII. Les Anglais attaquèrent Québec; Champlain se décida à défendre la ville, malgré son peu de ressources, et repoussa si fièrement la sommation de capituler, que les Anglais, le croyant en état de les repousser, prirent le parti de se retirer. Champlain n'avait cependant que cinq livres de poudre et fort peu de vivres; on ne pouvait pas donner plus de sept onces de pain par jour à chaque habitant; les sauvages se soulevaient contre nous.

La récolte de l'année ayant été fort mauvaise, la colonie fut en proie à une dure famine. On était obligé, pour vivre, d'aller chercher des racines dans les bois; les secours envoyés de France furent capturés par les vaisseaux anglais. L'ennemi revint assiéger Québec; cette fois, Champlain fut obligé de capituler (1629); après quoi, tout le Canada tomba au pouvoir de l'Angleterre.

Les Anglais avaient été constamment aidés par des protestants français qui dirigeaient leurs vaisseaux et leurs troupes. Le sentiment national, l'esprit patriotique n'ont jamais toléré, en France, qu'aucun parti se servît du secours de l'ennemi pour triompher.

En 1632, M. de Champlain, « qui étoit bon François,» convainquit le cardinal de Richelieu que l'honneur et l'intérêt de la France, aussi bien que l'intérêt de la religion, exigeaient la restitution du Canada, que beaucoup de gens cependant désiraient abandonner à l'Angleterre. Richelieu réclama énergiquement la restitution de Québec; il arma six vaisseaux et obligea l'Angleterre à céder. On signa la paix de Saint-Germain (1632); les Anglais nous rendirent Québec et l'Acadie et renoncèrent à toutes leurs prétentions sur les diverses contrées qui composaient la Nouvelle-France.

Digitized by Google

XV

« M. de Champlain mourut en 1635; il fut sans contredit un homme de mérite, et peut être à bon titre appelé le père de la Nouvelle-France. Il avoit un grand sens, beaucoup de pénétration, des vûës fort droittes, et personne ne sut jamais mieux prendre son parti dans les affaires les plus épineuses. Ce qu'on admira le plus en lui, ce fut sa constance à suivre ses entreprises, sa fermeté dans les plus grands dangers, un courage à l'épreuve des contretems les plus imprévus, un zèle ardent et désintéressé pour la patrie, un cœur tendre et compatissant pour les malheureux, et plus attentif aux intérêts de ses amis qu'aux siens propres, et un grand fonds d'honneur et de probité. On voit, en lisant ses Mémoires, qu'il n'ignoroit rien de ce que doit savoir un homme de sa profession : on y trouve un historien fidèle et sincère, un voyageur qui observe tout avec attention, un écrivain judicieux, un bon géomètre et un habile homme de mer. » (CHARLEVOIX.)

XVI

Après la mort de Champlain, ses successeurs administrèrent la colonie d'après ses plans, et ses grandes idées lui survécurent. Le commerce des pelleteries devenait fort lucratif; le défrichement et la culture se développaient sous l'influence et à l'exemple des Récollets; on fonda de nouvelles villes, entre autres Montréal (1641), qui devint bientôt importante et surtout un centre de population remarquable par son caractère moral, par le grand nombre d'hommes illustres qu'il produisit, et plus tard, aux mauvais jours, par un ardent et généreux patriotisme.

C'est à cette époque (1635) que les Jésuites établirent leurs premières missions chez les Hurons. Ils allèrent à plus de trois cents lieues de Québec, à travers les forêts les plus épaisses, les rivières et les lacs, commencer la conversion de ces tribus et fonder les missions ou villages de Saint-Joseph, de Saint-Louis, de Saint-Ignace et de Sainte-Marie, sur les bords du lac Michigan. Plusieurs milliers de Hurons se convertirent et acceptèrent peu à peu une partie de nos habitudes.

Le P. Charlevoix trace un tableau touchant de la vie de ces hardis apôtres :

« Depuis quatre heures du matin qu'ils se levoient, lorsqu'ils n'étoient point en course, jusqu'à huit, ils demeuroient ordinairement enfermés : c'étoit le temps de la prière, et le seul qu'ils eussent de libre pour leurs exercices de piété. A huit heures, chacun alloit où son devoir l'appeloit; les uns visitoient les malades, les autres suivoient dans les campagnes ceux qui travailloient à cultiver la terre; d'autres se transportoient dans les bourgades voisines qui étoient destituées de pasteurs. Ces courses produisoient plusieurs bons effets ; car en premier lieu il ne mouroit point, ou il mouroit

Digitized by Google

bien peu d'enfans sans baptême; les adultes mêmes, qui avoient refusé de se faire instruire tandis qu'ils étoient en santé, se rendoient dès qu'ils étoient malades : ils ne pouvoient tenir contre l'industrieuse et la constante charité de leurs médecins. En second lieu, ces barbares s'apprivoisoient de jour en jour avec les missionnaires; ce commerce adoucissoit leurs mœurs et les faisoit insensiblement revenir de leurs préjugés. Rien d'ailleurs n'étoit plus édifiant que la conduite des nouveaux chrétiens... Les guérisons fréquentes opérées par la vertu des remèdes que les Pères leur distribuoient libéralement, concilioient à ces missionnaires encore plus de crédit...

« Il restoit toujours un religieux dans la maison pour y tenir une école, pour faire les prières publiques aux heures réglées dans la chapelle, et pour recevoir les visites des sauvages qui sont extrêmement importuns. Sur le déclin du jour tous se réunissoient pour tenir une espèce de conférence, où chacun proposoit ses doutes, communiquoit ses vûës, éclaircissoit les difficultés qu'il avoit sur la langue : on s'animoit et on se consoloit mutuellement, on prenoit de concert des mesures pour avancer l'œuvre de Dieu, et la journée finissoit par les mêmes exercices qui l'avoient commencée. »

La manière d'instruire les sauvages consistait en instructions aux néophytes; de temps à autre, les Pères faisaient des conférences publiques. A l'exemple de saint François-Xavier, ils parcouraient les villages et les environs, une clochette à la main, et engageaient tous ceux qu'ils rencontraient à les suivre. Dans ces conférences, chacun avait la liberté de parler, « ce qui parmi les sauvages n'est jamais sujet à aucune confusion. » « Rarement, dit Charlevoix, on sortoit de ces assemblées sans avoir fait quelque conquête. Il y avoit aussi des conférences où les chefs de tribus étoient seuls appelés; on y discutoit avec soin certains articles de la religion, dont on ne jugeoit pas qu'on dût instruire sitôt la multitude, mais uniquement ceux qu'on connaissoit plus capables de les comprendre, et dont l'autorité pouvoit servir beaucoup aux progrès de l'Evangile. »

On fonda aux portes mêmes de Québec le village de Sillery, où l'on établit douze familles indiennes; « elles n'y furent pas les seules, et en peu d'années cette habitation devint une grosse peuplade, composée de fervents chrétiens, qui défrichèrent un assez grand terrain, et s'accoutumèrent peu à peu à tous les devoirs de la société civile. »

Ce qui explique cette prompte soumission des Indiens et leur facilité à accepter les mœurs françaises, c'est qu'ils aimaient les Français et leur caractère, surtout depuis qu'ils avaient été un moment au contact des Anglais. « Ils s'étoient trouvés un peu déconcertés, dit Charlevoix, lorsqu'ayant voulu prendre avec ces nouveaux venus les mêmes libertés que les François ne faisoient aucune difficulté de leur permettre, ils s'aperçurent que ces manières ne leur plaisoient pas, et lorsqu'ils se virent chassés à coups de bâton des maisons où jusque-là ils étoient entrés aussi librement que dans leurs cabanes. »

Digitized by Google

XVII

La colonie jouissait d'une paix profonde, lorsque les Iroquois, excités par les Hollandais [1], qui leur avaient fourni des armes et de la poudre, recommencèrent la guerre contre les Hurons, nos alliés. La colonie n'avait pas assez de forces pour les protéger partout sur un aussi vaste territoire. Aussi, en 1648 et 1649, les Hurons, vigoureusement attaqués par les Iroquois, furent battus, exterminés, dispersés; leurs missionnaires pris et torturés, et les missions brûlées et détruites.

La mission de Saint-Louis ayant été attaquée à l'improviste, les femmes et les enfants se sauvèrent dans les bois, et il ne resta que quatre-vingts hommes déterminés à se défendre jusqu'à la mort. Les Iroquois furent vainqueurs, et les Hurons tués ou pris. Les PP. de Brébeuf et Lallemand auraient pu se sauver; ils restèrent à leur poste, afin de pouvoir donner le baptême aux catéchumènes et administrer les derniers sacrements aux autres combattants. Ils furent pris en accomplissant leur devoir, et les Iroquois préparèrent aussitôt leur supplice. Je laisse raconter à l'abbé de Bourbourg le martyre de ces deux missionnaires.

« Le père de Brébeuf, séparé de son compagnon, fut attaché sur une espèce d'échafaud, où les ennemis s'acharnèrent de telle sorte sur lui, qu'ils paraissaient hors d'eux-mêmes de rage et de désespoir, à la vue de son courage et de sa fermeté. Du milieu de son supplice, il encourageait les Hurons à souffrir pour l'amour de Dieu, et cherchait à faire craindre la colère céleste à ses bourreaux. Ne pouvant lui imposer silence, ils lui coupèrent la lèvre inférieure et le bout du nez, lui appliquèrent par tout le corps des torches allumées, lui brûlèrent les gencives, et enfin lui enfoncèrent un fer rouge dans le gosier. L'invincible missionnaire, se voyant ainsi privé de la parole, continuait à jeter un regard assuré sur ces barbares.

« Bientôt après on lui amena Lallemand, qui, plus jeune et plus délicat, avait été dépouillé de ses habits et enveloppé de la tête aux pieds d'écorces de sapin, auxquelles on se préparait à mettre le feu. Le jeune missionnaire frémit en voyant l'état affreux où l'on avait mis le père de Brébeuf; puis il dit de sa voix douce : « Nous avons été donnés en spectacle au monde, aux anges et aux hommes. » Brébeuf lui répondit par une douce inclination de tête, et le père Lallemand, se trouvant libre un moment, courut baiser ses plaies et le conjurer de prier pour lui. Les Iroquois reprirent aussitôt le jeune missionnaire et mirent le feu aux écorces dont il était couvert. Ces divers supplices ne parvenant pas encore à ébranler le courage des deux martyrs, un Huron apostat cria qu'il fallait leur jeter de l'eau bouillante sur la tête, en punition de ce qu'ils en avaient jeté tant de froide sur celle des autres, et causé par là tous les malheurs de sa nation. L'avis fut trouvé bon; on fit bouillir de l'eau, et on la répandit lentement sur a tête des deux

[1] Etablis alors à la Nouvelle-Belgique.

Digitized by Google

confesseurs de Jésus-Christ. Cependant la fumée épaisse qui sortait des écorces dont le père Lallemand était revêtu lui remplissait la bouche, et il fut assez longtemps sans pouvoir articuler une seule parole. Mais le feu ayant brûlé ses liens, il leva les mains au ciel pour implorer le secours de celui qui est la force des faibles; on les lui fit baisser à grands coups de corde. On leur coupa à l'un et à l'autre de grands lambeaux de chair, qu'on dévora devant eux.

« Brébeuf fut scalpé vivant, et son supplice dura trois heures. Un Iroquois y mit fin en lui ouvrant le côté et en lui arrachant le cœur, qu'il dévora tout chaud. Les tortures du père Lallemand durèrent dix-sept heures; on lui arracha un œil, à la place duquel on mit un charbon ardent. Plusieurs de ses bourreaux, qui se convertirent depuis, racontèrent que ses souffrances avaient surpassé toute imagination; elles lui faisaient jeter quelquefois des cris capables de percer les cœurs les plus durs, mais aussitôt après on le voyait s'élever au-dessus de la douleur, et offrir à Dieu ses tourments avec une ferveur admirable (1649). »

La nation huronne cessa d'exister. Enflammés d'ardeur par ce succès, les Iroquois nous attaquèrent à notre tour; la colonie tout entière fut ravagée, et le canon de Québec put seul les arrêter. Plusieurs trêves furent conclues avec les cinq nations, pendant lesquelles d'intrépides missionnaires allèrent prêcher la foi chrétienne chez les Iroquois, essayant ainsi de les amener à la paix et à l'alliance de la France. Ces tentatives échouèrent toutes, la guerre recommença, et la colonie fut dévastée par l'ennemi. De nombreuses victimes étaient sans cesse frappées; on n'était plus en sûreté, même à Québec ou à Montréal; beaucoup de colons quittèrent le Canada.

Mazarin, tout occupé de la guerre européenne et de la Fronde, n'avait envoyé que quelques secours insuffisants. En 1664, l'extrémité à laquelle était réduite la Nouvelle-France décida Louis XIV et Colbert à agir. Le marquis de Tracy fut nommé vice-roi et envoyé en Canada avec des troupes et une forte escadre. Il avait l'ordre de combattre à outrance les Iroquois.

La seule nouvelle de son arrivée suffit pour décider plusieurs tribus iroquoises à demander la paix. Tracy construisit plusieurs forts pour fermer les abords de la colonie aux Iroquois; le pays fut occupé militairement; les milices canadiennes, qui devaient jouer plus tard un rôle si utile et si glorieux, furent créées et donnèrent au Canada une force toujours prête à agir. On conclut la paix avec trois nations iroquoises, et l'on commença une guerre vigoureuse contre les deux autres. Tracy envahit leur territoire, le ravagea, incendia leurs bourgades, et les força à accepter la paix en 1666. Elle dura jusqu'en 1684. Le Canada fut dès lors délivré de ces redoutables ennemis et put se développer librement, ainsi qu'on le verra plus loin.

Pendant cette longue guerre, on avait continué l'œuvre commencée chez les Hurons; des missions s'étaient établies chez les Algonquins, les Montagnais, les Micmacs et les Abénaquis; toutes ces nations étaient devenues chrétiennes et alliées de la France. Les missions chez les sauvages sont incontestablement le trait principal de l'histoire du Canada; c'est pourquoi, tout en ayant hâte de terminer ce résumé des origines de la colonie, j'ai dû

Digitized by Google

mettre en relief le caractère religieux que lui avaient donné ses premiers fondateurs.

Jusqu'alors la colonie, à peine peuplée, n'avait été regardée que comme une mission, comme un moyen d'étendre les progrès du catholicisme chez les indigènes de l'Amérique. Tout autre but, et même le commerce, était secondaire. Ainsi, la vente de l'eau-de-vie aux sauvages avait toujours été défendue, sous peine de mort; c'eût été cependant le commerce le plus lucratif, les sauvages, pour en obtenir un peu, donnant les fourrures les plus précieuses. Mais les résultats funestes de l'ivresse chez les Indiens, l'immoralité et les crimes qui en résultaient, avaient fait interdire ce trafic, et l'on ne saurait trop approuver cette sage défense. Moins scrupuleux, les Anglais vendaient de l'eau-de-vie aux Indiens, s'assuraient ainsi de leur alliance contre nous, et commençaient en même temps la destruction des Peaux-Rouges par *l'eau de feu.*

XVIII

Après que l'Acadie eut été rendue à la France, par la paix de Saint-Germain, en 1632, le cardinal de Richelieu l'abandonna à plusieurs traitants qui se partagèrent la souveraineté de cette contrée et devinrent bientôt ennemis les uns des autres. Les longs désordres de cette guerre civile peu connue permirent à Cromwell de s'emparer de l'Acadie en 1654. Mais à la paix de Bréda, en 1667, l'Angleterre fut obligée de nous restituer cette vaste contrée.

Pendant cette époque, nous nous étions établis aussi à Terre-Neuve, dont les pêcheries étaient si importantes, et, pour y asseoir notre domination, nous y avions bâti le fort Plaisance.

XIX

Avec Colbert commence une nouvelle période dans l'histoire canadienne (1664). La Compagnie des Cent-Associés s'étant dissoute, en 1662, le gouvernement avait repris possession de la Nouvelle-France, qui, dès-lors, cessa d'être une mission ecclésiastique pour devenir une colonie civile. Comme dans l'histoire de toutes les sociétés humaines, au pouvoir religieux succéda le pouvoir politique.

Colbert s'occupa avec beaucoup d'intérêt du Canada, comme de toutes les autres colonies françaises; la fondation d'un grand empire colonial se liant dans sa pensée à la création de la marine, du commerce et de l'industrie, sur lesquels il voulait fonder la puissance de la France et pour lesquels, quoi qu'on ait dit depuis, il a tant fait. Colbert voulait que le Canada devînt le centre des établissements français dans l'Amérique du Nord. La France, appuyée sur l'alliance ou la soumission des Indiens, allait occuper la plus grande partie du continent américain, au Canada, à Terre-Neuve, à la baie

Digitized by Google

d'Hudson et dans les pays de l'Ouest. Pour cela, il fallait peupler ces solitudes; il fallait les défricher, les cultiver, et fonder dans la colonie une administration capable d'exécuter les grandes pensées du ministre.

Le Canada était alors dans une situation déplorable par suite de la guerre contre les Iroquois; on n'y comptait que 2,500 colons, dont 800 étaient établis à Québec; le reste éparpillé sur le Saint-Laurent, de Montréal à Tadoussac. Colbert commença par soumettre les Iroquois. Il envoya (1665), ainsi qu'on l'a vu, un vice-roi, le marquis de Tracy, vieillard actif, énergique et fort habile; il lui donna des troupes et de grands pouvoirs; la guerre des Iroquois fut bientôt terminée, et Colbert put songer à réaliser ses projets sur la colonie.

Le marquis de Tracy était accompagné de M. de Courcelles, envoyé comme gouverneur, et de l'intendant Talon, homme à grandes vues, à idées pratiques, d'une grande fermeté, le plus habile administrateur qu'ait eu la colonie.

Colbert, après la fin de la Compagnie des Cent-Associés, avait concédé à la Compagnie des Indes occidentales (1664) le monopole du commerce de la Nouvelle-France; ce monopole ruinait le Canada. Talon, dans un mémoire adressé au roi, réclama la liberté du commerce. « Si Sa Majesté veut faire quelque chose du Canada, il me paraît qu'elle ne réussira qu'en le retirant des mains de la compagnie des Indes occidentales, et qu'en y donnant une grande liberté de commerce aux habitants, à l'exclusion des seuls étrangers. » Sur les observations de l'intendant, Colbert revint sur ses décisions; il rétablit la liberté du commerce entre la France et la colonie, la liberté de la traite des pelleteries entre les colons et les sauvages, et ne conserva à la compagnie que quelques droits financiers, et le monopole de la traite du castor.

Colbert, cédant en cela aux plus généreuses illusions de l'opinion publique, avait surtout recommandé à ses agents de franciser les Indiens, en enseignant la langue française et nos usages à leurs enfants. Toutes ces tentatives échouèrent; il fallut s'en tenir à ce que les Jésuites faisaient, attendu que l'expérience démontra qu'on ne pouvait aller au-delà ni faire mieux.

Le plus nécessaire était de peupler la colonie; il fallait surtout prévenir l'éparpillement de la population. « L'une des choses qui a apporté le plus d'obstacle à la peuplade du Canada, disait Colbert dans une instruction envoyée à Talon, a été que les habitants ont fondé leurs habitations où il leur a plu, et sans avoir eu la précaution de les joindre les unes aux autres, pour s'aider et s'entresecourir. Ainsi, ces habitations étant éparses de côté et d'autre, se sont trouvées exposées aux embûches des Iroquois. Pour cette raison le roy fit rendre, il y a deux ans, un arrêt de son conseil, par lequel il fut ordonné que doresnavant il ne seroit plus fait de défrichement que de proche en proche, et que l'on réduiroit nos habitations en la forme de nos paroisses, autant que cela seroit possible. Cet arrêt est demeuré sans effet sur ce que, pour réduire les habitants dans des corps de village, il faudroit les assujétir à faire de nouveaux défrichements en abandonnant les leurs. Toutefois, comme c'est un mal auquel il faut trouver quelque remède, S. M. laisse à la prudence du sieur Talon d'aviser, avec le sieur de Courcelles et

Digitized by Google

les officiers du conseil souverain, aux moyens de faire exécuter ses volontés. »

Plus d'une fois on renouvela la défense de s'établir dans des lieux éloignés les uns des autres ; ce fut en vain qu'on essaya de concentrer la population ; l'intérêt porta toujours les colons à se placer dans les endroits où la facilité de la traite leur ôtait la vue du péril, c'est-à-dire dans les endroits les plus exposés.

Colbert envoya de France un certain nombre de colons ; aux instantes demandes de Talon, le ministre répondait qu'il ne serait pas prudent de dépeupler la France pour peupler le Canada, que l'émigration devait être graduelle, et qu'il ne fallait pas y faire passer plus de colons que le pays défriché pourrait en nourrir. Mais après la paix avec les Iroquois, presque tous les hommes du régiment de Carignan obtinrent leur congé, à la condition de se fixer en Canada. Ce régiment, qui a été la souche d'une grande partie de la population canadienne, s'était couvert de gloire à la bataille gagnée à Saint-Gotard, en Hongrie (1664), contre les Turcs ; son indomptable courage avait décidé la victoire ; il avait été un des meilleurs régiments de l'armée de Turenne. Plusieurs officiers de ce régiment obtinrent des *seigneuries*, se fixèrent dans la colonie, s'y marièrent, et leur postérité y subsiste encore. « La plupart étoient gentilshommes ; aussi la Nouvelle-France a-t-elle plus de noblesse ancienne qu'aucune autre de nos colonies. » (CHARLEVOIX.) On se relâcha de la grande sévérité qu'on avait mise jusqu'alors dans le choix des colons, ce qui permit d'envoyer en Canada un plus grand nombre d'émigrants, sans altérer toutefois le caractère honorable de la population canadienne, parce que les nouveaux venus, cédant à l'exemple et vivant dans l'aisance, épurèrent leurs mœurs et prirent celles des anciens colons.

En 1679, la population du Canada était déjà de 8,515 personnes ; la liberté du commerce et la richesse qui s'ensuivit porta la population, en 1688, à 11,249 personnes.

XX

Colbert fonda tout le système administratif qui régit le Canada jusqu'à la conquête anglaise. Les principes de l'administration de la Nouvelle-France furent ceux qu'il établissait en France même, c'est-à-dire l'autorité absolue du pouvoir, la centralisation administrative et la séparation des pouvoirs spirituel et temporel.

L'ordonnance de 1663 décida d'abord que l'administration était royale, c'est-à-dire qu'elle dérivait du roi. Cette déclaration opéra la transformation dont nous avons parlé plus haut, par laquelle le Canada devint une colonie gouvernée, au nom du roi, par des autorités laïques et cessa d'être une mission dirigée par le clergé.

Cette même ordonnance de 1663 créa le conseil souverain de Québec auquel fut déférée la haute direction des affaires judiciaires et administratives de la colonie. Ce conseil se composa du gouverneur, de l'évêque, de l'intendant, de plusieurs conseillers et d'un procureur du roi. Organisé à l'exemple de nos parlements et investi des mêmes prérogatives, le conseil

Digitized by Google

souverain de Québec eut le droit d'enregistrer les édits, ordonnances, déclarations et lettres-patentes du roi, pour leur donner force de loi. Il jugea en appel et en dernier ressort les causes civiles et criminelles. Il eut la haute direction des finances, du commerce et de l'industrie du Canada. En tant que tribunal administratif, on pouvait appeler de ses décisions au conseil d'Etat, à Paris.

Colbert établit l'unité de loi au Canada en décidant que la seule loi qu'on suivrait serait la Coutume de Paris (1664). Toute l'autorité se trouva concentrée entre les mains du gouverneur, de l'intendant et du conseil. Le gouverneur était la première autorité de la colonie; il avait la direction des forces militaires et des affaires extérieures; son pouvoir était absolu comme celui du roi dont il était le représentant. L'intendant était chargé de toute l'administration de la colonie; la police, les routes, les finances, la marine, le commerce, étaient sous sa direction, ainsi qu'une partie même de l'administration de la justice. On pouvait appeler des décisions de l'intendant au conseil d'Etat, à Paris.

XXI

Dans les premiers temps qui suivirent cette réforme, l'évêque, membre du conseil supérieur, appuyé sur le clergé et principalement sur les Jésuites, lutta contre le gouverneur et l'intendant pour conserver la haute main sur les affaires de la colonie.

On sait que le Canada avait été jusqu'à l'époque où nous sommes parvenus un pays de missions, desservies par les Jésuites et relevant de l'archevêché de Rouen. En 1657, le pape avait érigé le Canada en vicariat apostolique, et, quelques années après, en évêché de Québec (1670). Le titulaire dut être nommé par le pape et relever directement du saint-siége, parce que cet évêché fut assimilé à un vicariat apostolique chez les idolâtres. Après de longues négociations et de nombreuses protestations des parlements de Paris et de Rouen pour maintenir le droit qu'avait le roi de nommer l'évêque de Québec aussi bien que les autres évêques de France, on transigea; la nomination de l'évêque resta au pape, mais l'évêque dut prêter serment au roi de France.

Le premier évêque de Québec fut l'abbé de Montigny, François de Laval, de l'illustre maison de Montmorency. « Il faut attribuer, dit Garneau, à la hauteur de son sang, l'influence considérable que ce prélat exerça dans les affaires du pays, faisant et défaisant les gouverneurs à son gré. Il était doué de beaucoup de talents et d'une grande activité; mais son esprit absolu et dominateur voulait tout faire plier à ses volontés, et ce penchant, confirmé chez lui par le zèle religieux, dégénéra, sur le petit théâtre où il était appelé à figurer, en querelles avec les hommes publics, les communautés religieuses et avec les particuliers. Il s'était persuadé qu'il ne pouvait errer dans ses jugements, s'il agissait pour le bien de l'Eglise, doctrine qui menait loin, et il entreprit des choses qui auraient été exorbitantes en Europe.

Digitized by Google

D'abord en montant sur son siége, il voulut faire de tout son clergé une milice passive, obéissant à son chef comme les Jésuites à leur général. Il chercha même à rendre le pouvoir civil l'instrument de ses desseins, en lui faisant décréter l'amovibilité des cures et le payement des dîmes à son séminaire. Mais ses projets, sans exemple en France depuis longtemps, étaient trop vastes pour ses forces et il échoua. »

La dîme que l'évêque de Québec fit établir en Canada, par le gouvernement français pour l'entretien du clergé, fut fixée au treizième, c'est-à-dire à 8 p. 100 sur le revenu net du cultivateur. Cet impôt était trop lourd, trop écrasant pour un pays aussi pauvre que l'était alors le Canada. On se souleva contre; le conseil souverain, en 1667, le réduisit de son autorité au vingt-sixième, et son arrêt fut confirmé par ordonnance de Louis XIV, en 1679. Cette même ordonnance déclarait aussi que les curés cesseraient d'être amovibles, ainsi que l'avait décidé l'évêque de Québec. Il fallut se soumettre aux ordres du Roi pour la dîme et pour la fixité des cures; il fallut s'arrêter devant la puissante volonté de Louis XIV, qui luttait pour maintenir en France la séparation du temporel et du spirituel, et devant la fermeté de Colbert qui voulait l'établir en Canada. L'intendant Talon fut le principal instrument dont Colbert se servit pour opérer cette séparation et qui accomplit la transformation du *Canada-Mission* en colonie civile.

XXII

Avant d'aller plus avant, il convient d'étudier le mode de propriété adopté en Canada, mode qui a eu tant d'influence sur la colonie. Dès le commencement de notre établissement, la propriété fut soumise au régime féodal. C'était le roi qui octroyait les titres conférant les seigneuries, moyennant la foi et l'hommage, à des personnes qu'il voulait récompenser et enrichir, et du fief desquelles il devenait le suzerain.

Toutes ces seigneuries furent d'abord fondées le long du Saint-Laurent, la grande voie commerciale du pays; leur étendue variait de deux lieues à dix lieues carrées. Les seigneurs, ne pouvant cultiver ni mettre eux-mêmes en valeur d'aussi grandes propriétés, furent forcés de les distribuer à des colons. La loi canadienne, dit Garneau, n'a considéré d'abord le seigneur que comme un fermier du gouvernement chargé de distribuer les terres aux colons à des taux fixes. Cela est si vrai que, sur son refus, l'intendant pouvait concéder la terre demandée, par un arrêt dont l'expédition était un titre authentique pour le censitaire. Les seigneurs, en effet, se contentaient *d'établir leur fief*, en bâtissant un manoir et un moulin banal, et vivaient en percevant les droits féodaux sur leurs sujets auxquels ils avaient concédé des terres. Les lots accordés aux colons étaient ordinairement de 90 arpents, et la redevance était de un ou deux sols par arpent et d'un demi-minot de blé pour la concession. Les colons étaient obligés d'aller au moulin seigneurial pour y faire moudre leurs grains, moyennant la quatorzième partie de la farine pour droit de mouture; la confiscation était la peine infligée en cas

Digitized by Google

de contravention à cet usage. Le colon devait à son seigneur une journée de corvée ou 40 sols; il était tenu d'entretenir les chemins jugés nécessaires; le seigneur avait le droit de prendre sur les terres de ses sujets tous les bois dont il avait besoin; enfin le colon payait à son maître un douzième pour les lods et ventes, et était soumis au droit de retrait.

C'est, comme on le voit, tout le système féodal tel qu'il existait encore en France au dix-septième et tel qu'il dura jusqu'à la révolution.

Presque toutes les concessions de seigneuries furent faites à partir de 1663, et jusqu'en 1763, le gouvernement en accorda 210. Au traité de Paris, en 1763, les Anglais s'étant engagés à maintenir le régime féodal en Canada, ces seigneuries et les droits féodaux existent encore.

Le régime féodal de la propriété et la manière dont les concessions de terres se faisaient ont toujours opposé des obstacles considérables aux progrès de la colonisation.

XXIII

Le Canada a été une colonie principalement agricole; la fertilité du sol, le caractère des colons et les efforts du gouvernement auraient maintenu à l'élément agricole la prééminence sur tous les autres, quand même les règlements commerciaux et les idées que l'on avait alors sur le commerce n'auraient pas forcé les colons à ne s'occuper que d'agriculture et de chasse.

Le Canada n'avait pas la liberté de fabriquer les produits que l'on fabriquait en France; il devait les acheter à la France; il devait être un débouché pour les produits des manufactures françaises. Fausses idées qui ont entravé le développement ultérieur de la colonie, tari les sources de sa richesse, et arrêté l'augmentation de sa population, tandis que des idées économiques plus saines, adoptées dans les colonies anglaises, favorisaient leur essor, au point qu'en 1688 elles comptaient 200,000 habitants industrieux et riches.

Mais, étant admis le système et les idées de l'époque, Talon développa toutes les ressources agricoles de la Nouvelle-France et donna un grand élan à l'exploitation de toutes ses productions naturelles. Le Canada était couvert de magnifiques forêts, l'exploitation des bois de construction commença : on sait que les forêts canadiennes sont aujourd'hui un des principaux centres où l'Europe achète les bois pour les constructions navales. Le sol, partout fertile malgré l'âpreté du climat, convenait à la culture des céréales; on l'encouragea. On cultiva aussi le chanvre. La pêche de la morue était l'une des richesses du Canada et de l'Acadie; c'était aussi une pépinière et une excellente école pour nos marins; Talon fit les plus grands efforts pour la développer. On favorisa le commerce des pelleteries, source de grands profits pour la colonie et la métropole, en même temps qu'un moyen sûr de nous attacher les Indiens. Des mines de fer furent découvertes et exploitées; elles donnent un fer qui est, dit-on, d'une qualité égale au fer suédois.

Sous l'impulsion de Talon, le commerce de la colonie prit une grande extension; il établit des relations suivies avec la France, les Antilles, Madère et divers pays d'Amérique.

Digitized by Google

XXIV

Pendant ce temps, le gouverneur, M. de Courcelles, maintenait la paix avec les Indiens et prenait les mesures les plus sages pour éviter que rien ne vînt troûbler la bonne intelligence qui existait entre les Français et les sauvages. Trois soldats rencontrèrent un chef iroquois qui avait beaucoup de pelleteries; ils l'enivrèrent et le tuèrent. On les découvrit et on les mit en prison. Pendant qu'on instruisait leur procès, trois autres Français enivrèrent et massacrèrent six Indiens Mahingans porteurs de pelleteries. Les deux nations s'allièrent aussitôt et nous attaquèrent pour venger ces crimes. M. de Courcelles, afin d'éviter la guerre, se porta aussitôt à Montréal, où, dans ce moment, un grand nombre d'Indiens étaient rassemblés. Il fit casser la tête, en leur présence, aux trois soldats, promit de faire tuer de la même façon les autres assassins, indemnisa les tribus de ce qu'on leur avait volé et décida les Indiens à demeurer en paix. M. de Courcelles, qui l'avait toujours pris sur un ton très-haut avec les sauvages, et qui par là les avait accoutumés à le respecter, entreprit de résoudre une autre difficulté. La guerre allait éclater entre les Iroquois et les Outaouais, et cette guerre entre tribus pouvait troubler la paix dont la colonie avait besoin et que le gouverneur voulait maintenir. M. de Courcelles fit déclarer aux deux nations qu'il ne souffrirait pas qu'elles se fissent la guerre; qu'il traiterait comme il venait de traiter les trois soldats assassins ceux qui refuseraient de s'accommoder à des conditions raisonnables; ainsi qu'on eût à lui envoyer des députés; qu'il jugerait leurs griefs et rendrait justice à qui de droit. Il fut obéi et rétablit la paix entre les tribus.

Les Iroquois, sollicités par les Anglais, voulaient que les Outaouais et d'autres tribus leur vendissent exclusivement les pelleteries; les Iroquois, dans ce projet, auraient concentré entre leurs mains tout ce commerce dont le bénéfice eût été pour les Anglais, auxquels les Iroquois auraient revendu les pelleteries, au grand préjudice du Canada qui perdait son principal objet de commerce; de plus l'alliance des Iroquois et des Anglais pouvait menacer la sécurité de la colonie. M. de Courcelles déploya tant de fermeté et d'habileté qu'il empêcha les Anglais et les Iroquois de réaliser un projet si contraire à nos intérêts.

XXV

A la faveur de cette paix profonde, les missionnaires continuaient la prédication chez les sauvages et attiraient à notre alliance un grand nombre de tribus. Les Jésuites allèrent prêcher la foi aux nations qui habitaient les rives du lac Supérieur et commencèrent à avoir les premiers aperçus sur la géographie des parties centrales et occidentales de l'Amérique du nord. On établit de nombreuses missions chez les Algonquins de l'ouest, au Sault-Sainte-Marie, à Chagouamigon, à la baie des Puants; de nouvelles et im-

Digitized by Google

menses régions s'ouvraient à la foi chrétienne et à l'activité française. On pénétrait ainsi dans les *Pays d'en haut*, comme l'on disait alors, dans le *Far-West*, comme le disent les pionniers américains aujourd'hui. La géographie, le commerce et la politique française faisaient d'immenses progrès à la suite de la foi. On ne saurait trop insister sur ces grands travaux des Jésuites et sur leurs résultats. « Toutes les traditions de cette époque, dit l'historien américain et protestant Bancroft, portent témoignage en leur faveur; s'ils avaient les défauts d'un ascétisme superstitieux, ils savaient résister avec une invincible constance et une profonde tranquillité d'âme aux horreurs d'une vie entière passée dans les déserts du Canada. Loin de tout ce qui fait le charme de la vie, loin de toutes les occasions de s'acquérir une vaine gloire, ils mouraient entièrement au monde, et trouvaient au fond de leurs consciences une paix que rien ne pouvait altérer. Le petit nombre de ceux qui arrivaient à un âge avancé, quoique courbés sous les fatigues d'une mission pénible, n'en travaillait pas moins avec toute la ferveur d'un zèle apostolique. L'histoire de leurs travaux est liée à l'origine de toutes les villes célèbres de l'Amérique française, et il est de fait qu'on ne pouvait doubler un seul cap, ni découvrir une rivière que l'expédition n'eût à sa tête un Jésuite. »

On rassembla à la mission de Lorette, à deux lieues de Québec (1670), tout ce qui restait de Hurons; et cette mission, quoique peu nombreuse, fut une des plus florissantes et l'un des plus beaux succès obtenus dans l'entreprise, si absolument belle au double point de vue religieux et philosophique, de la transformation des tribus sauvages en peuplades policées.

La grande affaire était toujours la conversion des Iroquois, « celle de toutes les nations du Canada qu'il importoit le plus de gagner à J.-C. et d'affectionner à la nation françoise, tant à cause de la réputation qu'elle s'étoit acquise par les armes, qu'à raison de la situation de son pays, qui séparoit de ce côté-là les colonies angloises de la Nouvelle-France. » La religion et la politique étaient grandement intéressées aux succès des missionnaires; aussi les Jésuites firent les plus grands efforts pour répandre l'Evangile dans ces redoutables tribus. Malgré leur mauvais vouloir, je ne dirais pas malgré le danger, le supérieur général y envoyait sans cesse des missionnaires. « N'eût-on même réussi qu'à les apprivoiser, à les accoutumer à vivre avec les François et à leur inspirer de l'estime pour la religion chrétienne, c'étoit beaucoup. » On parvint à faire quelques prosélytes, dont le nombre s'augmenta un peu; mais ce fut tout. Le grand obstacle que l'on trouva chez les Iroquois fut leur contact avec les Hollandais et les Anglais. « Se croyant assurés d'être secourus de leurs voisins et d'en tirer tout ce qui leur étoit nécessaire toutes les fois que nous les attaquerions ou qu'il leur prendroit fantaisie de rompre la paix, ils ne se sont jamais mis en peine de conserver notre alliance; d'où il est arrivé que nous craignant fort peu, on ne les a jamais trouvés fort dociles sur le fait de la religion. » (*Charlevoix.*)

La fierté naturelle des Iroquois se trouva surexcitée par les efforts que faisaient les peuples européens pour rechercher leur amitié et leur alliance. Ces peuples, extrêmement fins et intelligents, comprirent leur importance,

Digitized by Google

celle de leurs forces, celle de leur position géographique, en voyant les premières rivalités des Européens, et jugèrent bien qu'ils donneraient l'empire de l'Amérique à ceux avec lesquels ils s'allieraient. Ils voulurent donc rester neutres ou au moins ne se donner à personne pour toujours, afin de rester indépendants au milieu de toutes ces nations rivales.

Si les Jésuites français faisaient de grands efforts pour amener les Iroquois à l'alliance de la France par la religion, les Anglais et les Hollandais agissaient aussi de leur côté. Les Hollandais essayèrent de répandre chez eux le calvinisme ; la sécheresse de cette doctrine réussit encore moins auprès des Iroquois que le catholicisme, et les attaques des Hollandais contre les dogmes catholiques les mit en suspicion contre les deux religions et les décida à conserver leurs croyances nationales. Les Anglais et les Hollandais réussirent cependant à se rendre les Iroquois favorables ; mais ce fut en leur vendant de l'eau-de-vie. Moyen double de réussir ; s'attacher les sauvages et les tuer.

Beaucoup pensèrent, Colbert lui-même un instant, qu'il fallait autoriser la vente de l'eau-de-vie aux Indiens, pour obtenir leur alliance ; on prétendait que les funestes résultats de la traite de l'eau-de-vie étaient exagérés par le clergé canadien. Le vrai et le juste l'emportèrent cependant, et le 18 mai 1678, Lous XIV rendit, après mûre délibération du conseil, une ordonnance par laquelle la traite de l'eau-de-vie fut défendue « sous les peines les plus grièves. »

Notre sévérité sur ce point a peut-être été la cause principale de la chute de notre domination en Amérique. Je n'hésite cependant pas un instant à approuver et à honorer sans réserve les principes de notre gouvernement à cet égard. Les seuls Iroquois qui existent encore sont les descendants des Iroquois chrétiens qui, pour échapper aux insultes de leurs compatriotes, vinrent s'établir dans la mission du Sault-Saint-Louis, où l'on en voit encore quelques-uns aujourd'hui. Tout le reste de la nation iroquoise et toutes les autres peuplades indiennes ont été anéanties par l'eau-de-vie.

XXVI

L'intendant Talon sut mettre à profit, pour le développement de la puissance française, les progrès et les découvertes des missionnaires dans les Pays d'en haut. Il avait formé le dessein de soumettre à la France toutes les terres au nord et à l'ouest du Canada. Les peuples qui habitaient ces belles et vastes régions étaient de race algonquine, et fort préparés par les missionnaires à notre alliance. L'agent que Talon employa pour mettre ses projets à exécution fut un voyageur, Nicolas Perrot, homme d'esprit et habile, depuis longtemps au service des Jésuites qui l'avaient apprécié, fort versé dans les langues américaines et très-estimé des sauvages, sur lesquels il exerçait une grande influence. Perrot visita les tribus du nord et de l'ouest (1670) et invita leurs chefs, ou, comme on disait alors, leurs capitaines, à se trouver, au printemps suivant, à une grande assemblée

Digitized by Google

qui devait se tenir au Sault-Sainte-Marie, et à laquelle le *grand Ononthio* [1] des Français enverrait un de ses capitaines pour leur faire connaître ses volontés. De nombreux députés de toutes ces nations vinrent au rendez-vous qui leur avait été fixé. Le R. P. Allouez, qui avait fondé les premières missions de l'ouest, fit aux Indiens un discours en algonquin, dans lequel, « après avoir donné à tous ces sauvages une grande idée de la puissance du Roy, il tâcha de leur persuader qu'il ne pouvoit rien leur arriver de plus avantageux que de mériter la protection d'un tel monarque, ce qu'ils obtiendroient en le reconnoissant pour leur grand chef. » Les Indiens acceptèrent. On planta une croix et un poteau auxquels on attacha les armes de France, et après avoir chanté le *Vexilla* et l'*Exaudiat*, « on mit tout le pays en la main du Roy et tous les habitants sous la protection de Sa Majesté. » Les sauvages reconnurent pour leur *Père* le *grand Ononthio* des Français; on se fit de riches présents, et la cérémonie finit par un *Te Deum* et par un grand festin.

Peu après, et pour assurer cette prise de possession, on construisit le fort Frontenac, à Catarokoui, au point où le Saint-Laurent sort du lac Ontario. Tout en fondant la première étape vers l'ouest, on occupait une bonne position pour brider les Iroquois s'ils venaient à recommencer la guerre. Fort-Frontenac est aujourd'hui l'importante ville de Kingston. Toutes les grandes cités de l'Union ont été bâties comme celle-ci, sur l'emplacement des forts que le génie des fondateurs de la colonie française avait établis dans les positions les mieux choisies, comme le prouve le grand développement de ces villes.

La prise de possession des pays de l'ouest est le signal de nombreux voyages entrepris pour explorer ces contrées et pour étendre en même temps le domaine de la France. On ne connaissait alors que le cours du Saint-Laurent et les cinq lacs; mais on savait, par les rapports des sauvages, que le pays s'étendait très-loin à l'ouest et au sud, et que dans cette dernière direction il y avait un grand fleuve qu'on appelait Meschacébé, ou le Père des eaux.

XXVII

Talon soupçonnait que ce grand fleuve, après un cours prodigieux, devait se jeter dans le golfe du Mexique. Si cela était, il devenait fort important d'être les maîtres du cours du Meschacébé, du pays qu'il traversait et de son embouchure; car les possessions françaises auraient alors deux issues : une, au sud, sur le golfe du Mexique, se reliant à nos belles colonies des Antilles; l'autre, au nord, sur l'Atlantique. On fondait alors véritablement dans l'Amérique un empire français, dont la prospérité, en se développant, devait accroître la grandeur et la puissance de la métropole.

[1] Ce nom d'*Ononthio* s'applique au gouverneur du Canada comme au roi de France; Ononthio veut dire grande montagne, et vient du second gouverneur de la Nouvelle-France, M. de Montmagny (Mons Magnus), dont les Indiens ont traduit le nom par Ononthio; et depuis ils ont appelé tous ses successeurs comme lui.

Digitized by Google

Toutes les prévisions de l'homme de génie se sont réalisées plus tard, mais non pour le profit de la France.

« Sic vos non vobis mellificatis apes. »

Les premières tentatives pour découvrir le Mississipi furent faites par Cavelier de la Salle. Je dois à l'obligeance de M. Pierre de Margry, qui prépare une grande histoire de cet illustre voyageur, de savoir que, dès 1670 et 1671, Cavelier de la Salle descendit la Belle-Rivière ou Ohio jusqu'au Mississipi. Sous l'énergique impulsion de Talon, un nouveau voyage fut entrepris en 1673. Le P. Marquette et M. Joliet, accompagnés de cinq Français et de deux Indiens, s'embarquèrent sur la rivière des Renards, qui se jette dans une baie du lac Michigan, puis arrivèrent à la rivière Ouisconsin; ils la suivirent et atteignirent le Mississipi. Ensuite, ils descendirent le fleuve, reconnurent le confluent du Missouri, établirent des relations avec les Illinois qui, menacés par les Iroquois, sollicitèrent l'appui des Français; puis, continuant leur voyage, ils parvinrent jusqu'au confluent de l'Arkansas. Ils avaient fait plus de trois cents lieues sur le Mississipi et reconnu la direction constante de son cours vers le sud; et il n'était pas douteux, pour ces intrépides voyageurs, que le fleuve ne se jetât dans le golfe du Mexique. Ils étaient alors à neuf cents lieues de Québec, manquant de vivres et de munitions, et au milieu de pays et de peuplades absolument inconnus. Ils prirent la résolution de revenir sur leurs pas; ils remontèrent donc le Mississipi, son affluent la rivière des Illinois, et arrivèrent à Chicago, sur le lac Michigan. Le P. Marquette demeura chez les Miamis et les convertit. Joliet revint à Québec; mais Talon, auquel il voulait rendre compte du voyage, était parti pour la France, où il continua cependant de servir les intérêts de la colonie auprès du ministre.

Cavelier de la Salle résolut de compléter les vues de Talon en achevant le voyage du P. Marquette et de Joliet. Ce grand voyageur, qui allait découvrir et donner la Louisiane à la France, était de Rouen; il avait un esprit ardent, aventureux, très-cultivé; il voulait s'illustrer par quelque grande entreprise et était fort protégé par Talon, par le gouverneur du Canada, M. le comte de Frontenac, et par le marquis de Seignelay.

Après de longs préparatifs et bien des difficultés vaincues, en 1678, la Salle partit de Catarokoui, à la tête d'une expédition considérable; il fonda le poste de Niagara, sur l'Ontario, le fort des Miamis, sur le Michigan, et le fort des Illinois sur le territoire de cette nation, avec laquelle il s'allia. Il comptait sur l'appui de ce peuple, alors très-considérable, pour lier le Canada avec les pays du Mississipi, et pour en faire en quelque sorte sa base d'opérations dans le voyage qu'il allait entreprendre vers le golfe du Mexique.

Mais les Iroquois, excités par les Anglais que ces découvertes et ces conquêtes alarmaient, attaquèrent et vainquirent nos nouveaux alliés les Illinois. à plusieurs reprises. La Salle ne pouvait pas compter sur tous ses gens, qui plusieurs fois voulurent le tuer. Il fut obligé de revenir à Catarokoui (1680). L'année suivante, La Salle, sans se laisser effrayer par les obstacles,

Digitized by Google

recommença son expédition ; il descendit la rivière des Illinois, et, le 2 février 1682, il atteignit le Mississipi, le descendit et parvint, le 9 avril, à l'embouchure du fleuve, constatant enfin qu'il se jetait dans le golfe du Mexique ; puis, il revint à Québec (1683) après avoir remonté le beau fleuve qu'il venait de découvrir.

La Salle prit possession, au nom du roi, de l'immense bassin du Mississipi, auquel il donna le nom de Louisiane. L'acquisition de ces belles contrées faisait entrer la Nouvelle-France dans une ère de prospérité et de développement qui allait s'accroître rapidement ; il semblait, à ce moment, que l'Amérique du nord devait être pour toujours à la France.

XXVIII

En même temps que l'on découvrait l'Ohio et le Mississipi et que l'on prenait possession de la Louisiane, on obligeait l'Angleterre, par la paix de Bréda (1667), à nous restituer l'Acadie, ainsi qu'on l'a vu précédemment. On développait les établissements de Terre-Neuve, et on commençait à s'y fixer dans la baie de Plaisance, un des plus beaux ports de l'Amérique. La pêche de la morue, les bois de construction, les animaux à fourrures rendaient toutes ces contrées fort importantes pour le commerce ; le port de Plaisance était une station navale de premier ordre et la clef des mers qui baignent l'entrée du Canada.

On s'étendait au nord aussi loin que possible. En 1656, Jean Bourdon pénétra jusqu'au fond de la baie d'Hudson et prit possession de ces rivages au nom de Louis XIV. Després-Couture, en 1663, arriva par terre à la baie d'Hudson ; on y construisit plusieurs forts destinés à maintenir notre domination sur ces mers contre les Anglais, qui cherchaient à s'y établir, et qui déjà y avaient fondé quelques comptoirs fortifiés. La rivalité des deux nations pour posséder cette mer fut plus vive qu'on ne le supposerait d'abord ; la vivacité de la lutte s'explique cependant par cette considération que les Anglais voulaient dès lors nous enfermer dans les terres et occuper toutes les mers ; tandis que notre intérêt était de donner à la colonie toutes les issues qu'elle pouvait avoir, aussi bien sur les mers glacées du Nord que sur le golfe du Mexique.

XXIX

La France et l'Angleterre étaient alors en paix ; de grands intérêts soumettaient les Stuart à l'alliance de Louis XIV ; et cependant, malgré cette alliance, la lutte, quoique sourde et contenue, était continuelle entre les colonies anglaises et françaises. Les Anglais nous disputaient la baie d'Hudson, l'Acadie, les terres comprises entre l'Acadie et la Nouvelle-York ; ils soulevaient sans cesse les Iroquois contre nous, espérant arrêter notre essor en nous obligeant à faire la guerre aux sauvages.

En 1682, après plusieurs attaques et de nombreuses négociations, la

Digitized by Google

guerre recommença avec les Iroquois, évidemment excités à l'entreprendre par les Anglais. Le gouverneur, M. de la Barre, vieillard faible et infirme, se conduisit avec mollesse, perdit du temps, se laissa amuser par des députations iroquoises et ne commença les hostilités qu'en 1684. Il s'avança jusqu'au lac Ontario, avec environ mille hommes, soldats, miliciens et sauvages alliés. Les maladies et la disette se mirent dans sa petite armée par le fait d'une mauvaise administration et d'une direction mal entendue; dans cette situation, M. de la Barre crut devoir accepter avec empressement les premières propositions de paix qui lui furent faites par les Iroquois; il consentit à abandonner les Illinois, nos alliés, à la vengeance des Iroquois, nos ennemis, et mit le comble à sa faiblesse en se soumettant à une incroyable insolence de l'ennemi, qui était de décamper dès le lendemain.

Louis XIV rappela aussitôt un tel gouverneur et le remplaça par le marquis de Dénonville, colonel de dragons, homme ferme, pieux et d'une bravoure égale à sa loyauté.

M. de Dénonville comprit bientôt, pour toutes les raisons que l'on sait, que jamais nous n'aurions les Iroquois pour alliés, et que partant, il fallait à tout prix les détruire ou les affaiblir de telle façon qu'ils fussent à notre discrétion. C'était aussi l'avis de Louis XIV. Le roi écrivait en juillet 1684 : « Comme il importe au bien de mon service de diminuer autant qu'il se pourra le nombre des Iroquois, et que d'ailleurs ces sauvages, qui sont forts et robustes, serviront utilement sur mes galères, je veux que vous fassiez tout ce qui sera possible pour en faire un grand nombre de prisonniers de guerre, et que vous les fassiez passer en France. »

Ce qui rendait la guerre avec les Iroquois surtout dangereuse pour la colonie, c'était l'éparpillement des habitants. Malgré les ordres les plus sévères et l'intérêt le plus évident, au lieu de se grouper autour d'un centre de population capable de résister, les colons, en défrichant les terres, ne songeaient qu'à s'écarter le plus possible les uns des autres. Ainsi dispersée sur un pays immense, cette population était à la merci des incursions des sauvages. L'expérience ne corrigeait personne; on réparait ses pertes, on oubliait les désastres de ses voisins, et on ne changeait pas de système, parce qu'il y avait un petit intérêt commercial à vivre ainsi isolés. « Le présent aveuglait tout le monde sur l'avenir; c'est là le vrai génie des sauvages, dit le P. Charlevoix; et il semble qu'on le respire avec l'air de leur pays. »

Une autre cause de faiblesse de la colonie était dans les *coureurs de bois*, « dont le nombre est tel, écrivait M. de Dénonville, qu'il dépeuple le pays des meilleurs hommes, les rend indociles, indisciplinables, débauchés, et que leurs enfants sont élevés comme des sauvages. » Les colons étaient pauvres généralement, astreints à une vie pénible, à la dîme, à la vassalité; beaucoup se rebutaient et quittaient la vie agricole, pleine de fatigues, pour se faire chasseurs, coureurs de bois, et vivre à l'indienne. « On a cru longtemps, écrivait M. de Dénonville au ministre, en 1685, qu'il fallait approcher les sauvages de nous pour les franciser; on a tout lieu de reconnoître qu'on se trompoit. Ceux qui se sont approchés de nous ne se sont pas rendus François, et les François qui les ont hantés sont devenus sauvages. »

Digitized by Google

Il y a dans notre caractère national une telle sympathie pour l'étranger, une telle facilité à adopter ses mœurs, un tel entraînement à l'imitation, que l'on comprend aisément la transformation du colon canadien en coureur de bois, lorsque l'on a vu la transformation en Arabes de certains enfants de Paris enrôlés dans les Zouaves. « De quelle tribu es-tu ? demandait un jour en arabe M. le duc d'Orléans à un Zouave. — Du faubourg Saint-Marceau, Monseigneur, lui répondit en français et en riant le vaillant soldat. » Aussi les peuples soumis se plient volontiers à notre domination; ils viennent à nous, parce que bien davantage nons allons à eux. Le mode anglais est différent; l'Anglais s'isole, garde son type, s'impose, et ce qui résiste il le détruit; les débris des sauvages canadiens ne le savent que trop.

XXX

La guerre des Iroquois n'était que l'avant-coureur d'une lutte avec les Anglais. Il était impossible que les deux peuples vécussent plus longtemps en paix en Amérique. Les intérêts, déjà si opposés et qui le devenaient chaque année davantage, devaient forcément amener une guerre que la soumission des Stuart à Louis XIV pouvait seulement retarder encore.

Pendant que M. de Dénonville se préparait à attaquer les Iroquois, les Anglais, malgré leur roi Jacques II, malgré les traités de leur souverain avec Louis XIV, s'emparèrent de plusieurs de nos postes de la baie d'Hudson. La compagnie du Nord, à qui appartenaient ces postes et qui y faisait un commerce lucratif, s'entendit avec le gouverneur du Canada pour chasser les Anglais de la baie d'Hudson (1686). Une expédition commandée par le chevalier d'Iberville partit du Canada pour la baie d'Hudson. D'Iberville s'empara de vive force, d'assaut ou à l'abordage, de tous les forts et vaisseaux que les Anglais avaient dans la baie, et pour un temps nous restâmes les maîtres de ces parages. Lorsque ces nouvelles parvinrent en Angleterre, l'opinion publique se souleva contre Jacques II, qu'on accusa de trahir les intérêts nationaux. L'affaire se termina en 1687 par un traité de neutralité entre les Français et les Anglais, pour l'Amérique, que Jacques II proposa à Louis XIV. Louis XIV accepta, par la raison, dit-il, qu'il ne pouvait rien faire de plus avantageux à ses sujets que de leur procurer par la paix les moyens de faire leur commerce, de cultiver leurs terres et de faire valoir leurs habitations sans interruption.

Ce traité de neutralité était en effet ce qui pouvait être le plus favorable à la prospérité des colonies françaises, s'il eût été respecté; mais il fut aussitôt violé par nos voisins qui recommencèrent sans cesse, malgré les fortes leçons que leur infligeait sans cesse d'Iberville, à attaquer nos postes de la baie d'Hudson, ceux de l'Acadie, et à faire la pêche dans nos eaux.

Dès ce moment nous pouvons constater que les colons anglais, soutenus ou non par leur gouvernement, marchent droit à leur but, la guerre contre les Français et leur expulsion de l'Amérique; et lorsque l'Amérique sera à eux, lorsqu'ils n'auront plus besoin de l'Angleterre contre la France, ils

Digitized by Google

proclameront leur indépendance. Pendant un siècle, cette forte race anglo-américaine apportera dans l'exécution de ses projets cette persévérance que rien au monde ne décourage, cette patience à toute épreuve, cette ardeur mêlée de calme et de violence, qui jusqu'à présent lui ont donné le succès dans toutes ses entreprises.

En 1687, M. de Dénonville marcha contre les Iroquois; irrité contre ces barbares, il commença la guerre par un acte dont les suites ont été fâcheuses. Il attira, sous différents prétextes, leurs principaux chefs à Catarokouy, les fit prisonniers et les envoya en France où on les mit sur les galères. M. de Dénonville s'était servi de deux révérends pères pour faire venir les chefs iroquois, mais il leur avait caché son dessein. Lorsque les Iroquois apprirent cette trahison, les deux jésuites étaient encore dans leurs tribus; l'un fut destiné au feu et livré à toutes les tortures qui précèdent le supplice; mais une femme l'adopta, le retira dans sa cabane et le sauva. Le second, le P. de Lamberville, était dans une autre tribu et y était entouré de l'estime et de l'attachement des Indiens. Les anciens de la tribu le firent appeler, lui racontèrent la perfidie de M. de Dénonville, et, malgré leur fureur, ils lui dirent qu'ils savaient son innocence : « Ton cœur est étranger à la trahison que tu nous as faite. » Ils le firent partir sur-le-champ et conduire par des guides.

La guerre éclata. Les Français et les sauvages alliés, les Illinois, les Algonquins, les Hurons, les Outaouais, attaquèrent les Iroquois, soutenus par le plus fougueux adversaire que nous avions en Amérique, le colonel Dongan, gouverneur de New-York. Cet homme était résolu à ouvrir à ses concitoyens les pays situés à l'ouest des Alléghanis et à franchir cette barrière que nous voulions au contraire leur tenir fermée. La soumission des Iroquois à la France ou leur destruction confinait les Anglais sur le littoral, entre l'Atlantique et les montagnes. L'alliance des Iroquois avec l'Angleterre et le maintien de leur puissance permettaient aux Anglais de franchir les montagnes, de nous disputer la vallée de l'Ohio et de pénétrer jusqu'aux lacs et jusqu'aux Pays d'en haut, où ils voulaient faire la traite.

Dénonville livra plusieurs combats aux Iroquois, les vainquit, brûla leurs villages, ravagea le pays, dévasta leurs provisions; mais il leur tua peu de monde; les Iroquois avaient évacué leur territoire, s'étaient retirés dans les profondeurs des terres, et la campagne n'eut pas tous les résultats qu'on s'en était promis. Il fut seulement évident pour les Iroquois que malgré la protection des Anglais, ils n'étaient pas à l'abri des armes françaises. Le colonel Dongan se crut obligé d'écrire au gouverneur du Canada que s'il continuait à molester les Iroquois, qu'il déclarait être sujets du roi d'Angleterre, il serait obligé de les secourir à force ouverte. En même temps il poussait ses alliés à recommencer la guerre; ils vinrent attaquer le fort Chambly où ils furent vertement repoussés.

Plusieurs négociations eurent lieu entre le gouverneur du Canada et le colonel Dongan, à propos des secours que ce dernier donnait ostensiblement aux Iroquois malgré les traités. Dongan profita avec habileté de ces négociations pour se poser auprès des sauvages comme médiateur entre la France

Digitized by Google

et les Iroquois. Il fit venir auprès de lui les principaux chefs et leur dit : « Je souhaite que vous mettiez bas la hache, mais je ne veux point que vous l'enterriez; contentez-vous de la cacher sous l'herbe, afin que vous puissiez aisément la reprendre quand il en sera besoin. Le roy, mon maître, m'a défendu de vous fournir des armes et des munitions contre les François; que cette défense ne vous alarme point; si les François rejettent les conditions que je leur ai proposées, vous ne manquerez de rien de ce qui sera nécessaire pour vous faire justice; je vous le fournirai plutôt à mes dépens. »

Cette allocution indique nettement la volonté et la politique des colons anglais; elle fait bien comprendre que les Anglo-Américains considéraient la guerre des Iroquois contre nous comme le commencement de la guerre qu'ils entreprendraient eux-mêmes tôt ou tard contre la colonie française, et que la chute des Stuart va enfin leur permettre d'entreprendre.

XXXI

Nous sommes arrivés à cette mémorable année 1688, époque de la révolution qui chassa à toujours les Stuart de l'Angleterre. L'aristocratie anglaise fit monter Guillaume III sur le trône; l'alliance entre la France et l'Angleterre, qui remontait à Henri IV et à Elisabeth et que Louis XIV avait si habilement exploitée au profit de la France, fut rompue; l'Angleterre entra dans la coalition que son nouveau roi avait formée à Augsbourg, entre toutes les puissances de l'Europe, contre Louis XIV.

Dès lors commence entre les deux pays une longue rivalité, une lutte implacable qui ne se terminera qu'après un siècle de durée, lorsque les Anglais seront parvenus à détruire la grande puissance coloniale et maritime fondée par Colbert.

Dans cette nouvelle guerre de cent ans qui se fait entre les deux puissances ennemies, sur terre et sur mer, en Europe, en Amérique et aux Indes, c'est-à-dire sur le globe entier, la lutte qui a eu le Canada pour théâtre a été particulièrement vive, et à partir de 1688, le trait principal de l'histoire de la Nouvelle-France, c'est la guerre avec l'Angleterre.

L'avénement de Guillaume III permit enfin aux colons anglais d'attaquer le Canada, soutenus par les forces de la métropole.

Au moment où la guerre va commencer, il est important de faire connaître quel était le chiffre de la population des colonies françaises et anglaises. En 1690, la Nouvelle-France comptait de douze à quinze mille habitants éparpillés sur l'immense territoire que l'on sait, tandis que la Nouvelle-Angleterre était peuplée de deux cent mille colons, condensés sur un territoire relativement restreint. Cette infériorité de population subsistera jusqu'à la fin de la lutte et sera une des principales causes du succès de nos adversaires.

1689. Pendant que les deux colonies se préparaient à prendre part à la lutte que soutenaient en Europe leurs métropoles, les hostilités entre les Français et les Iroquois continuaient. Les Iroquois, hautement appuyés et ap-

Digitized by Google

provisionnés par les Anglais, dont ils étaient les utiles auxiliaires, prirent l'offensive et ravagèrent cruellement le Canada occidental. Jusqu'en 1700, que se termina cette guerre, l'histoire de ces luttes avec les Iroquois ne présente qu'une suite de massacres, de brigandages, et si j'osais employer ce mot, de *razzias*. Parmi les nombreux épisodes de cette cruelle guerre, le plus épouvantable est le massacre de la Chine. La Chine est un bourg situé dans l'île de Montréal, à trois lieues au-dessus de cette ville. Le 25 août 1689, les Iroquois envahirent à l'improviste le quartier de la Chine pendant la nuit. « Ils y trouvèrent tout le monde endormi et ils commencèrent par massacrer tous les hommes, ensuite ils mirent le feu aux maisons. Par là tous ceux qui y étoient restés tombèrent entre les mains de ces sauvages et essuyèrent tout ce que la fureur peut inspirer à des barbares. Ils la poussèrent même à des excès dont on ne les avoit pas encore crus capables. Ils ouvrirent le sein des femmes enceintes, pour en arracher le fruit qu'elles portoient, et mirent des enfants tout vivants à la broche et contraignirent les mères de les tourner pour les faire rôtir. Ils inventèrent quantité d'autres supplices inouïs, et deux cents personnes de tout âge et de tout sexe périrent ainsi en moins d'une heure dans les plus affreux tourments. Cela fait, l'ennemi s'approcha jusqu'à une lieue de la ville, faisant partout les mêmes ravages et exerçant les mêmes cruautés, et quand ils furent las de ces horreurs, ils firent deux cents prisonniers qu'ils emmenèrent dans leurs villages. » (*Le P. Charlevoix.*)

On fit aux Iroquois une rude guerre et on les contraignit par la terreur de nos armes à respecter notre territoire; mais ce résultat ne fut atteint qu'en 1696; jusque-là, ce ne fut que tueries, incendies, surprises, pillages. Partout nos villages furent fortifiés, et l'on vit dans plus d'une occasion les femmes se défendre derrière les retranchements avec une énergie qu'explique facilement le massacre de la Chine. Pendant que les Iroquois, alliés des Anglais, ravageaient le Canada, les Abénaquis et quelques autres tribus, alliés des Français, ravageaient la Nouvelle-Angleterre. Le 8 février 1690, nos sauvages surprirent la ville de Schenectady, la brûlèrent et massacrèrent la population tout entière. Ce fut une cruelle représaille de l'affaire de la Chine.

Tout en se battant contre la France, les Iroquois cherchaient à empêcher les Anglais et les Français de dominer en Amérique; la lutte des deux peuples était en effet la seule garantie de leur indépendance. Ils le comprenaient parfaitement, et après avoir adopté cette politique fort habile ils la suivirent avec intelligence et persévérance. Il demeurait donc évident pour ceux qui connaissaient les affaires de la colonie, que si la France voulait rester maîtresse du Canada, il fallait conquérir la Nouvelle-York, en chasser les Anglais et exterminer les Iroquois, leurs alliés. Louis XIV adopta ces idées et chargea M. le comte de Frontenac de les exécuter. M. de Frontenac avait déjà été gouverneur du Canada, de 1672 à 1682; on l'y renvoya en 1689[1], et il administra la colonie jusqu'en 1698, époque de sa mort. Le comte de

[1] M. de Dénonville, à son retour du Canada, fut nommé sous-gouverneur de Mgr le duc de Bourgogne, en 1689. Voyez le *Journal* du marquis de Dangeau, t. II.

Digitized by Google

Frontenac était un très-habile administrateur, avait de grandes vues politiques et fort justes, savait la guerre, et connaissait parfaitement le Canada et ce qu'il y avait à faire en ce pays pour sa défense et son administration : en un mot, M. de Frontenac est l'un des hommes les plus éminents du dix-septième siècle.

1690. Pendant que les Français, entravés dans tous leurs projets par les Iroquois, songaient à la conquête de la Nouvelle-York, les Anglais se préparaient de leur côté à la conquête du Canada. Une flotte de trente vaisseaux aux ordres de l'amiral Phibs, avec 2,000 hommes de débarquement, partit de Boston ; chemin faisant, elle s'empara de Port-Royal (en mai) et de l'Acadie, qui était fort peu gardée ; une autre escadre alla piller Plaisance, à Terre-Neuve; nos établissements de la baie d'Hudson étaient envahis, et une grosse armée d'Iroquois et d'Anglais se rassemblait sur le lac Saint-Sacrement, pour de là marcher sur Montréal et Québec, pendant que Phibs, avec sa flotte, viendrait attaquer Québec en remontant le Saint-Laurent.

En présence de ce danger, M. de Frontenac développa les grandes qualités de son caractère. Il rassembla à Québec toutes les forces dont il pouvait disposer, Indiens, milices et soldats; il laissa à Montréal quelques compagnies nécessaires à la défense de ce point important; il fit travailler aux fortifications de Québec et mit la ville et ses approches à l'abri d'un coup de main. Des colonnes mobiles de Hurons et d'Abénaquis parcouraient les rives du Saint-Laurent pour observer la marche de la flotte anglaise, qui ne pouvait envoyer une chaloupe à terre sans qu'elle fût repoussée aussitôt à coups de fusil. Le 16 octobre, Phibs était devant Québec, où tout était préparé pour le bien recevoir. Il envoya un trompette pour sommer M. de Frontenac de se rendre. Après avoir lu sa sommation, le trompette, tirant de sa poche une montre, dit au gouverneur qu'il était dix heures, et qu'il ne pouvait attendre sa réponse que jusqu'à onze, et lui demanda de l'écrire. M. de Frontenac lui déclara qu'il allait répondre à son maître par la bouche de son canon. Aussitôt on commença le feu contre la flotte anglaise. L'amiral Phibs ne savait pas tout ce que M. de Frontenac avait fait à Québec, et il se croyait certain de prendre la ville sans coup férir. Il se décida cependant à combattre, débarqua ses troupes à Beauport, près de Québec, et y établit un camp où il se retrancha, puis marcha sur Québec. Pendant trois jours de furieux combats, les troupes anglaises furent repoussées avec perte ; le canon de la place faisait éprouver de grandes avaries aux vaisseaux ennemis. Phibs, battu et n'entendant point parler de l'armée anglo-indienne du lac Saint-Sacrement, se rembarqua dans la nuit du 21 au 22, abandonnant ses canons et ses munitions, descendit le Saint-Laurent sur sa flotte et revint à Boston. Louis XIV fit frapper une médaille pour perpétuer le souvenir de la brillante défense de Québec, ne voulant pas laisser passer sans récompense une aussi belle action [1].

[1] La victoire de Québec fit sensation à la cour de Versailles; voici ce que l'annaliste de cette illustre société, le marquis de Dangeau, a écrit dans son *Journal*, à la date du 24 janvier 1691. « M. de Frontenac, gouverneur du Canada, a mandé à S. M. que les Anglois avoient fait une descente dans le pays, et l'avoient envoyé sommer dans Qué-

Digitized by Google

Pendant que ceci se passait sur le Saint-Laurent, une épidémie de petite vérole détruisait l'armée ennemie qui devait attaquer Montréal; les troupes anglaises furent décimées pendant leur marche, et lorsqu'elles arrivèrent sur le lac Saint-Sacrement, où les Iroquois étaient déjà rassemblés, la maladie gagna les Indiens qui, accusant les Anglais de vouloir les faire périr, se retirèrent aussitôt. « Pour moi, dit le P. Charlevoix, je suis persuadé que, dans les motifs de la retraite de ces sauvages, il y entra beaucoup de cette politique qui consiste en ce qu'ils ne veulent pas qu'aucune des deux nations européennes, entre lesquelles leur pays est situé, prenne une trop grande supériorité sur l'autre, persuadés qu'ils en seroient bientôt les victimes. » Le calcul des Iroquois était juste; leur départ empêcha les Anglais d'agir sur Montréal, amena la retraite de Phibs et le salut du Canada.

1691. La grande victoire de Bévéziers, remportée par Tourville, en 1690, obligea l'Angleterre à concentrer toutes ses forces navales en Europe. Aussi, cette année, les Anglais ne purent attaquer le Canada que du côté de Montréal, sans pouvoir envoyer une flotte contre Québec. Les Anglais et les Indiens furent battus près de Montréal, au combat de la prairie de la Magdeleine, et on ravagea le territoire des Iroquois.

Délivré de toute attaque, aussi bien des Anglais que de leurs alliés, le Canada prit l'offensive, et l'homme qui joue le principal rôle dans cette dernière partie de la guerre est d'Iberville, capitaine de vaisseau. Pierre le Moyne, seigneur d'Iberville, était né à Montréal en 1662; ses dix frères étaient tous militaires et au service du roi; un fut estropié, deux furent tués, deux moururent des suites de leurs blessures.

Les Anglais avaient élevé le fort Pemaquid ou Piniquit sur la frontière de la Nouvelle-France, sur le territoire des Abénaquis. Ce peuple était un de nos plus fidèles alliés. On ne pouvait laisser les Anglais s'établir chez eux sans courir le risque de voir les Abénaquis écrasés un jour par les forces anglaises, ou renoncer à notre alliance si on les abandonnait; de plus, ce fort était une position avancée contre l'Acadie. Il importait, pour toutes ces causes, de détruire cet établissement. D'Iberville fut chargé d'aller prendre le fort Pemaquid; attaqué par terre et par mer, le fort capitula (14 juillet 1696) et fut rasé.

De là d'Iberville se prépara à aller détruire les établissements que les Anglais avaient fondés à Terre-Neuve. Il en avait fait la proposition, qui avait été agréée par le cabinet de Versailles.

Il montrait, dans la lettre qu'il écrivit au ministre [1], les grands avantages que les Anglais savaient tirer des pêcheries de Terre-Neuve; il indiquait

bec au nom du Roy Guillaume et de la Reyne Marie; il a répondu à la sommation qu'il ne connoissoit ny Roy Guillaume ny Reyne Marie, et qu'il avoit une bonne garnison bien résolue à se bien défendre si on venoit l'attaquer. Les Anglois n'ont pas jugé à propos de s'approcher de la place, et M. de Frontenac est sorti avec une partie de sa garnison; les Anglois n'ont osé passer une rivière (la rivière Saint-Charles) qui les séparoit, et, voyant que nos troupes se disposoient à la passer, ils se sont retirés fort à la haste et ont abandonné une partie de leurs canons, que M. de Frontenac a fait emmener dans la place. »

[1] Lettre de d'Iberville, dans son dossier, aux Archives de la marine.

Digitized by Google

leur but en se fortifiant sur la côte de l'île, qui était de s'assurer la pêche et le commerce, de se rendre maîtres de Terre-Neuve, et alors d'être aussi les maîtres de l'entrée du Canada et d'empêcher les relations entre la France et sa colonie. Il ajoutait que « le véritable moyen d'empêcher les Canadiens de courir dans les bois, c'étoit de les pousser à la pêche et au commerce. »

En plein hiver, d'Iberville, avec cent vingt-cinq Canadiens, dont il était l'idole, alla attaquer les Anglais de Terre-Neuve; leurs troupes furent battues; le fort Saint-Jean fut enlevé d'assaut, puis les autres forts et établissements anglais furent enlevés et détruits dans une campagne de deux mois, faite sur la neige, raquettes aux pieds, par des chemins impraticables, et par cent vingt-cinq hommes chargés de leurs armes (une hache, une carabine, un sabre), de leurs munitions et de leurs vivres. D'Iberville revint en Canada avec plus de sept cents prisonniers, et après avoir tué plus de deux cents hommes aux Anglais. Avec un peu plus de monde, d'Iberville aurait achevé la conquête de Terre-Neuve; il n'essaya pas d'enlever aux Anglais les deux postes de Bonneviste et de l'île Carbonnière, très-fortifiés, et où tous les Anglais s'étaient retirés pour lui échapper.

L'Acadie retombait aussi sous la domination française. Le chevalier de Villebon, avec des vaisseaux arrivés de France, reprenait tout ce que nous avions perdu dans la presqu'île; et en 1697, d'Iberville fut envoyé à la baie d'Hudson. Il y avait longtemps que les Anglais étaient venus s'établir dans cette baie, où ils disputaient aux traitants français le commerce des fourrures; dès 1663, les Anglais avaient fondé le fort Rupert, à l'embouchure de la rivière Nemiscau. Talon avait fait établir, de 1671 à 1681, le fort Bourbon et les comptoirs Sainte-Anne et de Monsonis. Le fort Bourbon avait été livré aux Anglais par deux traîtres, et il était devenu le fort Nelson. Depuis 1686, les Français et les Anglais se faisaient une guerre assez acharnée dans ces parages, et d'Iberville y avait déjà fait merveille. En 1686, il avait été chargé d'aller reprendre le fort Nelson et de détruire les autres postes anglais. D'Iberville était arrivé par terre à la baie d'Hudson, en voyageant avec ses Canadiens dans des canots d'écorces. Il eut l'audace d'attaquer avec deux de ces canots, montés par onze Canadiens, un vaisseau de douze canons et de trente hommes d'équipage, et le bonheur de l'enlever à l'abordage. Il revint, en 1687, avec sa prise à Québec. En 1688, 1689, 1690, 1692, 1693 et 1694, d'Iberville fit d'incroyables courses à la baie d'Hudson; tous les forts anglais furent pris et détruits; leurs vaisseaux eurent le même sort, et chaque année d'Iberville revenait à Québec chargé de butin, de pelleteries et de richesses.

En 1696, pendant que d'Iberville était à Terre-Neuve, les Anglais reprirent le fort Bourbon. D'Iberville fut chargé d'aller le reprendre[1]; le 8 juillet 1697, il partit de Plaisance avec trois vaisseaux et un brigantin.

[1] Ce qui suit est extrait du rapport de M. d'Iberville au ministre, du 8 novembre 1697. — Archives de la marine, dossier de d'Iberville; — d'une lettre de M. Le Roy de la Poterie, du 18 septembre 1697, et du *Mémoire succinct de la naissance et des services de défunt Pierre Le Moyne, seigneur d'Iberville*, etc., 1716, in-4°, réimprimé dans l'*Histoire maritime* de L. Guérin.

Digitized by Google

Arrivé le 3 août dans la baie d'Hudson, il y trouva les glaces très-serrées, et, dit-il, « les glaces, poussées par les courants, nous pressèrent si fort, qu'elles écrasèrent le brigantin, sans qu'on pût sauver rien que l'équipage. » Les trois vaisseaux furent bloqués par les glaces, du 3 au 28 août; puis séparés les uns des autres; tous éprouvèrent des avaries considérables. La mer étant enfin devenue libre, d'Iberville, monté sur le *Pélican*, de quarante-six canons, prit la route du fort Nelson, et arriva en vue de ce fort le 4 septembre. Le 5, il aperçut trois vaisseaux anglais, un de cinquante-deux canons et de deux cent cinquante hommes d'équipage, et deux de trente-deux canons. Bien qu'il fût seul, ses deux vaisseaux ne l'ayant pas encore rejoint, d'Iberville se résolut à les combattre pour les empêcher de secourir le fort. Il fallait s'opposer en effet, à tout prix, à ce que le fort reçût ce secours si on voulait le reprendre. Les Anglais lui criaient qu'ils savaient bien qu'il était d'Iberville, qu'ils le tenaient enfin, et qu'il fallait qu'il se rendît. D'Iberville commença le feu à neuf heures du matin; à midi, voyant que la partie était décidément inégale, d'Iberville résolut d'en finir. Il fait pointer tous ses canons à couler bas, aborde vergue à vergue le gros vaisseau anglais, lui envoie sa bordée qui le fait sombrer sur-le-champ. Puis il se jette sur le second vaisseau pour l'enlever à l'abordage; celui-ci amène aussitôt son pavillon; d'Iberville le fait amariner par ses chaloupes et poursuit le troisième vaisseau qui, à la vue de ces actes si inattendus, avait pris le large et filait toutes voiles dehors. Le *Pélican*, « crevé de sept coups de canon » et ayant eu deux de ses pompes brisées pendant le combat, ne pouvait épuiser l'eau qu'il faisait; aussi ne put-il poursuivre le troisième vaisseau anglais, qui échappa. « Dieu merci, dans le combat, je n'ai eu personne de tué, seullement dix-sept blessés. » Survint après le combat, le 7 septembre, une effroyable tempête, avec un ouragan de neige, qui engloutit la prise de d'Iberville et jeta le *Pélican* à la côte, à deux lieues du fort Nelson. D'Iberville fut alors rejoint par ses deux autres vaisseaux. Le 13, il alla bombarder le fort, le força à capituler, le 14, et il repartit, le 24, avec trois cents hommes malades du scorbut. Le 7 novembre, d'Iberville était à Belle-Ile, en France, et le lendemain il rédigeait pour le ministre de la marine, Pontchartrain, le mémorable rapport duquel nous avons extrait le récit de ces combats homériques.

Pendant ce temps, M. de Frontenac poursuivait avec vigueur la guerre contre les Iroquois. Il fondait plusieurs forts pour les brider et protéger les approches de nos frontières, s'alliait avec diverses peuplades de l'ouest, consolidait et étendait la domination française dans les Pays d'en haut.

On préparait aussi une attaque considérable contre la Nouvelle-Angleterre. Pontchartrain donna au marquis de Nesmond, officier de grande réputation, dix vaisseaux et quelques brûlots. M. de Frontenac devait joindre cette flotte avec quinze cents hommes. L'armée francaise devait aller prendre et détruire Boston et New-York. Diverses circonstances, quelques lenteurs, le mauvais temps, firent traîner les préparatifs en longeur, et la paix de Ryswyck, signée en 1697, obligea de renoncer à l'expédition. La France conservait tous ses territoires en Amérique; les Anglais renonçaient à toutes leurs

Digitized by Google

prétentions sur la baie d'Hudson; on fixa la limite entre la Nouvelle-Angleterre et l'Acadie à la rivière Saint-Georges; on laissa indécise la limite entre les possessions anglaises et françaises du côté du pays des Iroquois, pour ne pas irriter ces peuples, que les puissances rivales ménageaient avec soin.

M. de Frontenac mourut le 28 novembre 1698. « Il étoit dans sa soixante-dix-huitième année; mais dans un corps aussi sain qu'il est possible de l'avoir à cet âge, il conservoit toute la fermeté et toute la vivacité d'esprit de ses plus belles années. Il mourut comme il avoit vécu, chéri de plusieurs, estimé de tous, et avec la gloire d'avoir, sans presque aucun secours de France, soutenu et augmenté même une colonie ouverte et attaquée de toutes parts, et qu'il avoit trouvée sur le penchant de sa ruine [1]. »

XXXII

M. de Frontenac fut remplacé par le chevalier de Callières, déjà gouverneur de Montréal et intrépide militaire. « Sans avoir le brillant de son prédécesseur, il en avoit tout le solide, des vües droites et désintéréssées, sans préjugé et sans passion : une fermeté toujours d'accord avec la raison; une valeur que le flegme sçavoit modérer et rendre utile; un grand sens, beaucoup de probité et d'honneur, et une pénétration d'esprit, à laquelle une grande application avoit ajouté tout ce qu'une longue expérience peut donner de lumières. Il avoit pris dès les commencemens un grand empire sur les sauvages, qui le connoissoient exact à tenir sa parole, et ferme à vouloir qu'on lui gardât celles qu'on lui avoit données. Les François de leur côté étoient convaincus qu'il n'exigeroit jamais rien d'eux que de raisonnable; que pour n'avoir ni la puissance, ni les grandes alliances du comte de Frontenac, ni le rang de lieutenant-général des armées du roy, il ne sçauroit pas moins se faire obéir que lui, et qu'il n'étoit pas homme à leur faire trop sentir le poids de son autorité. » (*Le P. Charlevoix.*)

Le nouveau gouverneur donna tous ses soins à la conclusion d'une alliance générale avec les Indiens de la Nouvelle-France, alliance pour laquelle M. de Frontenac avait déjà fait de grands efforts. Les négociations furent simplifiées par nos victoires sur les Anglais et les Cinq Nations [2]. En 1700, M. de Callières parvint à attirer dans l'alliance française les Iroquois eux-mêmes; il resserra l'union avec les Abénaquis, les Hurons, les Outaouais, les Miamis, les Algonquins et les Illinois; en un mot, toutes les tribus de la Nouvelle-France devinrent nos alliées. Ce traité éleva une barrière formidable pour la défense des possessions françaises et permit au Canada de résister pendant soixante ans aux attaques multipliées de l'Angleterre.

M. de Callières fut particulièrement aidé dans cette importante affaire par un chef fameux des Hurons de Michilimakinac, nommé Kondiaronk, que nous appelions « le Rat, » et qui disposait de tous les Indiens des Pays d'en

[1] Le P. Charlevoix. [2] Les Iroquois.

Digitized by Google

haut. « C'étoit un homme d'esprit, extrêmement brave, et le sauvage du plus grand mérite que les François aient connu en Canada. »

Il était fort éloquent dans les conseils et ne parlait jamais sans être entièrement applaudi, même de ses adversaires. « Il ne brilloit pas moins dans les conversations particulières, et on prenoit souvent plaisir à l'agacer pour entendre ses réparties, qui étoient toujours vives, pleines de sel, et ordinairement sans réplique. Il étoit en cela le seul homme du Canada qui pût tenir tête au comte de Frontenac, lequel l'invitoit souvent à sa table pour procurer cette satisfaction à ses officiers. » (*Le P. Charlevoix.*)

Ce fut le 8 septembre 1700 que se tint la grande assemblée de Montréal, où l'on adopta les préliminaires de la paix entre les Français et les Indiens, et en 1701 le traité définitif fut signé aussi à Montréal, entre M. de Callières et les chefs des tribus.

Pendant l'une des séances de l'assemblée, le Rat se trouva mal; M. de Callières le fit secourir avec empressement, car « il fondoit sur lui sa principale espérance pour le succès de son grand ouvrage. Il lui avoit presque toute l'obligation de ce merveilleux concert et de cette réunion, sans exemple jusqu'alors, de tant de nations pour la paix générale. » Revenu à lui, le Rat s'assit dans un fauteuil au milieu de l'assemblée, et fit signe qu'il allait parler. Il parla longtemps, avec esprit et éloquence, et fut écouté avec une attention infinie. « Il fit avec modestie et tout ensemble avec dignité le récit de tous les mouvements qu'il s'étoit donnés pour ménager une paix durable entre toutes les nations; il fit comprendre la nécessité de cette paix, les avantages qui en reviendroient à tout le pays en général et à chaque peuple en particulier, et démêla avec une adresse merveilleuse les différents intérêts des uns et des autres. » Après la réponse du gouverneur, le Rat, se sentant plus mal, se fit porter à l'Hôtel-Dieu de Montréal, où il mourut dans la nuit, fort chrétiennement. Il avait été converti par le P. de Carheil, pour lequel il avait tant d'estime et de tendresse, que le missionnaire obtenait de lui tout ce qu'il voulait. On lui fit de superbes funérailles; comme il avait rang de capitaine dans nos troupes, on exposa son corps en habit d'officier; le gouverneur et toutes les autorités allèrent lui jeter l'eau bénite; ensuite six chefs de guerre portant son cercueil, escorté de sa famille, d'une compagnie de soldats, de guerriers hurons, vêtus de longues robes de castor, le visage peint en noir et le fusil sous le bras, puis du clergé, de tous les chefs des nations, allèrent déposer, au milieu des décharges de mousqueterie, les restes du Rat dans la grande église de Montréal.

Après la mort de cet homme si considérable, le traité définitif fut signé avec les chefs indiens, dans une grande séance. Plusieurs Pères Jésuites servaient d'interprètes, et chaque chef, pour parler et signer, s'était mis dans l'équipage le plus bizarre. Ces costumes grotesques réjouirent beaucoup les Français, pour qui cette cérémonie, toute sérieuse qu'elle était, fut une espèce de comédie. Le chef des Algonquins, brave et beau jeune homme, dont les victoires sur les Iroquois avaient beaucoup contribué à les décider à la paix, avait accommodé ses cheveux en tête de coq, avec un plumet rouge qui en formait la crête et descendait par derrière; il s'avança vers

Digitized by Google

l'Ononthio (le gouverneur) et lui dit : « Mon père, je ne suis point homme de conseil; mais j'écoute toujours ta voix; tu as fait la paix et j'oublie tout le passé. » Un autre s'était coiffé avec la peau de la tête d'un jeune taureau, dont les cornes lui pendaient sur les oreilles; c'était un homme de beaucoup d'esprit, très-ami des Français : « Il parla très-bien et d'une manière fort obligeante. » Un chef outagami s'était peint tout le visage en rouge et avait mis sur sa tête une vieille perruque poudrée et mal peignée, ce qui lui donnait un air affreux et ridicule à la fois. Comme il n'avait ni bonnet, ni chapeau, et qu'en s'approchant du gouverneur il voulut le saluer à la française, il ôta sa perruque, ce qui amena un rire universel qui ne déconcerta pas la gravité de l'Indien, après quoi il remit sa perruque et fit son discours. Après que chacun eut parlé, on apporta le traité, qui fut signé par trente-huit chefs; puis le grand calumet de paix : chaque signataire y fuma à son tour; on chanta le *Te Deum*; on servit ensuite trois bœufs entiers bouillis dans d'immenses chaudières; le repas fut gai; le soir il y eut illumination, feux de joie, décharge de canons. Le lendemain le gouverneur distribua aux chefs les présents du roi, et on se sépara après s'être promis de se rendre réciproquement les prisonniers; les Iroquois promirent aussi de rester neutres en cas de guerre entre la France et l'Angleterre.

Il est curieux de mentionner que quelques Français prisonniers des Iroquois ne voulurent pas profiter de la liberté qu'on voulait leur rendre; adoptés dans les tribus, y vivant sans aucun frein, il préférèrent continuer à vivre en sauvages.

Pendant que ces importantes négociations avaient lieu, le chevalier d'Iberville commençait à établir notre colonie de la Louisiane, où il mourait en 1706; et pour relier les deux pays, M. de Callières donnait à la ville de Détroit, fondée en 1685, tous les développements nécessaires, et en faisait un poste avancé qui assurait nos communications avec le pays des Miamis et des Illinois nos alliés, et de là avec la Louisiane, par le Mississipi.

Au moment où le Canada venait de conclure la paix de Montréal, la guerre de la succession d'Espagne éclatait en Europe; le Canada devait être l'un des principaux théâtres de cette nouvelle lutte. M. de Callières mourut en 1703, lorsque les hostilités allaient commencer; il fut remplacé par le marquis de Vaudreuil, déjà gouverneur de Montréal, officier très-brave, très-estimé dans la colonie et fort aimé des sauvages. Louis XIV, en le nommant gouverneur du Canada, voulut récompenser un des mousquetaires qui avaient le plus figuré à la fameuse surprise de Valenciennes.

XXXIII

Lorsque la guerre éclata entre Louis XIV et l'Angleterre, les agents anglais essayèrent de soulever contre nous les Iroquois, leurs alliés ordinaires, sans lesquels ils ne pouvaient rien entreprendre de sérieux contre le Canada; M. de Vaudreuil, puissamment secondé par les missionnaires, parvint, mal-

Digitized by Google

gré la difficulté, à les faire rester neutres, et, ce qui était aussi difficile et aussi important pour nous, à maintenir la paix parmi eux. Les hostilités commencèrent en Amérique en 1704; jusqu'en 1707, on ne fit que quelques expéditions sans importance. Cette année, les Anglais, maîtres de la mer par suite de la faiblesse de la marine française et de l'empêchement absolu où Louis XIV se trouvait de la relever, se décidèrent à attaquer les entrées du Canada; ils voulaient nous enlever l'Acadie, Terre-Neuve, la baie d'Hudson, et nous enfermer ainsi dans l'intérieur des terres. Ils commencèrent d'abord par envahir l'Acadie, afin de pouvoir, devenus maîtres de ce pays, cerner les Abénaquis nos alliés, les détruire et se délivrer de la guerre implacable que leur faisaient ces braves sauvages. Le 6 juin, Port-Royal fut attaqué à l'improviste par une flotte de vingt-quatre vaisseaux. M. de Subercase, qui commandait la place, prit ses mesures, battit les Anglais qui avaient débarqué, sans pouvoir les empêcher toutefois d'ouvrir la tranchée devant le fort; ils essayèrent de donner l'assaut, mais ils furent repoussés et obligés de se rembarquer. Le gouverneur de la Nouvelle-Angleterre fit repartir l'expédition fort augmentée de vaisseaux et d'hommes; les Anglais débarquèrent le 21 août; ils furent encore battus; leur camp fut bombardé à outrance; ils le quittèrent, s'établirent sur un autre point, marchèrent de nouveau à l'attaque de Port-Royal, mais furent encore vaincus et obligés de se rembarquer pour la seconde fois. M. de Subercase n'avait cependant qu'une poignée de soldats à opposer à une armée de trois mille hommes.

Fiers de cette victoire, les Français marchèrent contre les établissements anglais de Terre-Neuve, en 1709. Saint-Jean, entrepôt général des Anglais, était défendu par neuf cents hommes, cinquante canons et trois forts considérables. M. de Saint-Ovide, lieutenant de roi de Plaisance, rassembla cent soixante-neuf hommes, soldats, matelots, miliciens et sauvages, et au cœur de l'hiver, se mit en marche sur la neige pour tomber à l'improviste sur les établissements anglais; il arriva le 31 décembre devant ces forts. Les enlever par escalade et faire les Anglais prisonniers fut l'affaire d'une demi-heure; on fit un immense butin. Mais comme on ne pouvait, sans dégarnir Plaisance, occuper Saint-Jean, on se résolut à détruire les forts.

Ces revers multipliés, les préparatifs sérieux que nous faisions contre New-York, décidèrent les Anglo-Américains à agir avec énergie; ils se préparèrent à conquérir le Canada, afin de rester les maîtres du pays. En 1710, ils résolurent de s'emparer à tout prix de l'Acadie. Une flotte de cinquante-quatre bâtiments vint bloquer Port-Royal et débarqua près de quatre mille hommes. M. de Subercase se défendit mal cette fois et capitula le 16 octobre. L'Acadie tomba au pouvoir des Anglais, et il fut dès lors impossible de la leur reprendre.

L'année suivante (1711), des troupes arrivèrent d'Angleterre, et quinze mille hommes furent destinés à envahir le Canada, comme en 1690, du côté de Montréal et par le Saint-Laurent. Une flotte de quatre-vingt-quatre bâtiments, aux ordres de l'amiral Hill, entra dans le fleuve; mais arrivée aux Sept-Iles elle fut assaillie d'une furieuse tempête, qui la détruisit et obligea ses débris à retourner à New-York. Assuré de ce côté, M. de Vau-

Digitized by Google

dreuil s'occupa de Montréal, où trois mille hommes attendaient l'armée anglaise; mais celle-ci avait prudemment battu en retraite à la nouvelle de la destruction de la flotte.

Les Anglais ne parvenaient point, malgré leurs efforts, à décider les Iroquois à rompre leur traité avec nous et à sortir de la neutralité; M. de Vaudreuil, puissamment secondé par l'habileté des missionnaires, maintenait ces redoutables peuplades dans notre alliance. Mais les Anglais réussirent à soulever contre nous un ennemi considérable, la tribu des Outagamis ou Renards. Ils devaient s'emparer de Détroit et y introduire des troupes anglaises. Le gouverneur de Détroit, M. Dubuisson, bon officier, fut averti qu'il allait être attaqué; il avait avec lui vingt Français; il rassembla aussitôt les guerriers des Hurons, des Outaouais et des Illinois, et lorsque l'ennemi se présenta, il était en mesure; les Outagamis élevèrent un fort dans lequel on les assiégea; après une longue résistance, ils furent obligés de se rendre à discrétion et furent massacrés, au nombre de deux mille, par nos Indiens. Les Anglais manquèrent donc encore la conquête de Détroit, qui leur eût donné le centre du Canada, le commandement des lacs, le commerce des Pays d'en haut, et eût coupé toute communication entre le Canada et les Indiens de l'Ouest.

La paix d'Utrecht termina la guerre. Louis XIV, obligé de signer la paix avec l'Angleterre, accepta les conditions qu'elle dicta; il lui céda la baie et le détroit d'Hudson avec toutes les terres, mers, rivages, fleuves et lieux qui en dépendent (art. 10); l'Acadie ou Nouvelle-Ecosse, en entier, conformément à ses anciennes limites, Port-Royal ou Annapolis, et généralement tout ce qui dépend desdites terres (art. 12); Terre-Neuve avec les îles adjacentes (art. 13). La France se réserva l'île du Cap-Breton et les autres îles du golfe du Saint-Laurent, ainsi que le droit de pêcher sur la côte de Terre-Neuve.

Le traité d'Utrecht livra à l'Angleterre tout le littoral de nos possessions et les entrées du Canada; il porta le premier coup au système colonial de Colbert et prépara incontestablement la perte du Canada.

L'article 10 disait aussi que des commissaires seraient nommés pour le règlement des limites entre les colonies anglaises et françaises. Rien n'était plus incertain, en effet, que ces limites. Qu'était-ce que la Nouvelle-Ecosse? Suivant les Français, ce n'était absolument que la presqu'île jusqu'à l'isthme; suivant les Anglais, c'était d'abord la presqu'île, puis les bassins du Kennebecky, du Saint-Georges, du Penobscot et du Saint-Jean, avec le territoire des Abénaquis. Il allait devenir difficile de s'entendre lorsqu'on en viendrait à régler les limites des deux colonies. En attendant, les Anglais, furieux des ravages des Abénaquis, commencèrent aussitôt la guerre contre ces Indiens; elle dura longtemps, parce qu'ils refusèrent toujours de se soumettre. Pendant ces luttes, les Anglais massacrèrent le P. Rasle, en mission chez les Abénaquis, qu'ils regardaient comme le principal auteur de la résistance de ces Indiens catholiques et si fermes alliés de la France. En 1724, après de nombreux échecs, les Anglais furent obligés de renoncer à vouloir soumettre les Abénaquis et les laissèrent en repos. Nous avions

Digitized by Google

soutenu ces Indiens, parce qu'en effet, si on abandonnait aux Anglais les terres des Abénaquïs, sous prétexte qu'elles dépendaient de la Nouvelle-Ecosse, et celles des Iroquois, parce que Louis XIV, à Utrecht, avait renoncé aux droits qu'il prétendait avoir sur leurs cantons, il en résultait que les Anglais reculaient leur frontière jusqu'au Saint-Laurent, depuis le lac Ontario jusqu'à la mer.

Cette prétention va être bientôt formulée par le cabinet de Londres.

XXXIV

La cession de l'Acadie et de Terre-Neuve mettait les entrées du Canada aux mains des Anglais, et leur permettait de couper les communications de la colonie avec la France. Heureusement on avait conservé, à la paix d'Utrecht, l'île Royale, située dans le golfe du Saint-Laurent, entre l'Acadie et Terre-Neuve; la position de cette île nous donnait le moyen, en y fondant un grand établissement maritime, de maintenir notre domination sur le golfe et de rester encore les maîtres, en partie du moins, de l'entrée du Canada. Mais pour cela, il fallait établir un port et une place forte dans l'île Royale qui était, avant 1713, absolument abandonnée. MM. Raudot, intendants, appelèrent l'attention du gouvernement sur l'île Royale par de bons mémoires bien étudiés, et comme il était indispensable d'y faire un établissement solide, on se décida, en 1720, à fonder Louisbourg, à la partie la plus orientale de l'île Royale. On en fit une grande place forte, à laquelle on dépensa 30 millions de livres; on eut dès lors une forte position maritime, donnant une bonne relâche à nos vaisseaux, commandant le golfe, nous assurant la pêche de ces parages, et coupant les communications de l'Acadie et de Terre-Neuve. On vit, dans les guerres suivantes, combien Louisbourg était admirablement situé pour la course, et les corsaires qui en sortirent valurent bientôt à Louisbourg le surnom de Dunkerque de l'Amérique. Il eût mieux valu en faire un Gibraltar; au lieu de cela, on ne termina jamais les fortifications de Louisbourg, à cause de l'énormité des dépenses, et, de plus, il n'y eut jamais la garnison nécessaire.

L'île Royale se peupla des colons de Terre-Neuve et de l'Acadie qui vinrent s'établir à Louisbourg, au port Toulouse et au port Dauphin.

Pendant cette période de paix qui s'étend de 1713 à 1744, et qui est unique dans l'histoire du Canada, la colonie prit un grand essor. En 1721, on n'y comptait que 25,000 habitants, et en 1744 il y en avait 50,000[1]. M. de Vaudreuil fit faire de grands progrès à l'agriculture par des défrichements considérables; il donna au commerce toute l'extension compatible avec les mauvais règlements qui régissaient nos colonies, et qui entravaient le commerce par toutes sortes de restrictions, de gênes et de droits.

[1] La prospérité de nos colonies d'Amérique et des Indes est due à l'habile administration du cardinal Fleury, envers qui on a été trop souvent injuste, faute de connaître suffisamment l'histoire de ce grand ministre.

Digitized by Google

Aussi ne tirait-on pas parti, comme on aurait pu le faire, des productions de la Nouvelle-France, de ses bois, de son charbon de terre, du fer, du cuivre, du chanvre, de tout ce qui fait actuellement la richesse des dix-huit millions d'habitants qui la peuplent aujourd'hui. Le seul commerce important était celui des pelleteries, dont on exportait, en 1754, pour 3 millions de francs.

Ce commerce était très-lucratif et nous était vivement disputé par les Anglais; de là ces luttes entre les deux nations pour obtenir l'alliance des sauvages et pour s'établir dans ces « terres de chasse » qui sont devenues de nos jours les plus riches terres à blé. La Nouvelle-Angleterre avait un immense avantage sur nous; l'industrie et le commerce y étaient libres; les colons anglais fabriquaient eux-mêmes une grande partie des marchandises qu'ils troquaient avec les Indiens; et, comme le fret et les assurances maritimes étaient moins élevés qu'en France, et que le commerce anglais était plus intelligent que le nôtre à tous égards, les marchandises venant d'Europe coûtaient aux colons anglais beaucoup moins cher que les pareilles ne revenaient aux Canadiens. Il est facile avec ces données de comprendre comment les traitants anglais parvinrent à prendre pour eux la plus grosse part de la troque des pelleteries; ils furent encore aidés par la liberté qu'ils avaient de vendre de l'eau-de-vie aux sauvages, tandis que chez nous la traite de l'eau-de-vie fut toujours interdite. De plus, les Anglais savaient se conformer aux goûts des Indiens; ils leur fournissaient des étoffes et des marchandises telles qu'ils les voulaient, et les faisaient exprès pour eux; tandis que tout ce que nous vendions aux sauvages venait de France et était fabriqué d'après des règlements précis et invariables, et le plus souvent était en plein désaccord avec les goûts et même avec les besoins des Indiens. La compagnie des Indes, pour faire un énorme bénéfice de sept cents pour cent sur le castor, payait peu ses troqueurs, qui ne pouvaient donner aux sauvages que deux francs par livre de castor, tandis que le troqueur anglais, plus libre, payait trois et quatre francs et nous faisait ainsi une concurrence difficile à soutenir.

Il n'est que trop évident que ces erreurs économiques ont constamment paralysé les progrès de la colonie et préparé sa chute. Achetant sans cesse à la métropole et lui vendant fort peu, le Canada était sans numéraire; on y suppléa par de la monnaie de carte [1], que l'on convertissait en lettres de change qui étaient acquittées en France par le gouvernement. A plusieurs reprises, les embarras du Trésor empêchèrent le payement de ces lettres de change; la monnaie de carte se déprécia. Il en survint un accroissement de prix considérable pour toutes marchandises; et comme pendant la guerre le grand consommateur était le roi, pour les dépenses de l'armée, ce fut lui seul qui supporta le discrédit du papier et le préjudice de la cherté. La dépense devint telle, plus tard, pendant la guerre de sept ans, que le gouvernement ne put la supporter et abandonna le Canada.

Une autre cause de ruine pour la colonie était le droit qu'avaient obtenu

[1] Voyez Raynal.

Digitized by Google

tous les fonctionnaires, de tout grade et de tout ordre, de faire le commerce, afin de compenser, par les bénéfices qu'ils obtenaient, l'insuffisance de leurs traitements. Il en résulta des abus incroyables, et qui devinrent criminels au premier chef, dans les dernières années de la domination française. Les fonctionnaires s'associaient entre eux et avec quelques marchands privilégiés, pour acheter et revendre au gouvernement ainsi qu'aux colons au prix qu'ils voulaient; ils tuaient, par ce système d'accaparement, toute concurrence qui aurait pu faire baisser les prix. On conçoit, dans un pareil état de choses ce qui peut arriver, si les fonctionnaires ne sont pas d'une exacte probité; aussi, aurons-nous à raconter, à partir de 1754, les actes les plus coupables, à propos des spéculations de l'intendant du Canada et de ses complices.

Il est facile, après ces détails, de se rendre compte des raisons pour lesquelles les progrès de la Nouvelle-France ont été si lents et si peu considérables; cependant, il y avait tant de sources de richesse dans ce pays, que malgré tout il florissait.

L'époque de la Régence a été un moment de prospérité pour nos colonies, dû à l'habileté de Law et à la puissance de la célèbre compagnie des Indes qu'il fonda. La Louisiane, qu'on appelait alors le Mississipi, prit une grande importance. En 1717, on y fonda la Nouvelle-Orléans, et de nombreux colons arrivèrent dans cette colonie, dont le monopole entrava la prospérité, comme à la Nouvelle-France.

On a vu combien la population augmenta en Canada; on y fonda aussi plusieurs forts pour s'assurer de la possession du pays. On bâtit le fort Beauséjour, sur l'isthme de l'Acadie; le fort Niagara (1721), sur le lac Ontario, pour conserver la domination des lacs contre les Anglais, qui venaient d'élever le fort Oswego ou Chouegen, sur le lac Ontario, et afin d'assurer nos communications avec les Pays d'en haut et avec la Louisiane; on construisit le fort Saint-Frédéric, sur le lac Champlain, pour couvrir cette frontière si importante, et aussi pour être à portée d'envahir facilement la Nouvelle-Angleterre.

Le marquis de Beauharnais, capitaine de vaisseau, qui avait succédé à l'habile M. de Vaudreuil (1725), envoya Varenne de la Vérendrye pour explorer « les pays de la mer de l'Ouest, » c'est-à-dire les terres à l'ouest des grands lacs et des monts Rocheux. De beaux voyages furent accomplis par cet intrépide voyageur (1728-43). Des découvertes importantes et trop peu connues [1], qui ont précédé de plus de soixante ans celles des Américains dans ces mêmes contrées, furent le résultat de ces hardies explorations, pendant lesquelles on fonda sur le lac Bourbon (Winnipeg) plusieurs forts qui achevèrent de nous rendre maîtres de tout le bassin des cinq lacs.

[1] Voyez, dans le *Moniteur* du 14 septembre 1852, un remarquable travail de M. P de Margry sur ce voyageur. La Vérendrye a découvert tout le pays entre les monts Rocheux et les lacs Supérieur et Winnipeg, le Haut-Missouri et les monts Rocheux; avant lui on ne connaissait rien dans tout l'intervalle de la Californie à la baie d'Hudson.

Digitized by Google

XXXV

La guerre de la succession d'Autriche (1740-48) fit cesser la paix dont jouissait l'Amérique depuis 1713, et amena une nouvelle lutte entre la France et l'Angleterre. Comme à l'ordinaire, le Canada fut l'un des principaux théâtres de la guerre entre les deux nations. Les colonies anglaises étaient extrêmement irritées de la fondation de Louisbourg, de l'importance militaire et commerciale que cette ville avait assez rapidement acquise ; elles résolurent d'en faire la conquête. Les Corsaires qui sortirent de Louisbourg, dès le commencement des hostilités, en capturant un nombre incroyable de bâtiments de Boston et de New-York, portèrent l'exaspération des colons anglais au comble; et, comme la métropole ne leur envoyait ni vaisseaux, ni soldats, ni argent, ils se décidèrent à faire eux-mêmes la conquête de Louisbourg. Les Anglo-Américains prirent dès lors la ferme résolution de détruire entièrement la domination française en Amérique, avec ou sans le secours de l'Angleterre; ils entraînèrent la métropole, et ils apportèrent dans cette lutte une persévérance et une ardeur que nuls revers, nuls sacrifices ne purent abattre, et qui les rendirent enfin maîtres de la Nouvelle-France en 1760.

Un avocat nommé Shirley forma le projet de l'expédition de Louisbourg; un marchand, Pepperel, l'exécuta avec 4,000 colons, laboureurs, ouvriers, qu'il enrôla et qu'il joignit à quelques secours arrivés d'Angleterre. En 1745, l'expédition anglo-américaine, renforcée de quatre vaisseaux anglais, débarqua dans l'île Royale. Il se passait à Louisbourg des faits déplorables qui amenèrent la prise de la place. La garnison, dès le mois d'octobre 1744, était en pleine révolte. On employait les soldats à augmenter les fortifications, et on ne leur payait pas ce qu'on avait promis de leur donner pour ce travail. Il paraît qu'on leur retenait aussi une partie de la solde et des subsistances. L'intendant de Louisbourg était alors un M. Bigot, dont il sera amplement question plus loin, et dont l'improbité était complète; il paraît que l'intendant et les officiers avaient commis de déplorables voleries, qui poussèrent le soldat à murmurer, puis à se soulever et à se nommer de nouveaux officiers. Cette coupable sédition, qui encouragea les Anglo-Américains à venir attaquer Louisbourg, durait encore quand l'ennemi arriva. A l'approche des Anglais, le gouverneur Duchambon fit appel au patriotisme de ses soldats; les séditieux se soumirent, mais il demeura entre le soldat et l'officier une méfiance qui paralysa la défense. Louisbourg était défendu par 600 soldats et 800 habitants armés à la hâte. C'était assez pour repousser les 4,000 miliciens anglais, si l'on eût été d'accord. Les miliciens anglais s'approchèrent de la place avec assurance; et lorsqu'on parla d'ouvrir la tranchée, et de faire les zigzags et autres travaux d'attaque, ils se mirent à rire, et dans leur ignorance de la guerre, ils s'avancèrent à découvert et en ligne contre les batteries de la place; les pertes énormes qu'ils éprouvèrent leur donnèrent une leçon dont ils surent profiter, et dès lors ils eurent pour le

Digitized by Google

défilement beaucoup plus de respect. Il eût suffi de quelques sorties vigoureuses pour chasser, la baïonnette dans les reins, les miliciens de Pepperel; mais les officiers, croyant ou feignant de croire que la garnison profiterait d'une sortie pour déserter, se renfermèrent dans l'enceinte, et après une défense plus que médiocre, Duchambon capitula le 16 juin, et remit une place des plus fortes à une poignée de miliciens commandés par un marchand. Le temps qui devint affreux, les pluies extraordinaires qui se mirent à tomber, auraient obligé Pepperel à lever le siége si Duchambon eût tenu huit jours de plus, et les renforts envoyés de France arrivèrent, à peine la ville venait-elle de se rendre.

Le ministre, M. de Maurepas, voulut reprendre Louisbourg; on ne pouvait en effet laisser aux Anglais la clef du Canada; d'ailleurs nos succès à Fontenoy, à Bassignano et dans les Indes, ne nous permettaient pas de supporter cet échec en Amérique. On prépara, en 1746, un grand armement de 11 vaisseaux et de 30 bâtiments pour transporter 3,000 hommes à l'île Royale. Le duc d'Anville eut le commandement de cette flotte. 600 Canadiens et autant de sauvages, commandés par M. de Ramsay, devaient venir de Québec se joindre aux troupes de la flotte. On devait débarquer à Chibouctou (Halifax), reprendre Louisbourg, conquérir Annapolis et l'Acadie, puis détruire Boston et ravager les côtes de la Nouvelle-Angleterre. D'Anville eût accompli sa mission, parce que les Anglais n'avaient aucune force en état de lui résister, lorsqu'une effroyable tempête détruisit la flotte française en vue de Chibouctou (septembre). Les débris débarquent, une épidémie se déclare et enlève 2,400 hommes en quelques jours; la contagion gagne les Abénaquis, qui étaient venus nous rejoindre, et enlève le tiers de ces braves gens. Le duc d'Anville étant mort, son successeur se tua dans un accès de fièvre; enfin, en octobre, 4 vaisseaux et ce qui restait de l'armée quittèrent Chibouctou pour aller assiéger Annapolis. Une nouvelle tempête éclata, en vue de l'île de Sable, et obligea les restes de la flotte à retourner en France.

Pendant ce temps, M. de Ramsay attaquait Annapolis, mais il se retira à la nouvelle du dernier désastre qui venait d'accabler nos vaisseaux, et alla prendre ses quartiers d'hiver à Beaubassin. Les Anglais, commandés par le colonel Noble, vinrent l'attaquer; mais le 11 février 1747, ils furent battus de front, tournés par un détachement, écrasés et obligés de se rendre à discrétion. La victoire du Grand-Pré abaissa un peu la jactance des Anglo-Américains. Pendant le reste de l'année, la Nouvelle-Angleterre fut envahie et impitoyablement ravagée.

Un nouvel armement fut préparé pour le Canada : 6 vaisseaux de ligne durent escorter un convoi de 30 bâtiments chargés de troupes, de provisions et de marchandises. L'amiral de la Jonquière eut le commandement de cette escadre : arrivé à la hauteur du cap Finistère (d'Espagne), la Jonquière fut attaqué par 17 vaisseaux anglais, aux ordres des amiraux Anson et Warren, et se battit héroïquement pour sauver les transports; mais ses 6 vaisseaux furent pris avec le tiers du convoi (3 mai 1747).

Le traité d'Aix-la-Chapelle termina la guerre de la succession d'Autriche. Nous rendîmes Madras aux Anglais, qui nous restituèrent Louisbourg. On

Digitized by Google

remit à l'examen de commissaires le règlement des limites de la Nouvelle-France et de la Nouvelle-Angleterre; toutefois il était évident que l'on ne regardait, dans ce dernier pays, la paix d'Aix-la-Chapelle que comme une trêve. Le comte de la Galissonière, homme d'un esprit fort éclairé et d'une grande habileté, fut alors nommé gouverneur du Canada; à la même époque, M. Bigot, que nous avons appris à connaître pendant le siége de Louisbourg, devint intendant de la Nouvelle-France.

XXXVI

Aussitôt après la signature de la paix et avant que la commission désignée pour régler les frontières des deux colonies se rassemblât, les colons anglais, surtout ceux de la Virginie, commencèrent à envahir notre territoire, non-seulement dans les terres contestées comme dépendances de l'Acadie, mais encore sur des terres évidemment et incontestablement à la France.

Peu après la paix, une compagnie d'actionnaires anglais et virginiens se forma pour coloniser la vallée de l'Ohio; et, en 1750, le parlement anglais, lui concéda six cent mille acres de terrain; la compagnie envoya ses agents, fonda des factoreries et commença à établir des colons. La vallée de l'Ohio était cependant une possession bien française; la Belle-Rivière avait été découverte en 1670 et 1671 par Cavelier de la Salle, qui en avait pris solennellement possession au nom de Louis XIV. Mais les colons anglais en étaient arrivés à vouloir être les seuls maîtres de l'Amérique; ils étaient décidés à la guerre et à profiter de la faiblesse de notre marine et de la supériorité écrasante de la leur. Aussi leurs prétentions étaient-elles d'accord avec cette disposition des esprits.

Ils réclamèrent comme dépendance de l'Acadie tout le pays entre la mer et le Saint-Laurent jusqu'aux lacs et la rivière Penobscot; ils voulurent aussi s'établir dans le pays compris entre les lacs, le Mississipi et les monts Alléghanis, et arrosé par l'Ohio. Si ces prétentions étaient admises, le Canada se trouvait réduit au pays baigné par la rive gauche du Saint-Laurent et à quelques territoires au nord des lacs, que les Anglais envahissaient encore par la baie d'Hudson; le Canada perdait toute communication avec le Mississipi et la Louisiane; il perdait l'alliance des Indiens et la traite des pelleteries. Il est à remarquer que les limites que les colons anglais voulaient donner à leur pays sont précisément celles des Etats-Unis, et que les mêmes querelles qui ont divisé la France et les Anglais sur les limites du Canada, ont agité longtemps les Anglais devenus maîtres du Canada, et les Américains devenus libres. Le Saint-Laurent et les lacs sont aujourd'hui la limite des deux pays, comme les colons anglais l'exigeaient de la France en 1750.

Les Français opposaient aux demandes des Anglais l'article 9 du traité d'Aix-la-Chapelle qui stipulait que toutes choses seraient remises sur le même pied qu'avant la guerre; or, avant la guerre, les Anglais ne possédaient l'Acadie que jusqu'à l'isthme; ils n'avaient point d'établissements dans la vallée de l'Ohio. On discuta pendant cinq ans, et les discussions de

Digitized by Google

la commission des frontières ne produisirent que trois volumes in-4° de mémoires; il devint impossible de s'entendre, parce que les arguments français étant sans réplique : on n'y répondait que par des objections de la plus insigne mauvaise foi.

L'Angleterre, sûre de la victoire, poussait à la guerre en émettant des prétentions que le gouvernement français ne pouvait accepter sans se déshonorer. Aussi, pendant qu'on discutait à Paris, on agissait au Canada et on s'y préparait à la guerre qui allait éclater et décider, cette fois, qui de la France ou de l'Angleterre resterait maîtresse de l'Amérique.

L'amiral la Galissonnière croyait que l'isthme de l'Acadie et les monts Alléghanis étaient les vraies frontières et les boulevards nécessaires de la Nouvelle-France, et qu'il fallait absolument, pour le salut de la colonie, empêcher les Anglais de franchir leurs anciennes limites pour s'établir dans la vallée de l'Ohio et dans celle du Saint-Laurent. Décidé à maintenir les droits de la France sur les pays contestés, le gouverneur se prépara à repousser par la force toute tentative des Anglais. Il fit construire deux forts à l'isthme de l'Acadie, le fort des Gaspareaux et le fort Beauséjour, et s'efforça d'attirer les Acadiens sur le territoire français, afin de donner à cette frontière une population capable de la défendre. Il éleva sur le Saint-Laurent, entre Montréal et fort Frontenac, le fort de la Présentation pour s'assurer du fleuve et achever de brider les Iroquois; on construisit sur le lac Ontario le fort de Toronto pour relier fort Frontenac et Détroit; de telle sorte que de Québec au Mississipi il existait une grande ligne de postes militaires qui commandaient les communications entre le Canada et la Louisiane; elle se composait de Québec, Montréal, la Présentation, Frontenac, Toronto, Détroit, fort des Miamis, fort Saint-Joseph, Chicago, fort Crèvecœur sur l'Illinois et le fort de Chartres sur le Mississipi. En avant de cette ligne, entre le lac Ontario et le Mississipi, et en suivant le cours de l'Ohio, on éleva une autre ligne de postes militaires, destinés à fortifier notre frontière, à nous assurer la possession de l'Ohio et à empêcher les Anglais de s'établir au delà des Alléghanis. Cette ligne de postes avancés commençait à Niagara et se continuait par le fort Presqu'île, le fort de la Rivière aux Bœufs, le fort Machault et le fort Duquesne; on ne bâtira ce dernier qu'un peu plus tard. Tous ces forts furent armés, approvisionnés et pourvus de bonnes garnisons.

M. de la Galissonnière réorganisa la milice et la porta à 12,000 hommes. En même temps, il envoya un détachement de 300 hommes dans la vallée de l'Ohio pour en chasser les Anglais, les traitants et les nouveaux colons de la Compagnie de l'Ohio, avec ordre de prendre possession de rechef du pays d'une manière solennelle.

M. de la Jonquière, marin fort habile, succéda à M. de la Galissonnière en août 1752 et mourut la même année. Il eut pour successeur le marquis Duquesne, capitaine de vaisseau, de la famille du grand amiral, pendant l'administration duquel la guerre, qui était imminente, éclata enfin.

Duquesne trouva la colonie dans un assez grand désordre, dont la cause particulière paraît avoir été la faiblesse de son prédécesseur, mais dont la cause

Digitized by Google

générale et principale était dans le relâchement universel de toute l'administration française à cette déplorable époque. On trouve dans la correspondance de Duquesne avec le ministre des détails presque incroyables sur l'indiscipline qui régnait alors dans les troupes du Canada. Dans une lettre du 30 octobre 1753 [1], le gouverneur dit que les officiers ne veulent pas servir et paraissent consternés lorsqu'ils reçoivent un ordre de service. Dans une autre lettre, du 26 octobre [2], il est question des soldats; les troupes de la colonie étaient fort mal composées; il y avait beaucoup de déserteurs et de mauvais sujets; « leur indiscipline est outrée, disait Duquesne; cela provient de l'impunité dans les cas les plus griefs. » Il dit avoir vu un soldat passer sous le nez de son capitaine sans lui ôter son chapeau; les soldats ont des dettes, sont d'une malpropreté « la plus crasse, » d'une négligence complète dans le service. Il fallut, à force de sévérité et de salutaires exemples, relever la discipline, et Duquesne n'y parvint pas sans peine. Il écrivait à un des meilleurs officiers de l'armée, au capitaine Marin [3] : « Je me sauray bon gré de débarrasser le roy de certains sujets qui croient l'honorer beaucoup d'être à son service. » Au bout de vingt mois d'efforts persévérants, Duquesne avait rétabli la discipline la plus exacte et avait transformé de mauvais soldats en excellentes troupes très-dociles, solides et pleines d'ardeur. Il disciplina aussi les milices, s'occupa de leur instruction, soigna leur armement, et en fit aussi d'excellents soldats.

Toutes ces réformes soulevèrent une violente opposition dans la colonie; mais Duquesne força au silence toutes ces voix intéressées au maintien des abus et du désordre. Parmi ces voix, celle qui se fit entendre le plus haut fut la voix de l'intendant dilapidateur, dont on lira les forfaits un peu plus loin. Il adressait [4] au ministre les plaintes les plus amères contre le gouverneur. « Le marquis Duquesne, disait-il, bannit de la colonie, chasse sans procès, sans enquête et sans prendre l'avis de l'intendant. » Bigot parle de deux miliciens qui se sont mutinés; le gouverneur les a mis sept mois au cachot et les a bannis. Pour ceux-là, comme la cause de leur punition est militaire, Bigot déclare qu'il se résigne; mais Duquesne a exilé un colon de Détroit pour avoir traité avec les sauvages malgré la défense du commandant de Détroit; Bigot déplore un acte pareil. On abuse des milices, dit-il encore; on ne peut cultiver les terres, parce que les colons sont toujours sous les armes.

XXXVII

En même temps que Duquesne, par ses réformes, mettait la colonie, l'armée et les milices en état de résister à la guerre à outrance dont elle était menacée, il chargeait le capitaine Marin d'aller fonder sur l'Ohio le fort Duquesne. Ce brave et intelligent officier succomba à ses fatigues à la fin

[1] Archives de la marine.
[2] *Ibid.*
[3] Duquesne au capitaine Marin, le 27 août 1753. Archives de la marine.
[4] Lettre du 28 août 1753; aux Archives de la marine.

Digitized by Google

de 1753. Le capitaine de Contrecœur lui succéda et reçut l'ordre formel d'empêcher les Anglais de s'établir sur la Belle-Rivière.

De son côté le gouverneur de la Virginie, Dinwiddie, qui « s'opiniâtrait à s'emparer de l'Ohio, » comme le disait Duquesne, prit la résolution de soutenir par la force les traitants et les colons anglais qui s'établissaient dans le pays contesté. Pour cela, il ordonna de construire un fort sur l'Ohio, autant pour prendre position dans le pays que pour couper notre ligne de communication entre Québec et la Nouvelle-Orléans.

Il envoya reconnaître et étudier le terrain (fin de novembre 1753) par un jeune homme de vingt et un ans, déjà considérable par l'ardeur de son patriotisme, la fermeté et la résolution de son caractère. C'était Georges Washington, qui était, à ce moment, major dans les milices de la Virginie. Washington vint, en qualité de commissaire, parlementer auprès des Français ; il portait une sommation qui leur ordonnait d'évacuer le territoire britannique de la vallée de l'Ohio. Pendant sa mission, le major virginien observa, étudia le terrain et nos forces; il pratiqua les Indiens, chercha à nouer des intelligences parmi eux; et, à son retour, il indiqua comme la clef du pays disputé, qu'il fallait occuper et fortifier, le confluent des deux rivières Alléghani et Monongahéla [1], qui par leur réunion forment la Belle-Rivière ou Ohio. Ce choix prouve la sûreté du coup d'œil et le jugement excellent du jeune major. Mais à ce moment même les Français y élevèrent le fort Duquesne.

Enfin, en 1754, Dinwiddie commença les hostilités sans que les deux nations fussent régulièrement en guerre. Il envoya, pour occuper les terres de l'Ohio, une colonne de miliciens commandée par le major Washington. Son avant-garde, aux ordres de l'enseigne Ward, construisit un petit fort sur l'Ohio, qui fut aussitôt attaqué et enlevé par les Français, et sa garnison faite prisonnière.

A ces nouvelles, M. de Contrecœur chargea un de ses officiers, M. de Jumonville, de porter au chef des Anglais « une sommation de se retirer, attendu qu'il étoit sur le territoire françois. » Le parlementaire français, obligé de traverser des forêts et des territoires habités par des tribus sauvages hostiles, avait pris une escorte de trente-quatre hommes. Dans la nuit du 17 mai, ce détachement fut cerné par les troupes de Washington. Dès le matin, il fut attaqué par surprise et avec précipitation. M. de Jumonville et neuf des siens furent tués, le reste de l'escorte fut pris ou se sauva.

L'attaque et la mort de notre parlementaire souleva le Canada d'indignation. Y eut-il dans cet événement le parti pris de la part des colons anglais d'engager la guerre par un de ces actes qui ne permettent plus de reculer, ou bien la mort de M. de Jumonville ne fut-elle que le résultat d'une erreur ou du manque de précautions suffisantes pour faire reconnaître son caractère de parlementaire ? Voilà ce qu'il est difficile d'établir aujourd'hui, ou du moins de mettre à l'abri de toute espèce de doute. Toujours est-il que l'opinion publique en Canada se prononça dans le sens le moins favo-

[1] La rivière Malenguculé de nos colons.

Digitized by Google

rable à Washington, ainsi qu'on le verra par les extraits des pièces officielles qui vont suivre.

Nous commencerons par donner sur cette affaire les explications des colons anglo-américains.

Le gouverneur Dinwiddie déclara que Washington n'avait fait que son devoir en protégeant les terres de S. M. B.; que Jumonville s'était écarté[1] de la conduite ordinaire des parlementaires; que sa troupe le fit prendre pour autre chose qu'un parlementaire, et que si l'on a commis quelque faute en l'attaquant, elle doit être attribuée à son imprudence. Rien dans tout cela ne justifie Washington. L'historien Bancroft raconte qu'au moment où les Français furent surpris au milieu de la forêt, où les Anglais les avaient cernés, ils coururent aux armes, et que Washington s'écria « feu » et qu'il donna l'exemple.

Washington, cherchant à se justifier d'un acte qui pesait sur sa renommée, dit dans ses lettres qu'il regardait les frontières de la nouvelle Angleterre comme envahies par les Français, *et que la guerre lui semblait exister*, puisque les Français avaient attaqué et pris l'enseigne Ward; que ses ordres formels étaient de marcher en avant pour repousser les Français qui étaient agresseurs; que les Français, à sa vue, avaient couru aux armes; qu'alors il avait ordonné de faire feu; qu'un combat d'un quart d'heure s'était engagé, à la suite duquel les Français avaient eu dix hommes tués, un blessé et vingt et un prisonniers, et les Anglais un homme tué et trois blessés; qu'il était faux que Jumonville ait lu une sommation, ce qui eût fait connaître son caractère; Washington affirme qu'il n'y a point eu guet-apens; il y a eu surprise et escarmouche, ce qui est de bonne guerre.

Après avoir reproduit les dires de l'ennemi, je cite maintenant les documents français, et d'abord la lettre de M. de Contrecœur au gouverneur du Canada (2 juin 1754; *Arch. de la mar.*).

« A sept heures du matin ils furent entourés... Deux décharges de mousqueterie furent tirées sur eux par les Anglois. M. de Jumonville les invita par un interprète à s'arrêter, ayant quelque chose à leur dire. Le feu cessa. M. de Jumonville fit lire la sommation que j'avois envoyée pour les prévenir de se retirer... Les sauvages qui étoient présents dirent que M. de Jumonville fut tué par une balle qu'il reçut à la tête, tandis qu'il écoutoit la lecture de la sommation, et que les Anglois auroient sur-le champ taillé en pièces toute la troupe, si les sauvages ne les en avaient pas empêchés en s'élançant devant eux.... »

L'abbé de Lisledieu, vicaire général de la nouvelle France en Canada, écrit, le 12 octobre 1754 au ministre de la marine, qu'il a reçu de Québec une lettre, datée du 28 juillet, dans laquelle on lui dit : « ... et sur la nouvelle qu'il y avoit des Anglois en marche, on a envoyé un officier avec trente-quatre hommes pour leur parler et les sommer; mais ils ont tué cet officier et sept autres personnes, le reste fait prisonnier, quoyque l'officier porta pavillon, voulut lire des ordres et déclara qu'il venoit parler. Ce coup

[1] On ne dit pas comment.

Digitized by Google

nous a irrité et, pour le venger, on a envoyé dans la Belle-Rivière un détachement de sept cents hommes.... »[1].

Dans une lettre de Duquesne au ministre[2] on trouve cette phrase : « J'ay infiniment pris sur moy de ne pas mettre tout à feu et à sang après l'acte d'hostilité indigne commis sur le détachement du sieur de Jumonville... » Dans une autre pièce[3], on trouve que les nommés J. B. Berger et Joachim Parent, Canadiens, faits prisonniers par les Anglais dans l'affaire de Jumonville et renvoyés en France en 1755 « confirment toutes les circonstances de l'assassinat du S. de Jumonville par les Anglois. »

Nous terminerons enfin toutes ces citations en reproduisant la lettre écrite au ministre par M. de Vaudreuil, successeur de Duquesne[4].

« J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint la liste des officiers, cadets et Canadiens qui accompagnoient M. de Villiers de Jumonville dans le voyage qu'il fit l'année dernière à la Belle-Rivière, par ordre de M. le marquis Duquesne, pour aller sommer les Anglois de se retirer et de ne faire aucun établissement sur les terres de S. M. Vous verrez, Monseigneur, par cette liste :

1° Qu'il périt neuf hommes avec M. de Jumonville *qui furent assassinés avec lui* par le colonel *Wemcheston* et sa troupe, composée de sauvages et de troupes de la Nouvelle-Angleterre ;

2° Que M. Drouillon, officier, deux cadets de nos troupes et onze Canadiens ont été envoyés à Londres ;

3° Que le sieur Laforce, excellent et brave Canadien, est détenu en prison à la Virginie ;

4° Que six autres de nos Canadiens ont été renvoyés à la Martinique ; il en est arrivé deux qui m'ont donné la dernière liste et m'ont informé des cruautés dont les Anglois avoient usé à leur égard, pendant qu'on s'étudioit icy à procurer tous les agréments possibles aux deux ôtages de M. de Villiers, et à leur donner une entière liberté. »

Cette déplorable affaire eut un grand et long retentissement ; en 1759, Thomas publiait un poëme en quatre chants, sous le titre de *Jumonville*, dans lequel il racontait l'événement selon les traditions que nous venons de faire connaître.

Après la mort de M. de Jumonville, Washington construisit, sur une des sources de l'Ohio, la Monongahéla, le fort de la Nécessité, et attendit de nouvelles troupes pour attaquer le fort Duquesne.

M. de Contrecœur, le 28 juin, envoya M. de Villiers[5] frère de Jumonville, avec six cents Canadiens et cent sauvages, venger la mort de son frère et repousser l'ennemi ; sa commission était ainsi conçue :

« Nous, capitaine d'une compagnie du détachement de la marine, commandant en chef le party de la Belle-Rivière, des forts Duquesne, Presqu'île et de la Rivière au Bœuf ;

[1] Archives de la marine.
[2] Du 12 octobre 1754 ; Archives de la marine.
[3] Du 8 octobre 1754 ; *idem*.
[4] De Montréal, le 30 octobre ; 1755 *idem*.
[5] Louis Coulon, écuyer, sieur de Villiers.

Digitized by Google

« Il est ordonné au S. de Villiers, capitaine d'infanterie, de partir incessamment avec le détachement françois et sauvage que nous luy confions, pour aller à la rencontre de l'armée angloise.

« Luy ordonnons de les attaquer s'il voit jour à le faire, et de les détruire même en entier, si il le peut, *pour les châtier de l'assassin* qu'il nous ont fait en violant les lois les plus sacrées des nations policées.

« Si ledit S. de Villiers ne trouvoit plus les Anglois et qu'ils se fussent retirés, il les suivra autant qu'il le jugera nécessaire pour l'honneur des armes du Roy.

« Et dans le cas qu'ils fussent retranchés et qu'il ne vît pas jour à pouvoir combattre les Anglois, il ravagera leurs bestiaux et tâchera de tomber sur quelques-uns de leurs convois, pour les deffaire en entier.

« *Malgré leur action inoüie,* recommandons au S. de Villiers d'éviter toute cruauté, autant qu'il sera en son pouvoir.

« S'il peut les battre et nous venger de leur mauvais procédé, il détachera un de leurs prisonniers pour annoncer au commandant anglois que si il veut se retirer de dessus les terres du Roy et nous renvoyer nos prisonniers que nous deffenderons à nos troupes de les regarder à l'avenir comme ennemis.

« Il ne leur laissera pas ignorer que *nos sauvages, indignés de leur action,* nous ont déclaré ne pas vouloir rendre les prisonniers qui sont entre leurs mains, mais que nous ne doutons pas que M. le général ne fasse, à leur égard, comme il a fait par le passé.

« Comme nous nous en rapportons entièrement à la prudence de M. de Villiers pour tous les cas que nous ne pouvons prévoir, nous approuverons tout ce qu'il fera, en se consultant dans ce cas avec les capitaines seulement.

« Fait au camp du fort Duquesne, le 28 juin 1754.

« CONTRECŒUR[1]. »

Villiers fit son devoir avec énergie; le fort de la Nécessité était défendu par cinq cents Anglais et dix pièces de canon[2]; au bout de dix heures de combat, et malgré une pluie torrentielle, notre mousqueterie força l'artillerie anglaise à cesser son feu. Les Anglais, qui avaient eu quatre-vingt dix hommes tués ou blessés à mort et beaucoup de blessés légèrement, se décidèrent à capituler.

« Nous pourrions venger un assassinat, dit M. de Villiers à Washington, nous ne l'imitons pas. »

Voici le texte de la capitulation que M. de Villiers accorda au major *Wachenston,* tel qu'il est reproduit dans la lettre adressée au Ministre par M. de Vaudreuil, le 10 novembre 1756[3]:

[1] Archives de la marine.

[2] Le récit de ce combat est tiré d'une lettre de M. Varin à l'Intendant; Montréal, le 24 juillet 1754, et d'un extrait du journal de M. de Villiers (Archives de la marine).

[3] Lettre conservée aux Archives de la marine, et déjà reproduite en partie dans l'histoire de Bancroft.

Digitized by Google

Capitulation accordée par M. de Villiers, capitaine d'infanterie commandant les troupes de S. M. T. C., à celuy des troupes angloises actuellement dans le fort de la Nécessité qui avoit été construit sur les terres du domaine du Roy.

« Ce 3 juillet 1754, à huit heures du soir.

Sçavoir :

« Comme notre intention n'a jamais été de troubler la paix et la bonne armonie (*sic*) qui régnoit entre les deux princes amis, *mais seulement de venger l'assassin* qui a été fait sur un de nos officiers porteur d'une sommation et sur son escorte, comme aussy d'empêcher aucun établissement sur les terres du Roy mon maître,

« A ces considérations nous voulons bien accorder grâce à tous les Anglois qui sont dans le dit fort aux conditions cy après :

« Art. I. Nous accordons au commandant anglois de se retirer avec toute sa garnison pour s'en retourner paisiblement dans son pays, et luy promettons d'empêcher qu'il luy soit fait aucune insulte par nos François et de maintenir autant qu'il sera en notre pouvoir tous les sauvages qui sont avec nous.

« Art. II. Il luy sera permis de sortir et d'emporter tout ce qui leur appartiendra, à l'exception de l'artillerie que nous nous réservons.

« Art. III. Que nous leur accordons les honneurs de la guerre, qu'ils sortiront tambour battant, avec une petite pièce de canon, voulant bien par là leur prouver que nous les traitons en amis.

« Art. IV. Que, sitôt les articles signés de part et d'autre, ils amèneront le pavillon anglois.

« Art. V. Que demain, à la pointe du jour, un détachement françois ira pour faire défiler la garnison et prendre possession dudit fort.

« Art. VI. Que comme les Anglois n'ont presque plus de chevaux ny bœufs, ils seront libres de mettre leurs effets en cache, pour venir les chercher lorsqu'ils auront rejoint des chevaux; ils pourront à cette fin y laisser des gardiens en tel nombre qu'ils voudront, aux conditions qu'ils donneront parole d'honneur de ne plus travailler à aucun établissement dans ce lieu icy ny en deça la hauteur des terres pendant une année à compter de ce jour.

« Art. VII. — Que comme les Anglois ont en leur pouvoir un officier, deux cadets, et généralement les prisonniers *qu'ils ont fait dans l'assassinat* du sieur de Jumonville, et qu'ils promettent de les renvoyer avec sauvegarde jusqu'au fort Duquesne, situé sur la Belle-Rivière, et pour sûreté de cet article ainsy que de ce traité, MM. Jacob, Wambram et Robert Stobo [1], tous

[1] Stobo profita de sa position d'otage pour faire le plan du fort Duquesne; il l'envoya à ses supérieurs de la Nouvelle-Angleterre, avec des instructions détaillées sur la situation lors présente du fort Duquesne, sur les forces de la place, et avec invitation pressante de le venir attaquer le même automne. Une de ses lettres, datée du 28 juillet, fut saisie. Les deux officiers virginiens furent traduits au conseil de guerre. Stobo fut obligé d'avouer et fut condamné à mort; l'autre fut acquitté. Décidément, les lois de l'honneur n'étaient pas connues de ces milices virginiennes.

Digitized by Google

deux capitaines, nous seront remis en otage jusqu'à l'arrivée de nos Canadiens et François cy dessus mentionnés.

« Nous nous obligeons de notre coté à donner escorte pour ramener en sûreté les deux officiers qui nous promettent nos François dans deux mois et demy pour le plus tard.

« Fait double sur un des postes de notre blocus ce jour et an que dessus. Signé James Mackay, G° Washington, Coulon Villier. »

Louis XV ne déclara pas encore la guerre à l'Angleterre, mais il se prépara à envoyer en Canada trois mille hommes de troupes, sous le commandement du baron de Dieskau, maréchal de camp qui avait longtemps servi sous les ordres du maréchal de Saxe. Pendant ce temps, Duquesne reprenait du service dans la marine et était remplacé comme gouverneur du Canada par le marquis de Vaudreuil, Canadien, homme faible et qui exerça, par sa faiblesse même, une influence funeste sur les événements.

De leur côté les colonies anglaises, soutenues par la métropole, faisaient de grands préparatifs pour venger leur honteux échec de 1754 et pour s'emparer de l'Ohio. Le général Braddock fut envoyé d'Angleterre avec deux régiments; il avait pour instructions de conquérir les pays réclamés.

Les colons anglais étaient alors très-irrités contre les Français. Parmi les hommes les plus influents et qui excitaient le plus violemment les Anglais à la guerre contre la France, il faut mettre en première ligne le célèbre Franklin, celui que notre bonhomie appela plus tard « le bonhomme Franklin. »

Franklin était membre de l'assemblée de Pensylvanie; il était chargé de l'administration et de la direction des postes. Lorsque, en 1757, il vint en Angleterre, « il fut consulté, dit M. Sainte-Beuve qui analyse ses Mémoires, il fut consulté sur cette guerre du Canada et sur les moyens de la mieux conduire. Il ne vit point M. Pitt, ministre, qui était alors un personnage trop considérable et peu accessible, mais il communiqua avec ses secrétaires et ne cessa d'insister auprès d'eux sur la nécessité et l'urgence d'enlever à la France le Canada, indiquant en même temps les voies et moyens pour y réussir. Il écrivit même une brochure à ce sujet. Prendre et garder le Canada, c'était pour lui la conclusion favorite comme de détruire Carthage pour Caton... Il avait le sentiment des destinées croissantes et illimitées de la jeune Amérique; il la voyait du Saint-Laurent au Mississipi, peuplée de sujets anglais en moins d'un siècle; mais si le Canada restait à la France, ce développement de l'empire anglais en Amérique serait constamment tenu en échec, et les races indiennes trouveraient un puissant auxiliaire toujours prêt à les rallier en confédération et à les lancer sur les colonies [1]. »

[1] Voyez les *Œuvres de Franklin*, 10 vol. in-8°, 1840, Boston, publiées par J. Sparks, et les intéressantes *Causeries* de M. Sainte-Beuve sur Franklin, t. VII, p. 100.

Digitized by Google

XXXVIII

1755. Des troupes et des approvisionnements de toute espèce furent envoyés de France en Canada sur une escadre de douze vaisseaux et de deux frégates, commandés par M. Dubois de la Mothe. Boscawen ayant rencontré, à la hauteur du banc de Terre-Neuve, deux vaisseaux français, *l'Alcide* et *le Lys*, séparés de l'escadre, les avait sommés de saluer le pavillon anglais, et, sur leur refus, les avait canonnés (8 juin). Les deux capitaines, MM. Hocquart et de Lorgerie, avaient vigoureusement résisté, malgré l'énorme disproportion des forces [1]. Après huit heures de combat, le capitaine Hocquart rendit *le Lys* écrasé et criblé par le feu de six vaisseaux anglais; deux cent cinquante hommes de l'équipage avaient été tués. *L'Alcide* fut également pris.

Aussitôt après cette affaire, sans que la guerre fût déclarée, le gouvernement anglais donna l'ordre à ses vaisseaux de courir sus à tout navire français. Trois cents bâtiments de commerce, trente millions de livres de ce temps, sept mille cinq cents matelots, tombèrent au pouvoir des croiseurs anglais.

Cet acte de piraterie fut le signal de la guerre. Louis XV rappela enfin son ambassadeur de Londres et lui ordonna de partir sans prendre congé de personne. Le cabinet de Versailles se prépara activement à la guerre et à porter à l'ennemi quelques coups vigoureux qui le fissent repentir de sa perfidie.

A cette époque, les colonies anglaises, la Nouvelle-Angleterre, étaient peuplées d'un million deux cent mille habitants, et le Canada n'avait encore que quatre-vingt mille colons; et cependant sa population s'accroissait rapidement, car le dernier recensement, celui de 1734, n'accusait encore que trente-sept mille âmes. Cette grande disproportion entre les chiffres de population des deux colonies doit être signalée au début de la guerre, car elle a influé notablement sur les événements.

Le baron de Dieskau avait sous ses ordres sept mille hommes, dont deux mille huit cents soldats; le reste miliciens et sauvages. L'ennemi pouvait disposer d'environ quinze mille hommes. Le plan qu'adopta notre général, pour la campagne de 1755, fut de se tenir sur la défensive aux frontières et d'empêcher les Anglais de s'approcher du centre de la colonie.

Les Anglais se préparèrent à nous attaquer sur quatre points : en Acadie, sur le lac Champlain, sur les Grands-Lacs, sur l'Ohio.

En Acadie, le colonel Winslow, avec plus de deux mille hommes, assiégea les forts Gaspareaux et de Beauséjour, qui défendaient l'isthme de la presqu'île acadienne. Le premier avait dix-neuf soldats et n'était retranché qu'avec des pieux fort écartés; les remparts du second, défendus par quatre cents hommes, étaient en très-mauvais état. Les officiers et les troupes

[1] Encore *le Lys* n'était-il armé qu'en flûte.

Digitized by Google

chargés de garder ces deux forts se battirent mollement; les soldats étaient des Acadiens passés au service de la France, qui n'osaient pas se battre à outrance contre le roi d'Angleterre, leur souverain, de peur d'être fusillés s'ils étaient faits prisonniers. En 1757, on traduisit les officiers devant un conseil de guerre pour rendre compte de leur conduite peu honorable; ils furent cependant acquittés [1].

Après avoir été enlevé par l'ennemi, le fort Beauséjour devint le fort Cumberland et assura aux vainqueurs le libre passage de l'isthme acadien.

En même temps les Anglais prirent la résolution de chasser de l'Acadie toute la population française, sur laquelle ils ne pouvaient pas compter. On somma les Acadiens de prêter serment de fidélité au roi d'Angleterre et de se reconnaître ses sujets. En bons Français qu'ils étaient, les Acadiens refusèrent de renoncer à leur nationalité, et, comme d'honnêtes gens, ils ne voulurent point prêter un serment qui répugnait à leur conscience; ils refusèrent donc en masse de prêter le serment qu'on exigeait d'eux. Alors sept mille habitants de tout sexe et de tout âge furent cernés et arrêtés par l'armée anglaise. On les embarqua pour les déporter à la Nouvelle-Angleterre. L'embarquement se fit dans le plus grand désordre; toutes les familles furent dispersées; on cite un vieux notaire qui mourut à Philadelphie de désespoir de ne pouvoir retrouver ses enfants. Les terres, les maisons et les bestiaux des Acadiens furent confisqués au profit de la couronne, qui les distribua à de nouveaux colons. Les malheureux Acadiens s'établirent en petit nombre à la Nouvelle-Angleterre; beaucoup sur les rives du Saint-John, à la frontière du Maine; ils vinrent aussi à la Louisiane, à Bayou-la-Fourche (Donaldsonville); d'autres allèrent en Guyane; quelques-uns vinrent se fixer dans les landes de Bordeaux. « Il n'y a pas d'exemple dans les temps modernes de châtiment infligé sur un peuple paisible et inoffensif, avec autant de calcul, de barbarie et de sang-froid, que celui dont il est ici question. » (*Garneau.*)

Nous étions plus heureux dans la vallée de l'Ohio.

Le général Braddock marchait avec 1,200 hommes contre le fort Duquesne : à trois lieues du fort, après avoir passé la Monongahéla, son armée rencontra les troupes françaises commandées par M. de Beaujeu, et composées de 600 sauvages et de 253 Canadiens. M. de Beaujeu mit ses Canadiens, tous habiles tireurs, au centre, et déploya en demi-cercle ses sauvages aux deux ailes. Le combat s'engagea et dura trois heures; nos hommes, âpres au feu, écrasèrent l'armée anglaise, malgré son artillerie; Braddock battit en retraite, en désordre. Alors nos Canadiens chargèrent l'ennemi à coups de hache, le mirent en fuite, massacrèrent les fuyards et les jetèrent à la Monongahéla, où ils se noyèrent. Braddock perdit 800 hommes sur 1,200, c'est-à-dire les deux tiers de son monde et 63 officiers sur 86. Washington et ses miliciens se battirent beaucoup mieux que les réguliers, et assurèrent la retraite de ceux qui échappèrent à ce désastre. « Nous avons été battus, battus honteusement par une poignée de Français, » écrivait

[1] Dépôt de la guerre, 1757, pièce 176.

Digitized by Google

Washington. Braddock fut tué; M. de Beaujeu aussi; à la première comme à la dernière bataille de cette guerre, les généraux des deux armées sont tués tous les deux. Nous ne perdîmes pas plus de 40 hommes. La victoire de la Monongahéla nous donna un immense butin, 15 pièces de canon, la caisse, les armes, les munitions et les papiers de l'ennemi; la vallée de l'Ohio nous resta, au moins pour cette année; et nos sauvages entrèrent dans les colonies anglaises, où ils portèrent une terreur salutaire.

Les principales opérations de la campagne se firent vers le lac Saint-Sacrement, qu'on appelait aussi le Saint-Lac. De ce côté, le général Lyman et le colonel Johnson commandaient à 4 ou 5,000 hommes. Le général Dieskau avec 3,000, leur était opposé au fort Saint-Frédéric et au passage, si important, de Carillon.

Les Anglais qui étaient partis d'Albany (Orange) sur l'Hudson, construisirent, au coude de cette rivière, le fort Lydius ou Edouard, pour y placer leurs magasins et avoir ainsi une base d'opérations au milieu de ces forêts. Ils se proposaient d'aller attaquer et enlever le fort Saint-Frédéric, clef de la route de New-York à Montréal. Dieskau fit occuper fortement le passage de Carillon, et avec 1,500 hommes il se porta sur les Anglais, campés sur le lac Saint-Sacrement, au point où fut construit depuis le fort Saint-Georges. Le colonel Johnson avait retranché ses 2,500 hommes derrière des chariots. Le 8 septembre, Dieskau attaqua et battit les Anglais en avant de leurs chariots; le 11, il essaya d'enlever leur camp [1]; ses Canadiens attaquèrent en se dispersant; les sauvages refusèrent de donner; et, malgré la furie de ses soldats, Dieskau ne put forcer les retranchements anglais. Il fut grièvement blessé et pris; sa troupe battit en retraite.

Les Anglais ne purent cependant pas marcher sur Saint-Frédéric; ils laissèrent une bonne garnison au fort Edouard et rentrèrent à la Nouvelle-Angleterre.

M. de Vaudreuil jugeant bien l'importance de la position de Carillon, y fit élever un fort en bois, très-solide, mais trop petit, pour 300 hommes seulement. Tel qu'il était, le fort Carillon couvrait celui de Saint-Frédéric, qui devenait alors une place de seconde ligne; il nous assurait la navigation du lac Champlain et fermait aux Anglais la principale entrée de cette frontière du Canada [2].

Puis on fit de ce côté ce qu'on avait fait du côté de l'Ohio. On lâcha sur la Nouvelle-Angleterre les bandes canadiennes et sauvages qui y firent de terribles ravages, massacrèrent plus de mille colons anglais, et forcèrent par la terreur tous les autres à émigrer et à se réfugier dans les grandes villes maritimes.

La levée en masse de la milice canadienne avait fort appauvri les campagnes; dès cette année le manque de bras, tous occupés à porter les armes, avait amené la disette, que la rigueur extraordinaire de plusieurs hivers consécutifs changera en une famine très-longue, qui affaiblira le Canada et contribuera beaucoup à sa chute.

[1] Dépôt de la guerre, année 1756, pièce 190, lettre de Dieskau à Vaudreuil.
[2] Dépôt de la guerre; lettres de Montcalm, du 12 juin et du 20 juillet 1756.

Digitized by Google

XXXIX

1756. Pendant l'hiver, où la rigueur de la saison dans ces contrées rendait absolument impossible quelque opération militaire que ce fût, la guerre se trouva suspendue et des deux côtés on se prépara à la campagne prochaine. Le gouverneur, M. de Vaudreuil, demanda des renforts; le roi, en février 1756, ordonna l'envoi de troupes au Canada; elles partirent de Brest en mars 1756 et arrivèrent au mois de mai. La France envoya environ 1,500 hommes, avec le maréchal de camp marquis de Montcalm, pour commander l'armée en la place de M. de Dieskau.

Le marquis de Montcalm était né en 1712, au château de Candiac, près de Nîmes, et appartenait à une des grandes familles du Rouergue, alliée à la maison de Gozon. Il avait reçu une brillante éducation et avait acquis de grandes connaissances dans les lettres et dans les langues; il était doué d'une prodigieuse mémoire et ardent au travail; il conserva ses goûts studieux dans le service militaire et à l'armée, et comptait, à sa retraite, devenir membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Comme militaire, il apporta dans les grades inférieurs une application au service qui le distingua autant que son intelligence. Il était colonel du régiment Auxerrois-infanterie à la bataille de Plaisance (1746), où il reçut trois blessures, pour la guérison desquelles il se rendit à Montpellier; mais apprenant que son régiment marchait avec M. le chevalier de Belle-Isle en Piémont, il alla se mettre à sa tête, se battit bravement au col de l'Assiette, tout malade qu'il était, et reçut à cette nouvelle affaire deux nouvelles blessures. On le nomma brigadier en 1747, mestre de camp d'un nouveau régiment de cavalerie de son nom en 1749; en 1756, il devint maréchal de camp et fut envoyé au Canada [1].

Avec M. de Montcalm étaient aussi arrivés plusieurs officiers; M. le chevalier de Lévis, depuis duc de Lévis et maréchal de France, alors brigadier, officier de grande distinction, « très-habile homme, d'un ton très-militaire et qui sait prendre un parti; » Montcalm disait encore, en parlant de lui, qu'il était « infatigable, courageux et d'une bonne routine militaire; » M. de Bougainville, aide de camp de Montcalm, alors capitaine de dragons, qui plus tard deviendra une de nos illustrations maritimes : « tout en s'occupant de son métier, il pense à l'Académie des sciences; » Bourlamarque, colonel d'infanterie, « trop minutieux, » mais qui gagnera « furieusement » dans l'esprit de tout le monde pendant la campagne de 1757 [2]. Il était venu encore plusieurs officiers d'artillerie, dont on manquait, et de bons officiers d'état-major; M. de Montreuil, major-général de l'armée, M. de Malartic, aide-

[1] Voyez une biographie de Montcalm dans *le Mercure de France*, janvier 1760. Cette notice, fort bien faite, me paraît être de M. de Doreil, ami de Montcalm.

[2] Ces divers jugements sont extraits d'une lettre de Montcalm au ministre, de novembre 1758, dépôt de la guerre, pièce 288, et d'une autre lettre du 18 septembre 1757, même dépôt, pièce 141.

Digitized by Google

major. On avait aussi expédié de France des vivres, des munitions et 1,300,000 livres.

Montcalm, quoique maréchal de camp, avait tous les pouvoirs et les fonctions de lieutenant général; 36,840 livres de solde par an pour lui, et 11,160 pour ses aides de camp. Lévis, brigadier, agissait en qualité de maréchal de camp et avait 24,000 livres pour lui et ses aides de camp.

Notre armée régulière s'éleva alors à 3,843 hommes, formant 8 bataillons, et à 1,800 Canadiens et sauvages; M. de Vaudreuil évaluait les forces de l'ennemi à 12,000 hommes [1]. Je trouve dans les états de situation de nos troupes les noms de guerre de nos soldats; ce trait de mœurs militaires de l'époque est curieux à indiquer. Dans les bataillons des régiments de Bourgogne et d'Artois, les noms de guerre les plus fréquents sont : la Tulipe, la Ramée, la Violette, Brindamour, Vadeboncœur, Sans-Souci, Sans-Regret, la Volonté, la Fleur, la Forge, Beausoleil, la Joie, la Marche, la Cour, Sans-Chagrin, la Jeunesse, Divertissant, la Géroflée, Monplaisir, la Lancette, Savonette, Bienvenu et beaucoup de noms de pays, tels que Quercy, Bergerac, Champagne, Comtois, etc.

Dès l'arrivée du nouveau général et des autres officiers, on voit dans leur correspondance les difficultés de la situation et les premières indications de faits graves qui se révèleront peu à peu : la faiblesse du gouverneur, les luttes entre les officiers de l'armée de terre, les officiers des troupes de marine et ceux de la milice; les voleries de l'intendant; les luttes du civil et du militaire qui formeront bientôt deux partis; la difficulté de faire la guerre dans un si grand pays, si difficile à traverser, et avec si peu de forces.

Dans une lettre du mois de novembre, Montcalm se plaint déjà du gouverneur, M. de Vaudreuil. Dans une lettre sans signature et sans adresse, écrite de Montréal, le 12 juin [2], évidemment par un officier; on trouve ce qui suit :

« ..... Les officiers de la colonie n'aiment pas les officiers de terre; il est incroyable combien de luxe règne dans ce pays-cy, et combien le roy est volé par la mauvaise administration des affaires; tous les François qui arrivent icy sont révoltés de la consommation qui se fait icy; le gouverneur et l'intendant sont trop doux et trop relâchés, dans un pays où il faudroit user d'une plus grande sévérité que partout ailleurs. Il n'y a point de police; le Canadien est indépendant, méchant, menteur, glorieux, fort propre pour la petite guerre, très-brave derrière un arbre et fort timide lorsqu'il est à découvert. »

Une autre lettre nous donne la contre-partie de ce qui précède; on y déplore que « le militaire soit parvenu au comble du despotisme [3]. »

[1] Lettre de M. de Vaudreuil, dépôt de la guerre, pièce 177. Ce chiffre est au-dessous de la vérité; les Anglais disposèrent d'au moins 20,000 hommes pendant cette campagne, soldats et miliciens.

[2] Dépôt de la guerre, année 1756, pièce 140.

[3] Archives de la marine, cartons du Canada.

Digitized by Google

M. de Lévis, en écrivant au ministre, le 17 juillet 1756, disait :

« ..... Toutes les entreprises sont dans ce pays très-difficiles, on en doit presque toujours le succès au hasard; toutes les positions que l'on peut prendre sont critiques; les attaques et les retraites sont difficiles à faire; on ne voyage que dans les bois ou par les rivières; il faut user des plus grandes précautions et avoir la plus grande patience avec les sauvages, qui ne font que leurs volontés, à laquelle, dans bien des circonstances, il faut nécessairement céder [1]. »

« On n'a, dit le marquis de Montcalm, d'autres chemins que des rivières remplies de saults et de rapides, et des lacs que la violence des vagues rend souvent impraticables aux bateaux [2]. »

Pendant la campagne de 1756, les armées belligérantes continuèrent à mettre à exécution les plans de 1755. Les Français se tinrent sur la défensive; on forma un camp à Carillon, pour observer et contenir l'armée anglaise qui devait sortir du fort Edouard et s'avancer par le lac Champlain; M. de Lévis le commandait. Un autre camp, aux ordres de M. de Bourlamarque, fut établi à Frontenac, pour observer et contenir le corps anglais du fort Oswégo ou Chouegen et la route du lac Ontario, par laquelle on pouvait attaquer à revers Montréal, en tournant le lac Champlain. On fortifia Niagara pour assurer nos communications avec les forts de l'Ohio; on y plaça M. Pouchot, capitaine au régiment de Béarn, homme fort habile, très-aimé des sauvages, brave comme son épée, très-intelligent, « et possédant parfaitement toutes les parties relatives au génie [3], » et qui a écrit de fort bons mémoires sur cette guerre [4].

Gaspé, à l'entrée du Saint-Laurent, posséde un mouillage très-sûr et très-important; tous les bâtiments qui remontent le fleuve passent à sa vue; c'est une des clefs de la colonie, on y mit garnison : celles de Louisbourg, du fort Duquesne, furent augmentées; on plaça des troupes sur la frontière acadienne; on se tint prêt partout.

Du côté de l'ennemi, le comte de Loudoun, général en chef des forces anglaises, reprit, comme nous le disions plus haut, les plans de 1755; le gros de ses troupes fut dirigé contre le fort Saint-Frédéric, pour, après l'occupation de cette position, s'avancer par le lac Champlain sur Montréal; un second corps dut se porter sur Niagara, pour couper nos communications avec la vallée de l'Ohio; un autre devait agir contre le fort Duquesne; un quatrième devait se diriger sur Québec par les rivières Kennebec et Chaudière, pour faire une diversion de ce côté.

Montcalm se porta de sa personne à Carillon pour attirer toute l'attention de l'ennemi sur ce point; pendant ce temps (août), un corps expéditionnaire de 3,100 hommes, soldats, miliciens et sauvages, se rassemblait à Fronte-

[1] Dépôt de la guerre, année 1756, pièce 186.

[2] Archives de la marine, cartons du Canada.

[3] Extrait de diverses lettres de Montcalm, dans lesquelles il se plaint de ce que M. de Vaudreuil ne l'emploie pas autant qu'il faudrait.

[4] Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique septentrionale entre la France et l'Angleterre, 3 vol. in-12. Yverdon, 1781.

Digitized by Google

nac par les soins du colonel Bourlamarque. Ce corps devait marcher sur le fort Oswego ou Chouegen, bâti par les Anglais sur la rive méridionale du lac Ontario. Si on leur enlevait cette position avancée, on les rejetait dans le bassin de l'Hudson et on assurait notre domination sur les lacs.

Pour tromper l'ennemi, Montcalm laissa M. de Lévis à Carillon, avec 3,000 hommes contre les 8,000 de Loudoun; M. de Lévis l'occupa « par de fréquents détachements qui avaient un air d'offensive et se fit respecter par les ennemis[1]. » Il les empêcha ainsi, en les harcelant et en menaçant la Nouvelle-Angleterre, de porter du secours à Chouegen.

Pendant ce temps, Montcalm s'avançait de Frontenac à Chouegen. Les fortifications de Chouegen comprenaient le fort Oswego, le fort Ontario et le fort Georges; 1,800 hommes aux ordres du colonel Mercer les défendaient. Les Français arrivèrent par le lac Ontario le 10 août, et débarquèrent à demi-lieue du fort Ontario. Le colonel Bourlamarque, chargé de la direction du siége, ouvrait la tranchée à quatre-vingt-dix toises et forçait, le 13, les Anglais à évacuer Ontario et l'occupait. Le 14 au matin, M. Rigaud de Vaudreuil, frère du gouverneur, brave officier des milices, passa à gué avec ses Canadiens et ses sauvages la rivière Oswego, qui séparait les deux forts Ontario et Oswego, et, malgré le feu le plus vif, alla couper les communications entre les forts Oswego et Georges, et occuper les hauteurs qui dominaient Oswego. On y éleva promptement une batterie qui obligea le lendemain les Anglais à capituler, parce qu'ils ne pouvaient plus tenir contre nos feux plongeants. Le colonel Mercer avait été tué et l'ennemi n'avait encore perdu que 150 hommes; de notre côté, seulement 30 hommes tués ou blessés.

On fit 1,640 prisonniers; on prit 113 bouches à feu, d'immenses approvisionnements d'armes, de munitions, de vivres, qui servirent à notre armée; cinq bâtiments de guerre sur le lac, portant cinquante-deux canons; deux cents bateaux. Montcalm détruisit toutes les fortifications de Chouegen et revint à Carillon, le 11 septembre, où il s'occupa de terminer les travaux de défense de ce fort.

Cette affaire fut menée avec une vigueur et un entrain admirables. Nos soldats étaient excités au plus haut point par ce qui se passait en Europe, par cette fabuleuse prise d'assaut du fort Saint-Philippe, dans l'île Minorque. Montcalm se crut obligé d'excuser son audace auprès du ministre : « Les dispositions que j'avois arrêtées, dit-il, sont si fort contre les règles ordinaires, que l'audace qui a été mise dans cette entreprise doit passer pour témérité en Europe. »

La victoire de Chouegen dérangea les plans des Anglais et nous donna tout le bénéfice de la campagne.

Pour obliger les colons anglais à désirer la paix, on continua à faire ravager impitoyablement la Nouvelle-Angleterre par des partis de Canadiens et de sauvages, dont le fort Duquesne était la base d'opérations. « Les Anglais avaient fait mourir avec cruauté quelques-uns des chefs de deux na-

[1] Dépôt de la guerre, lettre de M. de Lévis, pièces 232 et 278.

Digitized by Google

tions, qui étaient allés en espèce d'ambassade. » Les sauvages exaspérés firent d'affreux ravages; les colons furent refoulés à plus de quarante lieues des Alléghanis, abandonnant maisons, récoltes, bestiaux. On alla prendre le fort Grenville, à vingt lieues de Philadelphie.

Malgré ces divers succès, l'esprit clairvoyant de M. de Lévis ne se faisait pas illusion; il écrivait au ministre : « Malgré les succès de cette campagne où, s'il y a eu du bien joué, il n'a pas laissé que d'y avoir du bonheur, la paix est à désirer... » En effet, la famine désolait le Canada; les habitants de Québec n'avaient que quelques onces de pain à manger chaque jour; on en était réduit à la viande de cheval; la rigueur extrême de l'hiver avait détruit les récoltes, et la présence continuelle de presque tous les colons dans les rangs de la milice suspendait les travaux de l'agriculture. La peuplade des Abénaquis, nos fidèles et braves alliés, était entièrement détruite par la petite vérole. M. de Vaudreuil demanda des vivres et des soldats au gouvernement. Mais de graves complications étaient survenues en Europe pendant que tout ceci se passait en Canada. La guerre entre la France et l'Angleterre, toute maritime et coloniale, était fort activement et fort heureusement menée en Amérique, où on a vu nos victoires, et en Europe, où le duc de Richelieu prenait Minorque et Port-Mahon, où la Galissonnière battait, en vue de Minorque, la flotte de l'amiral Byng, où le maréchal d'Estrées battait les Anglais en Hanovre, à Hastenbeck. Notre marine, grâce aux soins de M. de Machault, était en état de soutenir le premier choc de l'ennemi. Si l'on avait la sagesse de ne pas compliquer cette guerre maritime, d'éviter toute guerre, toute affaire sur le continent, afin de pouvoir donner toute son attention à la marine et aux colonies, et de pouvoir disposer de toutes ses ressources pour elles, on pouvait sortir victorieux de cette lutte.

Mais alors la Prusse et l'Autriche étaient en guerre à propos de la Silésie; Mme de Pompadour, qui gouvernait la France, si honteusement pour elle, s'allia avec Marie-Thérèse, jeta la France dans une guerre continentale où elle n'avait nul intérêt, et qui bientôt absorba toutes ses ressources, à ce point que la guerre maritime, qui était l'essentielle, devint accessoire, fut regardée comme un obstacle à la guerre de terre, et que les colonies et la marine furent absolument abandonnées et ainsi livrées à l'ennemi.

Lors donc que M. de Vaudreuil s'adressa au cabinet de Versailles pour envoyer des vivres et des soldats au Canada, il le trouva effrayé des sommes que l'on dépensait déjà pour cette colonie, tout occupé de ses armées d'Allemagne et peu disposé à venir en aide à M. de Vaudreuil. Le maréchal de Belle-Isle fit de grands efforts pour décider le conseil à donner à la Nouvelle-France les troupes nécessaires à sa défense; il ne put obtenir que l'envoi de 1,500 hommes, qui arrivèrent en 1757. Le transport de troupes à 1,500 lieues est fort coûteux, exige beaucoup de bâtiments; on était obligé de disputer le passage aux Anglais; pour tout cela, il eût fallu que la France n'eût pas autre chose à faire que la guerre maritime.

Pendant ce temps, Pitt, devenu ministre, se résolut à pousser la guerre avec vigueur et à profiter des embarras et de la faiblesse de la France, et de

Digitized by Google

cette situation si avantageuse pour les intérêts britanniques. Il fit d'immenses préparatifs; de formidables escadres couvrirent les mers, transportèrent 10,000 soldats en Amérique et se préparèrent à couper toute communication entre la France et le Canada. En même temps il envoya devant un conseil de guerre le général Loudoun et quelques autres officiers généraux pour les punir de leurs défaites [1].

XL

1757. D'ordinaire le Canada coûtait au Trésor environ un million par an; depuis la guerre, les dépenses s'étaient élevées à sept millions. Quoique abandonnée à elle-même, la colonie se fût peut-être sauvée, si l'intendant chargé de son administration n'eût indignement volé l'Etat, et fait, par ses coupables spéculations, une fortune scandaleuse, fruit de ses déprédations. Il faut faire connaître cet ennemi intérieur, si dangereux [2]; par un fâcheux présage, l'intendant Bigot était venu de France en Canada sur la frégate *la Friponne*. C'était un malhonnête homme, cupide, joueur, ne considérant ses hautes fonctions et le pouvoir immense dont il était revêtu que comme des moyens de s'enrichir facilement; pour lui la guerre, la famine, la triste situation du pays ne furent que des occasions favorables pour augmenter sa fortune.

Toute la correspondance du Canada est remplie des accusations les plus fortes contre Bigot; MM. de Montcalm, de Lévis, de Bougainville, de Montreuil, de Doreil, de Pontlevoy, l'accusent tous, signalent à l'envi ses rapines. Un seul homme, le gouverneur, M. de Vaudreuil, quoique probe, le soutient, par faiblesse de caractère, dominé qu'il est par Bigot, qui a su le brouiller avec Montcalm. Il y a donc en Canada deux partis : celui de l'intendant Bigot, qui pille audacieusement avec les fournisseurs ou munitionnaires, ses complices, sous la protection de M. de Vaudreuil, et livre la colonie à l'Angleterre, en prenant pour lui toutes les ressources destinées à sa défense; celui de Montcalm, qui stigmatise ce pillage, et défend de son mieux, avec le plus héroïque courage, cette colonie épuisée par l'autre parti.

De toutes les lettres accusatrices contre Bigot, les plus graves sont celles de M. de Doreil, commissaire des guerres, dont MM. de Montcalm et de Vaudreuil font l'éloge, à l'envi, pour ses talents et sa probité. Voici quelques fragments de toute cette correspondance qui montrent au net la situation.

«...Je ne blâme pas seulement ce munitionnaire; il y auroit tant de choses à dire là-dessus que je prends, par prudence, le parti de me taire. Je gémis de voir une colonie si intéressante et les troupes qui la défendent exposées, par la cupidité de certaines personnes, à mourir de faim et de misère. M. le

[1] Voyez *le Mercure de France*, mars 1760, p. 197.

[2] Tout ce qui est relatif à l'intendant Bigot et à la protection qu'il trouva dans M. de Vaudreuil, est inédit. M. Garneau, dans son histoire si estimable du Canada, a eu le tort de trop se prononcer pour M. de Vaudreuil, qui était canadien. Peut-être M. Garneau n'a-t-il pas connu toutes les pièces que nous publions.

Digitized by Google

marquis de Montcalm s'étendra peut-être davantage, je luy en laisse le soin. Rien n'échappe à sa prévoyance ny à son zèle. Mais que peut-il faire, ainsy que moy? des représentations contre lesquelles on est toujours en garde et qui ne sont presque jamais écoutées [1]. »

Dans une autre lettre, écrite trois jours après, il rappelle la famine qui existait en Canada, l'épidémie qu'avaient apportée les troupes nouvellement débarquées; il reparle des abus déjà indiqués dans sa lettre du 22. Puis il signale la conduite du munitionnaire, et il déclare nettement que « les remèdes doivent être puissants et prompts..... Je n'aspire, continue t-il, qu'au moment heureux où, avec la permission du roy, je pourrai repasser en France et n'être plus spectateur inutile de choses aussy monstrueuses que celles qui se passent sous nos yeux..... M. de Moras, ministre de la marine, ignore la véritable cause de notre triste situation; il ne convient ny à M. de Montcalm ny à moy de tenter de l'en instruire, d'autant plus que nos représentations ne parviendroient vraysemblablement pas jusqu'à luy [2]. »

M. de Montreuil, car il faut varier ses témoignages, écrivait de son côté au ministre de la guerre [3] : « J'aurai bien des choses à vous raconter lorsque j'aurai le bonheur de vous revoir; vous aurez de la peine à les croire. »

Montcalm, dans une dépêche adressée au ministre de la guerre [4], déplore que le munitionnaire n'ait acheté que beaucoup d'eau-de-vie et de vin, et très-peu de farine, « parce qu'il y a plus à gagner sur l'eau-de-vie et le vin.....; mais, ajoute-t-il, couvrons cette matière d'un voile épais; elle intéresseroit peut-être les premières têtes d'icy..... Je conclus de ce que m'a dit à Paris, avant mon départ, M. de Gournay (intendant du commerce), qu'il est instruit de ce que je ne veux pas écrire..... » Montcalm se plaint ensuite des abus dans les travaux de fortification : « Que d'abus, dit-il, aura à réformer M. de Pontlevoy dans sa partie, et quelle partie ne demande pas à l'être ? »

Le 30 juillet 1758, M. de Doreil écrivait, toujours sur ces déplorables scandales : « C'est ainsi que tout se fait en Canada, sans principes, sans ordre et sans règle [5]. » Puis, le lendemain, il se décidait à rédiger une longue dépêche chiffrée [6], dans laquelle il sortit enfin des généralités où il s'était tenu renfermé jusqu'alors, et aborda franchement la question. Il commence par déplorer encore la négligence, la lenteur, l'ignorance et l'opiniâtreté qui ont pensé perdre la colonie; puis il s'écrie : « La paix, la paix, n'importe à quel prix, pour les limites, autrement la colonie est aux Anglois l'année prochaine, quoi qu'on fasse..... Il y a nécessité de changer de suite l'administration; car l'ineptie, l'intrigue, le mensonge et l'avidité perdront dans peu cette colonie..... M. de Vaudreuil a fait faire le fort Carillon à un

[1] Lettre chiffrée de M. de Doreil au ministre de la guerre, du 22 octobre 1757, pièce 161, au dépôt de la guerre.

[2] Lettre chiffrée adressée au ministre, 25 octobre 1757, pièce 166, dépôt de la guerre.

[3] Dépôt de la guerre, 1757, pièce 168. M. de Montreuil était lieutenant-colonel d'infanterie et major général de l'armée.

[4] Du 4 nov. 1757, pièce 178, dépôt de la guerre.

[5] Dépôt de la guerre, 1758, pièce 186.

[6] *Id.*, pièce 191.

Digitized by Google

parent ignorant, qui y a fait sa fortune; le fort ne vaut rien. » M. Doreil achevait sa lettre par des plaintes amères contre M. de Vaudreuil et par l'éloge de M. de Montcalm; il vantait la patience de l'intrépide général « à souffrir les noirceurs et les perfidies dont on l'abreuvoit; » enfin il demandait son rappel et protestait, en terminant, de son zèle pour le service du roi.

Le 12 août, il adresse au ministre une nouvelle dépêche chiffrée; dans celle-ci, M. de Doreil est plus explicite; il est évident que cet honnête homme a longtemps hésité à faire son devoir, parce qu'il lui répugnait de le faire; mais devant le salut de la colonie, il a fait taire ses répugnances, et il accuse enfin les coupables; sans nul doute la confiance et l'amitié dont l'honore Montcalm l'ont enhardi.

Cette dépêche parle d'un officier, M. Péan, « vendu à M. de Vaudreuil et à M. Bigot; il est attaché à la partie des subsistances.....; il a fait une fortune si rapide depuis huit ans qu'on luy donne deux millions..... Les Anglois auront le Canada l'année prochaine..... Nous sommes comme des malades à l'agonie, de qui la Providence et l'habileté du médecin prolongent les jours de quelques instants [1]. »

« Regardez-le (M. Péan) comme une des premières causes de la mauvaise administration et de la perte de ce malheureux pays. Je vous ay dit qu'il estoit riche de deux millions; je n'ay osé dire quatre, quoyque d'après tout le public je le pouvois [2]..... »

Une pièce conservée aux Archives de la marine, datée de décembre 1758 et non signée, entre dans le vif de l'affaire. C'est une accusation en règle, qui signale et fait connaître en détail au ministre les causes des dépenses énormes du Canada. On y lit que toute la finance est entre les mains de Bigot qui agit sans juge, sans contrôle, sans surveillant, et dans le seul but de s'enrichir, et pour cela use de toute autorité, presque despotique. Pour étouffer les clameurs, et par complaisance, l'intendant fait la fortune de ses complices. Parmi eux on signale le plus important. « Son complice, dit-on, est l'œil même du ministre. » Celui-là était à la cour de Versailles, c'était un M. de la Porte [3]. »

A l'aide de son immense fortune, Bigot a monopolisé tout le commerce intérieur et extérieur de la colonie, pour lui et pour sa société de complices. Il a également monopolisé pour lui et pour eux toutes les fournitures des vivres, des outils, des transports pour la guerre, des bois de chauffage et des travaux publics. « Il fait venir tout ce dont on a besoin de France en Canada, non pas pour le compte du roy, mais pour le compte de cette grande société, et revend au roy au prix qu'il veut. » Bigot est, de plus, accusé de tenir la comptabilité à sa façon, de changer le nom des dépenses, leur objet, leur quantité, de conclure des marchés postiches, etc. Enfin, le 12 avril 1759,

[1] Dépôt de la guerre, 1758, pièce 28.
[2] Dépôt de la guerre, lettre de Doreil du 31 août 1758, pièce 45.
[3] On comprend alors le sens de la fin de la lettre de M. de Doreil, du 25 octobre 1757, citée p. 76.

Digitized by Google

Montcalm se décide à écrire ces choses « qu'il ne vouloit pas écrire, » disait-il dans sa lettre du 4 novembre 1757. Dans une longue dépêche chiffrée qu'il adresse au maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre, Montcalm commence par lui faire part de toutes ses inquiétudes sur le sort du Canada; il lui annonce « que la perte du Canada est assurée pour cette campagne ou la suivante; » il prévient le ministre qu'il n'a que 11,000 hommes à opposer aux 60,000 ennemis qui vont l'attaquer; il dit que l'argent et les vivres manquent totalement; que les Canadiens sont découragés. Il aborde enfin la question capitale, celle qu'il hésite à traiter depuis près de deux ans. « Je n'ay aucune confiance ny en M. de Vaudreuil, ny en M. Bigot. M. de Vaudreuil n'est pas en état de faire un projet de guerre; il n'a aucune activité; il donne sa confiance à des empiriques. M. Bigot ne paroît occupé que de faire une grande fortune pour luy et ses adhérents et complaisants..... L'avidité a gagné les officiers, gardes magazins, commis qui sont vers l'Ohio ou auprès des sauvages dans les Pays d'en haut..... ils font des fortunes étonnantes..... Un officier, engagé il y a 20 ans comme soldat, a gagné 700,000 livres..... Ce n'est que certificats faux admis également; si les sauvages avoient le quart de ce que l'on suppose dépensé pour eux, le roy auroit tous ceux de l'Amérique, et les Anglois aucuns..... Cet intérêt influe sur la guerre. M. de Vaudreuil, à qui les hommes sont égaux, confieroit une grande opération à son frère ou à un autre officier de la colonie, comme à M. le chevalier de Lévy..... Le choix regarde ceux qui partagent le gâteau; aussy on n'a jamais voulu envoyer M. Bourlamarque ou M. Senesergues au fort Duquesne; je l'avois proposé; le roy y eût gagné. Mais quels surveillants dans un pays dont le moindre cadet et un sergent, un canonnier, reviennent avec 20 et 30,000 livres en certificats pour marchandises livrées pour les sauvages..... » Montcalm parle de l'augmentation continuelle des dépenses de la colonie; avant d'en signaler la cause, il écrit cette belle phrase : « Il paroît que tous se hâtent de faire leur fortune avant la perte de la colonie, que plusieurs peut-être désirent comme un voile impénétrable de leur conduite. » Revenant sur les faits déjà signalés dans cette pièce anonyme de décembre 1758, Montcalm parle du trafic sur les marchandises pour les sauvages, sur les transports, sur toutes choses : « On fait d'immenses accaparements de toutes choses que l'on revend ensuite à 150 pour 100 de bénéfice pour Bigot et ses adhérents..... J'ay parlé souvent avec respect sur ces dépenses à M. de Vaudreuil et à M. Bigot; chacun en rejette la faute sur son collègue. »

Dans une autre lettre du même jour, 12 avril 1759, écrite à M. le Normand, intendant des colonies, Montcalm lui signalait encore les voleries immenses des ingénieurs du pays dans les travaux de fortifications et sur la main-d'œuvre, voleries certifiées par M. de Pontlevoy, ingénieur du roi, très-honnête homme. Il parle des vols de M. Mercier, commandant l'artillerie, créature de Vaudreuil et Bigot; on volait dans les marchés qui concernaient l'artillerie, les forges, les charrois, les outils.

M. de Vaudreuil, homme honnête et faible, avait été entouré, séduit, étouffé par Bigot et sa coterie, à ce point d'être entièrement subjugué et dirigé par lui, brouillé avec Montcalm, Lévis, Bougainville, Doreil, Pontlevoy,

Digitized by Google

en un mot, avec tout honnête homme qui aurait pu l'éclairer; de telle sorte que par une lettre du 15 octobre 1759, M. de Vaudreuil justifiait auprès du ministre de la marine l'intendant Bigot, qui continua librement et sans pudeur ses déprédations, sûr de l'appui du gouverneur du Canada.

« Il y a, dit la Bruyère, des âmes pétries de boue et d'ordure, éprises du « gain et de l'intérêt, comme les belles âmes le sont de la gloire et de la « vertu. »

Ce que j'aime à voir, ce sont ces belles âmes, ce sont ces hommes de cœur, d'intacte probité, restant purs au milieu de cette corruption administrative et la flétrissant sans pitié; et notez, qu'au milieu des scandales et des désastres de toutes sortes de cette guerre de Sept Ans, ces mêmes cœurs honnêtes sont les plus braves; ils savent seuls ce que c'est que faire son devoir, et tiennent si haut le drapeau militaire de la France, en Amérique, qu'on est tenté d'oublier qu'il est tombé si bas, au même temps, sur les champs de bataille européens.

Il convient maintenant de dire quelques mots sur la lutte des deux partis, alors qu'on en connaît les acteurs.

M. de Vaudreuil se plaignait amèrement de Montcalm [1] : « Les troupes de terre, disait-il, sont difficilement en bonne union et intelligence avec nos Canadiens; la façon haute dont leurs officiers traitent ceux-cy produit un très-mauvais effet..... Les Canadiens sont obligés de porter ces messieurs sur leurs épaules dans les eaux froides et se déchirent les pieds sur les roches; et si, par malheur pour eux, ils font un faux pas, ils sont traités indignement..... M. de Montcalm est d'un tempérament si vif qu'il se porte à l'extrémité de frapper les Canadiens..... Les sauvages se sont plaints amèrement de la façon haute dont M. de Montcalm les a menés à Chouagen..... » Il s'agissait tout simplement de ceci : les grenadiers de Montcalm avaient voulu enlever aux sauvages « leur petit pillage. » *Inde iræ.*

Parmi les principales plaintes de Vaudreuil contre Montcalm, celle de mener trop durement les sauvages se répète sans cesse. M. de Vaudreuil s'occupait de minuties, et, comme on le voit, il savait les élever à l'état de grosses affaires; en sa qualité de créole canadien, il n'aimait que les Canadiens, et était hostile à tous ceux qui venaient de France. En toutes circonstances, il voulait donner des commandements aux officiers canadiens, et jamais à des officiers des troupes de terre. Sa vanité lui faisait croire que son nom seul inspirait de la confiance aux Indiens.

Une lettre de Montcalm prouve combien M. de Vaudreuil s'abusait. Il s'exprime ainsi : « Aussy, j'ay acquis au dernier point la confiance du Canadien et du sauvage; vis-à-vis des premiers, quand je voyage ou dans les camps, j'ay l'air d'un tribun du peuple [2]. »

La vanité de M. de Vaudreuil et sa faiblesse furent exploitées par la coterie de l'intendant; il en résulta une hostilité fâcheuse entre les officiers des

[1] Dépôt de la guerre, lettre au ministre, du 23 octobre 1757, pièce 163.

[2] Lettre au ministre de la guerre, 18 septembre 1757, dépôt de la guerre, pièce 141.

Digitized by Google

troupes de terre et le gouverneur général. Dès 1758, ce ne sont plus que plaintes et récriminations réciproques.

Vaudreuil se plaignit au ministre de la marine, le 4 novembre 1758, « des propos indécents tenus par les officiers des troupes de terre et par Montcalm » sur lui-même et sur Bigot, qu'il soutient énergiquement [1].

Pendant ce temps [2], Montcalm écrivait au ministre « qu'il étoit dur pour luy d'avoir toujours à craindre la nécessité de se justifier, » et le lendemain, cet homme loyal donnait une preuve de la franchise de son noble cœur, en écrivant à M. de Vaudreuil pour lui reprocher sa conduite à son égard et lui montrer les inconvénients graves de cette conduite et de cette hostilité entre les gens de la colonie et les officiers des troupes de terre. Il ajoute : « J'ay déjà eu l'honneur de vous dire que nous comptions n'avoir tort ny l'un ny l'autre, il faut donc croire que nous l'avons tous deux, et qu'il faut apporter quelque changement à notre façon de procéder [3]. »

MM. de Montcalm, de Lévis et de Bougainville firent tous leurs efforts pour éclairer M. de Vaudreuil, pour l'amener à changer de conduite. A cette époque, M. de Bougainville fut envoyé par Montcalm auprès du gouverneur, pour entrer en explication avec lui. Il obtint de M. de Vaudreuil la promesse de vivre en bons rapports avec son général et de tout oublier, et rétablit la bonne entente, si nécessaire entre les deux principales autorités de la colonie; malheureusement elle dura peu. M. de Bougainville, en rendant compte au ministre de sa mission [4], lui signale les causes de cette brouille; il dit que ce sont « des tracasseries excitées entre les chefs par des subalternes intéressés à brouiller, » et que « les intrigants, qui ont peut-être un intérêt pécuniaire et de concussion à ce que les conseils d'un homme, citoyen aussi intègre que juge éclairé, ne soyent pas crus en tout, chercheront sans doute encore à tracasser. » Malheureusement il eut raison; le faible M. de Vaudreuil retomba bientôt sous le joug des coteries qui l'exploitaient; l'une, celle de ses parents et amis canadiens, pour se donner la supériorité sur les officiers de terre; l'autre, celle de l'intendant, pour se couvrir de son autorité. Ces funestes influences le perdirent et l'amenèrent plus tard devant le Châtelet de Paris, où il fut obligé de prouver qu'il n'était pas le complice de ceux qu'il avait si chaudement soutenus.

XLI

1757. L'expérience de deux années engagea les Anglais à modifier le plan de campagne qu'ils avaient suivi en 1755 et 1756. Au lieu de diviser leurs forces, ils les concentrèrent et se préparèrent à attaquer avec 25,000 hommes l'importante place de Louisbourg. On y fut bientôt informé des

[1] Archives de la marine.
[2] Lettre du 1er août 1758.
[3] Lettre de M. de Montcalm à M. de Vaudreuil, du 2 août 1758, aux Archives de la marine.
[4] Lettre du 10 août 1758, datée de Montréal, aux Archives de la marine.

Digitized by Google

grands préparatifs que faisait Loudoun à Halifax, et l'on se prépara à soutenir un siége; on améliora les fortifications, dont le système était défectueux; mais, sans les secours qui arrivèrent de France, les Anglais eussent enlevé la place. En effet, Louisbourg ne pouvait se nourrir par lui-même; il était obligé d'attendre les secours de France pour sa subsistance; il suffisait donc de bloquer le port pour obliger la ville à se rendre par famine [1]. Des vivres arrivèrent en mai; l'amiral Dubois de la Mothe et deux autres chefs d'escadre, partis de Brest, entrèrent à Louisbourg avec dix-huit vaisseaux de ligne, cinq frégates et des troupes. La présence de cette flotte engagea Loudoun à ne pas attaquer Louisbourg; et de plus, dans la nuit du 24 au 25 septembre, une furieuse tempête dispersa la flotte ennemie, qui ne regagna Halifax qu'après avoir perdu huit vaisseaux et frégates.

Pendant ce temps, le Canada était en proie à une grande disette qui entravait toutes les opérations; et cependant, malgré tout, nos troupes et nos colons faisaient toujours bravement la guerre. « Je n'ose pas, disait Doreil, désirer les renforts si urgents en hommes, car on ne pourra les nourrir [2]... Nous sommes, à l'égard des subsistances, dans la plus grande détresse depuis l'hiver; il y a plus d'un mois que chaque personne de Québec est réduite à quatre onces de pain; il n'y a absolument que le soldat qui a toujours sa livre et demie [3]. »

D'après une lettre de Montcalm [4], on voit que l'armée manquait de poudre, de souliers et de vivres. « Le peuple est réduit à un quarteron de pain; il faudra peut-être réduire encore la ration du soldat. »

Le maréchal de Belle-Isle avait envoyé au Canada des vivres, du blé, de la farine, des souliers, des munitions et 1,314 soldats du régiment de Berry et des dragons de la Tour; mais une partie des vivres et des chaussures avait été capturée par les Anglais.

Malgré tant d'obstacles, on se mit en mesure d'attaquer vigoureusement l'ennemi. Les Anglais occupaient, avec un corps de 3,000 hommes, aux ordres du lieutenant-colonel Moore, le fort William-Henri, que nous appellions le fort Georges, construit à la tête du lac Saint-Sacrement; ce fort dominait le lac et leur donnait le moyen de tomber à l'improviste sur la position de Carillon, notre principale défense sur cette route si importante.

Pour mettre l'ennemi hors d'état de commencer la campagne avant nous de ce côté, on avait, au cœur de l'hiver, fait une audacieuse pointe sur William-Henri. L'hiver avait été rude; le thermomètre avait marqué presque toujours 20° et quelquefois 27. Malgré le froid et la neige, une colonne de 1,400 soldats, Canadiens et sauvages, commandés par MM. Rigaud de Vaudreuil et de Longueil, s'était mise en marche le 23 février, et était arrivée le 18 mars devant le fort William-Henri. Pour cela, il avait fallu faire

[1] Lettre du comte de Raymond, du 9 mars 1757, dépôt de la guerre, pièce 9.

[2] Lettre chiffrée au ministre de la guerre, du 22 octobre 1757, dépôt de la guerre, pièce 161.

[3] Lettre chiffrée de M. de Doreil au ministre de la guerre, du 14 août, même dépôt, pièce 95.

[4] Lettre chiffrée du 18 septembre, même dépôt, pièce 142.

Digitized by Google

soixante lieues sur la neige, raquettes aux pieds, coucher sur la neige et supporter d'incroyables fatigues. Ainsi attaqués à l'improviste, les Anglais n'avaient pu défendre leurs magasins placés à l'extérieur du fort; tout avait été brûlé. Mais M. Rigaud étant plus brave soldat qu'habile capitaine, cette merveilleuse campagne avait eu peu de résultats [1].

Un officier distingué, M. Marin, tenait aussi la campagne de ce côté et avait, en plusieurs rencontres, battu les troupes du colonel Moore, lorsqu'en juillet, Montcalm concentra à Carillon 7,500 hommes [2]; la colonne partit le 30 juillet, sous les ordres de Montcalm, accompagné de MM. de Lévis, de Bougainville, de Bourlamarque et Rigaud, et le 4 août on ouvrit la tranchée devant le fort William-Henri. « Ce fort étoit en bois, mais d'une construction très-solide, quoique inconnue en Europe. » Le 9, le fort capitula. On y prit 2,296 hommes, quarante-trois bouches à feu, 35,835 livres de poudre, des projectiles, des vivres et vingt-neuf bâtiments. Ce brillant succès nous avait coûté cinquante-huit hommes tués et blessés [3]. L'impossibilité de nourrir les prisonniers fit qu'on les renvoya, sous la condition de ne pas servir contre nous pendant dix-huit mois; pendant leur retraite, et malgré nos efforts, nos sauvages massacrèrent un bon nombre d'Anglais [4].

Montcalm eût bien voulu profiter de son succès pour aller prendre le fort Edouard ou Lydius, ce qui nous eût absolument rendus les maîtres sur cette frontière; mais il était plus que nécessaire de renvoyer chez eux les miliciens, pour faire la moisson [5]. La récolte manqua presque entièrement encore cette année, à cause des pluies trop abondantes. La situation du Canada ne faisait qu'empirer malgré nos victoires.

XLII

1758. L'hiver de 1757 à 1758 fut extrêmement long et rude; le ciel ajoutait ses rigueurs à celles de la guerre; la récolte fut encore perdue en 1758, et la disette se changea en famine. On lit dans une lettre de M. de Doreil, du 26 février [6] : « Le peuple périt de misère. Les Acadiens réfugiés ne mangent depuis quatre mois que du cheval ou de la merluche (*morue sèche*) sans pain. Il en est déjà mort plus de trois cents... Le peuple canadien a un quart de

[1] Lettres de Montcalm du 24 avril, dépôt de la guerre, pièces 56 et 60.

[2] La pièce 129 du dépôt de la guerre dit 7,626 hommes; la pièce 128 donne 8,790 hommes; la pièce 83 dit 7,500, dont 2,000 hommes de troupes, 4,000 soldats de la marine et miliciens, et 1,500 sauvages.

[3] Voyez le rapport de Bougainville, dépôt de la guerre, pièce 121. Voyez aussi les pièces 92, 93, 93 *bis*.

[4] Fenimore Cooper a singulièrement exagéré, dans « *le Dernier des Mohicans*, » le massacre de William-Henry. Nous ne relevons ce fait que parce que le romancier américain poursuit M. de Montcalm d'une haine implacable dont l'ardeur, à soixante ans de distance, nous montre quelle devait être la violence des passions et des haines qui animaient les acteurs de cette grande lutte.

[5] Lettre de Montcalm, dépôt de la guerre, pièce 98.

[6] Dépôt de la guerre, pièce 35, adressée au ministre de la guerre.

Digitized by Google

livre de pain par jour... la livre de cheval vaut six sols; on oblige ceux qui sont en état d'en manger, de prendre de cette viande par moitié... Le soldat a demi-livre de pain par jour; pour la semaine on lui donne trois livres de bœuf, trois livres de cheval, deux livres de pois et deux livres de morue. » Depuis le 1er avril, la famine augmentant, on ne donna plus au peuple que deux onces de pain; tout était d'une « horrible cherté [1]. » Au mois de mai, il n'y a presque plus de pain ni de viande; la livre de bœuf vaut alors vingt-cinq sols, autant la livre de farine; et cependant, dit M. de Doreil, « ils prennent leur mal en patience. »

Pendant ce temps [2], on passait le carnaval, jusqu'au mercredi des cendres, chez l'intendant Bigot, à jouer « un jeu à faire trembler les plus déterminés joueurs... Bigot y a perdu plus de 200,000 livres au quinze, au passe-dix, au trente et quarante. » Pendant qu'on jouait à Québec, chez M. Bigot, on jouait aussi à Montréal chez M. de Vaudreuil. Le roi avait défendu les jeux de hasard; ses ordres étaient ainsi ouvertement violés, malgré les représentations du marquis de Montcalm, indigné de ces scandales.

Le gouvernement envoya un assez grand nombre de bâtiments chargés de vivres; tous ne purent parvenir à Québec, beaucoup ayant été pris par les Anglais; mais ceux qui arrivèrent sauvèrent la colonie; le 19 mai, cinquante vaisseaux, chargés de farine, entrèrent dans le port de Québec.

L'armée du Canada se composait, au mois de mai 1758, à l'ouverture de la campagne, de 5,781 soldats, soit des troupes de terre, soit des troupes de la marine [3]. Pitt, décidé à vaincre, envoya un nouveau général, Abercromby, et lui donna 22,000 soldats et 28,000 miliciens; on organisa de plus 30,000 autres miliciens en corps de réserve. Malgré la famine, la rareté des munitions et la disproportion du nombre, le Canada ne désespérait pas de la lutte: « Nous combattrons, écrivait l'intrépide Montcalm au ministre; nous nous ensevelirons, s'il le faut, sous les ruines de la colonie. »

L'Angleterre disposant de forces aussi considérables se prépara à envahir le Canada par trois points; Louisbourg devait être attaqué par 16,000 hommes; le fort Carillon, par 20,000 hommes; le fort Duquesne, par 9,000 hommes.

XLIII

La campagne de 1758 commença par le siége de Louisbourg. Dans les premiers jours de juin, l'amiral Boscawen, parti de Halifax avec vingt-quatre vaisseaux, dix-huit frégates et cent cinquante transports, débarqua dans l'île Royale 15,600 soldats, quatre-vingt-six pièces de canon de gros calibre et quarante-sept mortiers. Cette armée était aux ordres du général Amherst.

[1] Tous ces détails sont extraits des pièces 70, 85 et 105 de l'année 1758, au dépôt de la guerre; la pièce 70 est une lettre de Doreil, du 30 avril. Notons, en passant, que la livre de poudre valait quatre livres.

[2] Lettre de Doreil du 26 février, citée précédemment.

[3] Lettre de M. de Doreil, dépôt de la guerre, pièce 70.

Digitized by Google

La garnison de Louisbourg avait été renforcée et comptait 2,900 soldats [1], 1,200 sauvages et environ 2,500 miliciens, soit du Canada, soit de Louisbourg même; en tout à peu près 7,000 combattants. Le gouvernement avait pourvu à tous les besoins des troupes, et le ministre pouvait dire avec raison, dans une note du 22 juin [2] : « Elles ne doivent à présent manquer de rien. » Mais il n'y avait à Louisbourg que cinq vaisseaux, hors d'état de lutter contre la redoutable flotte de Boscawen, maîtresse de la mer; de sorte que par siége ou par blocus et famine, les Anglais devaient prendre Louisbourg, la marine française étant par sa faiblesse hors d'état de lutter contre les flottes de l'Angleterre. On commence ici à voir les tristes conséquences de notre intervention dans les luttes de Frédéric le Grand et de Marie-Thérèse, pendant la guerre de Sept Ans. Dès 1758, la mer est aux Anglais, toutes nos ressources étant absorbées par la guerre d'Allemagne. Ce qui nous restait de vaisseaux allait se perdre dans les funestes désastres des Cardinaux et de Lagos, qu'occasionnaient l'impéritie des chefs et l'indiscipline des subalternes.

Les fortifications de Louisbourg étaient, malgré tout ce qu'avait pu faire le brave gouverneur de la place, M. de Drucourt, en mauvais état et incomplètes. « Presque toutes les fortifications étoient écroulées; cela tient, dit M. la Houlière, à l'air de la mer, aux pluies, à la neige, à la terre de ce pays, qui est sans consistance, sablonneuse... Rien ne dure; la maçonnerie doit être revêtue de madriers, pour ne pas ébouler... Il y avoit autant à craindre du détonnement [3] de notre canon que de celui de l'ennemi, et cette raison a souvent empêché d'en tirer... » Outre la brèche faite, il y avait, au moment où la place se rendit, au moins dix trouées par lesquelles l'ennemi pouvait donner l'assaut.

Le 8 juin, un premier débarquement fut tenté par les Anglais; on les repoussa; mais quelques jours après, ils réussirent sur un autre point mieux choisi, et le siége commença. Il dura deux mois. M. de Drucourt y déploya la plus grande bravoure; l'illustre Mme de Drucourt, femme de cœur, montra le plus grand courage pendant le siége; chaque jour elle allait aux batteries les plus exposées et mettait le feu à trois pièces de canon. Les troupes se battirent vigoureusement; mais le 26 juillet, les remparts étaient démolis et l'artillerie hors de service; des cinquante-quatre pièces opposées à l'ennemi, quarante-deux étaient démontées et brisées; 800 soldats étaient tués ou blessés; Amherst se préparait à donner l'assaut et Boscawen à forcer l'entrée du port avec toute sa flotte pour appuyer l'attaque du général Amherst. M. de Drucourt, voulant sauver les habitants et le reste de sa brave garnison, offrit de capituler; on lui répondit qu'il n'avait qu'à se rendre à

[1] 2,040 seulement étaient en état de combattre. Tous les détails de ce siége sont extraits d'une lettre de M. de Drucourt, du 26 juillet, dépôt de la guerre, pièce 172; du rapport de M. la Houlière, 6 août 1758, même dépôt, et des pièces 74 et 174; et de l'excellent ouvrage, « *Lettres et mémoires pour servir à l'histoire naturelle, civile et politique du cap Breton*, etc.

[2] Pièce 74, dépôt de la guerre.

[3] Le texte porte, « de l'étonnement de notre canon. »

Digitized by Google

discrétion; il refusa et se résolut à tout ce qui pouvait lui arriver plutôt que de se soumettre à d'aussi humiliantes conditions. Cependant les habitants le suppliant de capituler et d'éviter ainsi la ruine complète de la ville et le sacrifice inutile des braves qui lui restaient, il se soumit. M. de Drucourt et la garnison furent prisonniers de guerre; les habitants de Louisbourg furent transportés en France.

L'amiral Boscawen s'honora par sa conduite envers M. et Mme de Drucourt.

La prise de Louisbourg laissa le Canada sans défense du côté de la mer et ouvrit le Saint-Laurent, c'est-à-dire le grand chemin de Québec, aux Anglais. Ils prirent et détruisirent Gaspé, ville si importante par son excellent mouillage, à l'entrée du fleuve. Les Anglais remirent à l'année suivante l'attaque sur Québec; toutefois, ils restaient maîtres des entrées du Canada et interceptaient toutes communications avec la France.

Pendant que le général Amherst assiégeait Louisbourg, Abercromby commençait ses opérations. Partant du fort Edouard, comme base d'opérations, il s'avança avec 16,500 hommes[1] contre Carillon, espérant arriver de là sur Montréal.

Le fort Carillon, aujourd'hui l'importante ville de Ticondéroga, était situé sur un plateau élevé et accidenté qui est au confluent de la rivière de la Chute dans la rivière Saint-Frédéric, qui forme plus loin le lac Champlain. En avant du fort, on avait élevé sur une longueur de 800 toises des retranchements très-solides, faits avec des troncs d'arbres couchés les uns sur les autres; on avait placé en avant des arbres renversés, dont les branches « appointées » faisaient l'effet de chevaux de frise. De tous les autres côtés, la position était défendue par les rivières et dominée par le fort Carillon : il fallait donc que l'ennemi abordât l'abattis d'arbres et enlevât d'assaut ce rempart.

MM. de Montcalm, de Lévis et de Bourlamarque étaient à Carillon avec 3,058 hommes, dont 450 Canadiens. Tous étaient résolus à faire leur devoir.

Le 8 juillet, sur le midi, Abercromby s'avança contre nos retranchements sur quatre grosses colonnes; dans les intervalles étaient des troupes légères, « fusillant dans l'entre-deux des colonnes. » On laissa l'ennemi s'approcher tranquillement jusqu'à quarante-cinq pas des retranchements; mais alors on l'arrêta net par un feu aussi juste que bien nourri. Pendant sept heures les colonnes anglaises s'acharnèrent à enlever le retranchement; leur opiniâtreté se brisa contre la nôtre. Enthousiasmée par le courage héroïque de Montcalm et par sa belle ardeur au milieu du feu, notre petite armée se battait avec fureur aux cris de : « Vive le roy et notre général! » Notre feu, dirigé sur des masses profondes, leur faisait éprouver de cruelles pertes. Une attaque sur leur flanc gauche fut vigoureusement exécutée par M. de Lévis; à leur droite, la flottille anglaise de la rivière de la Chute fut repoussée par le canon de Carillon. Abercromby battit en retraite après sept heures du combat le plus vif et le plus opiniâtre; il avait perdu 5,000 hommes; quelques

[1] Le rapport de Montcalm donne 26,000 hommes à Abercromby, et dit que 14,000 ont pris part à l'attaque de Carillon.

Digitized by Google

relations disent 6,000; presque tous les officiers anglais avaient été tués ou blessés. De notre côté, nous avions à regretter 377 hommes tués ou blessés, dont 38 officiers. M. de Lévis, qui commandait notre droite, avait eu ses habits littéralement criblés de balles, mais sans une seule blessure.

Abercromby profita de l'obscurité de la nuit pour effectuer sa retraite, « qui fut une retraite plus que précipitée. » Il se rembarqua sur le lac Saint-Sacrement et revint au fort Edouard. Montcalm n'avait pas assez de monde, et ses troupes étaient trop fatiguées pour pouvoir poursuivre l'ennemi et l'inquiéter dans sa retraite [1].

Il avait arrêté l'invasion par sa brillante victoire de Carillon; certes, il y avait de quoi s'enorgueillir; Montcalm demeura cependant toujours aussi modeste. « Je n'ay eu, écrivait-il le lendemain à M. de Vaudreuil, que la gloire de me trouver le général de troupes aussy valeureuses... Le succès de l'affaire est dû à la valeur incroyable de l'officier et du soldat. »

Le soir même de la victoire, l'heureux et brillant général écrivait, sur le champ de bataille même, cette simple et charmante lettre qu'il adressait à M. de Doreil, son ami. « L'armée et trop petite armée du Roy vient de battre ses ennemis. Quelle journée pour la France! Si j'avois eu deux cents sauvages pour servir de tête à un détachement de mille hommes d'élite, dont j'aurois confié le commandement au chevalier de Lévy, il n'en seroit pas échappé beaucoup dans leur fuite. Ah! quelles troupes, mon cher Doreil, que les nôtres; je n'en ai jamais vu de pareilles [2]. »

Après son échec à Carillon, Abercromby envoya 3,000 hommes avec le colonel Bradsteet attaquer Frontenac. Ce fort était l'arsenal de la marine française sur le lac Ontario, et cette marine nous assurait la supériorité sur le lac; tout mauvais qu'il était, il servait d'entrepôt aux vivres et aux munitions destinés aux postes des Pays d'en haut, ainsi qu'aux marchandises pour les sauvages. M. de Vaudreuil, gouverneur général, sous les ordres duquel servait Montcalm, n'avait pas garni ce point important comme il eût fallu le faire; 70 hommes seulement, aux ordres de M. de Noyan, officier des troupes de la colonie, y tenaient garnison, et cependant il y avait 80 pièces de canon en fer! Notre flottille n'était pas armée et ne servit à rien. Le colonel Bradsteet, partant du fort Edouard, s'avança à l'ouest, descendit la rivière Oswego, et arriva par le lac Ontario à Frontenac, le 25 août. Le 27, après une belle défense, M. de Noyan capitula, et les Anglais détruisirent Frontenac de fond en comble; ils brûlèrent notre marine et emmenèrent notre artillerie, puis de là se retirèrent au fort de Bull, position bien choisie, sur la haute rivière Oswego, entre le lac Ontario et le fort Edouard [3]. Après la retraite des Anglais, M. de Vaudreuil fit renforcer la garnison de Niagara et ordonna de relever les fortifications de Frontenac.

[1] Tous ces détails sont tirés du rapport de Montcalm, qui est accompagné d'observations platement aigres et injustes de M. de Vaudreuil; des pièces 176, 138 du dépôt de la guerre, et de diverses lettres de M. de Doreil. Dans la pièce 182, Montcalm réfute avec beaucoup de convenance les observations de M. de Vaudreuil.

[2] Cette lettre est dans *le Mercure de France*, janvier 1760, p. 211.

[3] Voyez, sur cette affaire, le rapport de Montcalm, dépôt de la guerre, pièce 65, et une lettre de M. de Doreil.

Digitized by Google

Pendant que la droite de l'armée anglaise prenait Louisbourg et que son centre était vaincu à Carillon et vainqueur à Frontenac, la gauche des Anglais agissait et était victorieuse sur l'Ohio.

De ce côté, le général Forbes et 6,000 hommes, soldats et miliciens de la Virginie, ces derniers aux ordres de Washington alors colonel, partirent de la Pensylvanie et s'avancèrent contre le fort Duquesne. Forbes envoya une avant-garde de 1,000 hommes pour reconnaître la place. Le commandant du fort Duquesne, M. de Lignery [1], officier des troupes de la colonie, fit attaquer les Anglais qui furent battus avec une perte de 150 hommes tués, blessés ou prisonniers (23 octobre). M. de Lignery, manquant de vivres, fut obligé après sa victoire de renvoyer une grande partie de son monde et ne garda que 200 hommes et 100 sauvages. Forbes, pendant ce temps, s'avançait avec le gros de ses forces, et le 23 novembre il était à trois lieues du fort Duquesne. Le capitaine de Lignery, hors d'état de résister, évacua le fort, le brûla, envoya son artillerie par la Belle-Rivière au fort des Illinois, et se retira avec sa garnison au fort Machault [2]. Le général Forbes donna le nom de Pittsbourg aux ruines qu'il occupa après notre départ. M. de Vaudreuil [3] paraît être responsable de cet échec; dès le commencement de la campagne, il n'avait rien fait pour mettre Fort-Duquesne en état de défense; il avait même donné l'ordre de l'évacuer : « Cet ordre a été public, si public que les Anglois l'ont su. »

En somme, l'avantage de la campagne de 1758 demeurait aux Anglais. Ils avaient pris Louisbourg, détruit le fort Frontenac et occupaient la vallée de l'Ohio. La victoire de Carillon avait arrêté le mouvement offensif de leur centre et retardé encore d'un an la grande attaque qu'ils préparaient depuis si longtemps contre le Canada. Mais leur position était si nette que Montcalm, dès la fin de 1758, devinait les opérations qu'ils allaient exécuter en 1759 et les indiquait en note à la marge d'une carte manuscrite, aujourd'hui conservée aux Archives de la marine, et d'après laquelle a été dressée en grande partie notre carte du Canada.

XLIV

Le gouvernement français, après la victoire de Carillon, donna de grandes récompenses à son armée du Canada; Montcalm fut nommé lieutenant général et commandeur de Saint-Louis; Lévis devint maréchal de camp; Bougainville, colonel et chevalier de Saint-Louis; M. de Bourlamarque, brigadier; M. de Vaudreuil eut la grand'croix de Saint-Louis. Beaucoup de croix et de grades furent également donnés aux officiers qui s'étaient le plus distingués. On chanta à Paris un *Te Deum* en l'honneur de

[1] Pièces 197 et 213 du dépôt de la guerre, année 1758.

[2] Lettre de M. de Malartic au ministre de la guerre, dépôt de la guerre, pièce 39, et lettre de Montcalm, pièce 40.

[3] Lettre de Montcalm, 12 avril 1759.

Digitized by Google

la victoire de Carillon, qu'on appelait, en France, la victoire de M. de Montcalm en Amérique, et on inséra le rapport de M. de Vaudreuil sur cette affaire si glorieuse, dans la *Gazette de France*. Nous croyons utile de rappeler ces faits, malgré leur peu d'importance apparente, parce que les journaux de ce temps, la *Gazette* et le *Mercure*, si remplis des nouvelles relatives aux armées d'Allemagne et même à celle de l'Inde, ne parlent presque pas des affaires d'Amérique. Cette guerre, à son temps, ne fut pas connue du public qui n'en sut jamais les admirables détails.

Avant de commencer l'histoire de l'année 1759, il faut encore parler de la famine.

La récolte manqua en 1759; les colons étant sans cesse sous les armes dans les rangs de la milice, une partie des terres demeurait sans culture et le reste était mal cultivé; dès la fin de 1759 la famine porta le prix des denrées à un taux excessif. On trouve dans une pièce du dépôt de la guerre [1], datée du 1er novembre, que la barrique de vin vaut 700 livres; le pain huit sols la livre; la livre de bœuf vingt sols; la livre de veau vingt-cinq sols; la livre de mouton vingt-cinq sols; la livre de lard quarante sols; les légumes sont arrivés à un prix incroyable; un chou vaut vingt sols; le cent d'oignons, dix et douze livres; la douzaine d'œufs coûte cinquante sols; le pot de lait trente sols; la livre de beurre quarante sols; cette même pièce donne le prix d'une paire de souliers, c'était vingt livres; le cuir était aussi rare que le bétail. « On mange les bœufs de labour, écrivait Bigot en 1759, avec quoi labourera-t-on en 1760 ? »

Vaudreuil et Montcalm écrivirent aux ministres pour leur demander des secours et leur faire connaître la situation de la colonie qui allait périr par la faim et la guerre si on ne lui envoyait des vivres et des soldats. En même temps, MM. de Bougainville et de Doreil s'embarquaient pour la France, afin d'appuyer les demandes de leurs chefs. On reparlera plus loin de la mission de M. de Bougainville. Les lettres du gouverneur et de Montcalm contenaient aussi leurs accusations réciproques et leurs plaintes; la lutte de ces deux hommes était alors arrivée au plus vif.

Le gouvernement de Louis XV était, en ce moment, tout absorbé dans sa guerre d'Allemagne, tout occupé à réparer les échecs continuels que ses armées éprouvaient dans les bassins du Rhin et du Weser; il était sans finances, sans marine; il vivait d'expédients, frappant monnaie avec l'argenterie que le patriotisme des Français lui donnait [2]. Il était servi par une administration détraquée et corrompue, par des généraux, des amiraux et des officiers plus que mal habiles et indisciplinés; il était aux prises avec l'opinion soulevée contre lui par la formidable opposition des gens de lettres; il était battu sur terre et sur mer, en Allemagne, aux Indes, au Sénégal, aux Antilles. L'armée du Canada seule avait été presque constamment victorieuse, mais on estimait si peu ces quelques arpents de pays désert et cou-

[1] 1759, pièce 189 *bis*.

[2] Voir l'indication de ces dons d'argenterie dans les listes publiées dans les numéros du *Mercure* du temps.

Digitized by Google

vert de neige, ils étaient si loin, et tout cela coûtait si cher, que ni le gouvernement, ni l'opinion publique, il faut bien le dire, ne s'intéressaient au salut de la Nouvelle-France.

Le ministre de la guerre, maréchal de Belle-Isle, répondit le 19 février 1759 à son ami le marquis de Montcalm cette désespérante lettre, dans laquelle il commençait par lui dire qu'il ne devait pas compter recevoir des troupes de renfort, et ajoutait : « Outre qu'elles augmenteroient la disette des vivres que vous n'avez que trop éprouvée jusqu'à présent, il seroit fort à craindre qu'elles ne fussent interceptées par les Anglois dans le passage; et comme le roi ne pourroit jamais vous envoyer des secours proportionnés aux forces que les Anglois sont en état de vous opposer, les efforts que l'on feroit ici pour vous en procurer n'auroient d'autre effet que d'exciter le ministère de Londres à en faire de plus considérables pour conserver la supériorité qu'il s'est acquise dans cette partie du continent. »

Le Canada était donc abandonné; le gouvernement français y renonçait avec une impudeur qui avait au moins le mérite de la franchise, et cependant Montcalm, Lévis et leurs troupes, Vaudreuil et les colons ne crurent pas devoir poser les armes; ils continuèrent à combattre et prolongèrent la résistance encore pendant deux ans, malgré la famine, malgré la rareté des munitions, malgré le nombre de l'ennemi, malgré l'abandon de leur gouvernement, si nettement indiqué dans la lettre du ministre de la guerre à M. de Montcalm.

Cette résolution généreuse força Louis XV à envoyer, malgré ses décisions, quelques secours au Canada; 600 recrues arrivèrent à Québec en 1759. Les fournisseurs ou munitionnaires parvinrent à y faire entrer quinze bâtiments chargés de vivres et de diverses marchandises.

Le gouvernement invita MM. de Vaudreuil et de Montcalm à la concorde, ne voulant pas plus sacrifier l'héroïque général que le gouverneur, qui, on doit le dire hautement, parvenait à obtenir des colons, ses concitoyens, tant d'abnégation, de dévouement et de sacrifices.

Quant à l'intendant, le nouveau ministre de la marine, l'incapable mais honnête M. Berryer, lui écrivit plusieurs lettres menaçantes et envoya un commissaire pour examiner ses comptes. Il aurait dû le rappeler et le mettre aussitôt en jugement; mais si Bigot était accusé par Montcalm et Doreil, il était fort énergiquement soutenu par M. de Vaudreuil. Au milieu de ces intrigues lointaines, il était difficile de démêler la vérité à Versailles. C'est précisément cet appui donné à Bigot par M. de Vaudreuil qui soutint et sauva cet impudent voleur, en trompant le ministre. Bigot, cependant, était démasqué et dut mettre plus de prudence et de réserve dans sa honteuse conduite, après avoir reçu la lettre que M. Berryer lui écrivit le 19 janvier 1759, et qui se terminait ainsi : « On vous attribue directement d'avoir gêné le commerce dans le libre approvisionnement de la colonie; le munitionnaire général s'est rendu maître de tout, et donne à tout le prix qu'il veut; vous avez vous-même fait acheter pour le compte du roi, de la seconde et troisième main, ce que vous auriez pu vous procurer de la première, à moitié meilleur marché; vous avez fait la fortune des personnes

Digitized by Google

qui ont des relations avec vous par les intérêts que vous avez fait prendre dans ces achats ou dans d'autres entreprises; vous tenez l'état le plus splendide et le plus grand jeu au milieu de la misère publique..... Je vous prie de faire de très-sérieuses réflexions sur la façon dont l'administration qui vous est confiée a été conduite jusqu'à présent. Cela est plus important que peut-être vous ne le pensez [1]. »

XLV

1759. Pendant son séjour à Versailles, M. de Bougainville fut reçu le 8 avril par Sa Majesté, et eut l'honneur de lui présenter la carte du Canada et les plans des forts de ce pays, qui avaient été levés par un habile officier du régiment de la Sarre, M. de Crèvecœur. Le roi donna la croix de Saint-Louis au premier aide de camp de M. de Montcalm. Avant cette présentation, M. de Bougainville avait remis au ministre quatre Mémoires [2] fort importants, qui exposaient la situation de la colonie, ses ressources et ses besoins. Le ministre de la marine, l'inepte Berryer, reçut fort mal M. de Bougainville, et lui dit : « Eh! Monsieur, quand le feu est à la maison on ne s'occupe pas des écuries. » — « On ne dira pas du moins, Monsieur, que vous parlez comme un cheval, » répliqua Bougainville.

Dans le premier de ces quatre Mémoires adressés au cabinet de Versailles, on trouve l'état des forces militaires du Canada; elles se composent de 3,500 hommes de troupes de terre admirablement disposés, de 1,200 hommes de la marine, et de 5 à 6,000 Canadiens, « très-braves dans le bois, bons pour l'attaque et dans le succès, mais qui se découragent dans l'infortune, qui n'ont pas de courage de constance. » Ce jugement semble être trop sévère; quels hommes, en effet, ont eu plus de constance? Dans la bouche d'un officier habitué à l'inflexible discipline militaire, ces paroles signifient simplement que les milices canadiennes étaient peu disciplinées, et qu'en cas d'échec, elles n'avaient pas la fermeté de vieilles troupes d'élite, calmes dans le succès et inébranlables « dans l'infortune, » et auxquelles seules s'applique le mot du poëte : « *Impavidum ferient ruinæ.* »

Il concluait en disant qu'il y avait trois vastes frontières à défendre avec 10,000 hommes au plus, manquant de tout, de vivres, de munitions et de chaussures, contre 60,000 Anglais abondamment pourvus de tout.

En effet, chaque numéro de la *Gazette de France*, en 1758 et 1759, indique, sous la rubrique de Londres, des envois en Canada de soldats, de vivres, de munitions, de gros canon, qui attestent les plus grands efforts de Pitt pour nous arracher enfin cette colonie.

Dans le second et le troisième Mémoire, Bougainville demande l'envoi au Canada du strict nécessaire pour résister, « car on ne peut plus réta-

[1] Ce fragment de lettre de M. Berryer est extrait de l'histoire de M. Garneau.

[2] Ces Mémoires, conservés aux Archives de la marine, portent la date du 29 décembre 1758.

Digitized by Google

blir l'équilibre entre les deux armées. » Il faut envoyer, ajoute-t-il, de la poudre en abondance, des armes, des artilleurs, des vivres, une escadre, pour défendre l'entrée du Saint-Laurent, de l'artillerie et des soldats pour établir un camp retranché à Gaspé et des batteries aux points principaux. On sait quelle fut la réponse du maréchal de Belle-Isle à toutes ces demandes. Le quatrième Mémoire semble avoir été rédigé en prévision de ce renoncement du gouvernement à soutenir le Canada. Dans le cas où Québec tomberait au pouvoir de l'ennemi, M. de Bougainville établit que le Canada serait alors perdu; mais le premier aide de camp du marquis de Montcalm ne croit pas que dans ce cas désespéré l'armée doive capituler; il expose un plan de retraite sur la Louisiane. On concentrera d'abord la défense sur les lacs, on se repliera sur la Louisiane par le Mississipi, et les huit cents lieues de retraite accomplies, on continuera à se battre en Louisiane, en s'appuyant sur le Mexique, qui est à l'Espagne, notre alliée contre l'Angleterre.

On sent combien tous ces esprits avaient été agrandis et trempés par le grandiose de la nature américaine; le contraste est évident entre les Français qui font naturellement de si grandes choses en Canada et ceux qui avaient une conduite si chétive en Europe.

XLVI

En 1759, les Anglais continuèrent d'attaquer le Canada par trois points, comme dans la campagne précédente, dont celle de 1759 devait être la terminaison. Le général Wolf, à la tête d'une armée de 11,000 hommes, partira de Louisbourg et arrivera devant Québec avec une flotte de vingt vaisseaux, dix frégates et dix-huit bâtiments inférieurs, montés par 18,000 marins.

Le général Amherst, qui avait remplacé Abercromby, s'avancera sur Montréal par le lac Champlain et la rivière Richelieu, avec 12,000 hommes; il doit manœuvrer par sa droite pour se joindre à l'armée de Wolf. Le général Prideaux, avec l'armée qui a pris le fort Duquesne, s'avancera vers les lacs, occupera Niagara, coupera toutes nos communications avec la Louisiane, descendra le lac Ontario et le Saint-Laurent et viendra se joindre aux deux armées précédentes, à Montréal, où l'on espère enfin cerner et détruire cette poignée d'opiniâtres Français. L'ennemi se trompera encore dans son calcul cette année.

40,000 hommes allaient nous attaquer, soutenus en arrière par 20,000 hommes de réserve. On avait à leur opposer 5,300 soldats[1] et la milice; peu de sauvages. Les Indiens, voyant la partie perdue pour nous, tâchaient de s'accommoder avec l'Angleterre et abandonnaient presque tous notre alliance. Seuls, les Indiens catholiques restèrent jusqu'à la fin fidèles au dra-

[1] Huit bataillons de 3,200 hommes augmentés dans l'année de 600 recrues, 1,500 hommes de troupes de la colonie.

Digitized by Google

peau et à la foi de la France. La milice était donc la principale ou pour mieux dire l'unique ressource de la défense. La population de tout le Canada était alors de 82,000 âmes : c'est à peu près le chiffre total des armées ennemies qui se jetaient sur notre colonie. Nous ne croyons pas que l'histoire offre un second fait du même genre.

M. de Vaudreuil, qui avait de belles parties dans le caractère et auxquelles il faut rendre justice, fit une levée en masse de toute la population mâle de seize à soixante ans. On adressa des prières publiques à Dieu pour lui demander la victoire, et l'enthousiasme de nos Canadiens fut tel pour repousser la conquête étrangère, que des enfants de douze ans et des vieillards de quatre-vingts ans vinrent en grand nombre grossir les rangs des compagnies de milice; il ne resta plus aux champs que les femmes et les petits enfants. On eut ainsi plus de 15,000 combattants, excellents pour la guerre défensive que l'on allait faire, presque tous adroits tireurs.

Les forces furent ainsi disposées : à notre droite, le capitaine Pouchot fut envoyé à Niagara avec 300 hommes; M. de Corbière, à Frontenac, pour en achever les fortifications; M. de la Corne fut chargé, avec 1,200 hommes, de défendre le lac Ontario; au centre, on plaça sur les lacs Saint-Sacrement et Champlain le brigadier de Bourlamarque, avec 2,600 hommes; à la gauche, MM. de Montcalm, de Lévis et de Bougainville, avec 13,718 hommes [1], se réservèrent le soin de défendre Québec contre l'armée de Wolf. Le rendez-vous de toutes ces troupes, en cas d'échec, était à Montréal.

XLVII

Les hostilités s'ouvrirent d'abord sur le Saint-Laurent. James Wolf, major général de l'armée britannique, s'embarqua à Louisbourg au mois de mai et fit voile sur Québec. Ce jeune officier, fils lui-même d'un brave général, n'était âgé que de trente-trois ans; il s'était de bonne heure livré à de fortes études qu'il avait sans cesse continuées avec ardeur; sa vie avait toujours été sévère. Il se distingua si particulièrement à la prise de Louisbourg par son intrépidité et son intelligence, que le général Amherst, en rendant compte de la victoire au ministre, eut la générosité de l'attribuer au courage du jeune brigadier. Pitt le nomma major général, comptant trouver enfin dans ce jeune officier, ardent et adoré du soldat, l'homme qui lui était nécessaire pour vaincre la résistance des Canadiens. On ne pouvait, en effet, opposer un plus digne adversaire à Montcalm.

Wolf était en vue de Québec le 25 juin avec vingt vaisseaux, vingt frégates, leur artillerie, 20,000 hommes d'équipage et plus de 10,000 soldats. Sa flotte avait été guidée par le capitaine d'une frégate française, Denis de Vitré, qu'on avait fait prisonnier et qui fut largement récompensé de sa lâche trahison. Ajoutons encore que l'illustre Cook servait à bord de cette

[1] 1,600 hommes de troupes de terre, 600 hommes des troupes de la colonie, 10,400 Canadiens, 918 sauvages, 200 hommes de cavalerie; total : 13,718 (chiffre officiel).

Digitized by Google

flotte avec un grade subalterne, et qu'il rendit à l'expédition de très-grands services par ses levés hydrographiques.

Aussitôt qu'on avait su à Québec que l'ennemi approchait, Montcalm se prépara à le bien recevoir. M. de Vaudreuil n'avait encore rien fait pour mettre sa capitale à l'abri; les remparts étaient inachevés; la ville n'était pas tenable; on se décida à la couvrir par un camp retranché, établi en avant, dans une forte position [1]; le Saint-Laurent défendait le front de ces retranchements; la gauche s'appuyait à la rivière Montmorency, coulant dans un profond ravin; la droite se reliait à Québec par un pont jeté sur la rivière Saint-Charles. Un grand nombre de fortins et de redoutes furent construits pour augmenter la force de la position. Le camp retranché prit le nom du village de Beauport, qui en occupait à peu près le milieu.

Wolf, étant arrivé en vue des Français, leur envoya une sommation de se rendre. Le ton de cette pièce est arrogant, de mauvais goût et absolument blâmable. On y lit en effet des phrases telles que celle-ci : «Le roi, mon maître, justement irrité contre la France, résolu d'en abattre la fierté et de venger les injures faites aux colonies anglaises, s'est enfin déterminé à envoyer en Canada un armement formidable... Il a pour but de priver la couronne de France des établissements considérables dont elle jouit dans le nord de l'Amérique, etc. »

A lire le texte de cette sommation, conservée au dépôt de la guerre [2], on conçoit facilement le sentiment qu'elle souleva dans les rangs de l'armée française; elle ne pouvait avoir et n'eut aucun résultat. Le général Wolf essaya d'abord, par diverses manœuvres, de forcer Montcalm à sortir de ses retranchements. Il ne put y parvenir. Il se décida alors à débarquer à la pointe Lévy; il y établit de puissantes batteries, bombarda Québec et détruisit presque entièrement la basse ville; il fit ravager impitoyablement les environs de Québec; on y brûla 1,400 maisons. Montcalm ne bougeait pas de sa position.

Wolf attendait le général Amherst, auquel il avait donné rendez-vous sous les murs de Québec; mais Amherst n'arrivait point; on verra tout à l'heure pourquoi. En l'attendant, Wolf établit à la gauche du ravin de Montmorency, à côté du village de l'Ange-Gardien, un camp qu'il retrancha fortement et qui lui devait servir de base d'opérations lorsqu'il attaquerait le camp de Montcalm. Las d'attendre le corps d'Amherst, Wolf se décida à agir seul. Le 31 juillet, il lança ses troupes et cent dix-huit pièces de canon contre les Français. Une partie de l'armée anglaise attaqua le camp de Beauport par le ravin de Montmorency; le gros des forces de l'ennemi essaya d'enlever les retranchements du côté du Saint-Laurent; partout il fut repoussé. M. de Lévis fit des merveilles; nous n'avions que dix pièces à opposer aux cent dix-huit de l'ennemi; nos chasseurs canadiens tuèrent

[1] Voyez la carte des environs de Québec, dressée d'après un dessin joint à un manuscrit anglais de la Bibliothèque du dépôt de la guerre, dans ma carte générale du Canada.

[2] Pièce 88.

Digitized by Google

à coups de carabine leurs artilleurs; Wolf se retira vaincu dans son camp de l'Ange-Gardien. En même temps, il apprit que le général Amherst était arrêté dans sa marche en avant par M. de Bourlamarque et qu'il ne pouvait venir se joindre à lui.

La victoire de Montmorency est la dernière qu'ait remportée M. de Montcalm [1].

Après sa défaite, Wolf se décida à tenter une entreprise fort audacieuse, mais qu'il conduisit avec beaucoup d'habileté. Il voulut tourner la position inexpugnable que Montcalm occupait dans son camp de Beauport. Wolf était maître de la navigation du Saint-Laurent par sa flotte; il était donc libre de remonter le fleuve au-dessus de Québec pour examiner s'il ne découvrirait pas, au milieu des rochers et des précipices qui formaient sa rive gauche, un lieu propre à un débarquement. Wolf le trouva à l'anse du Foulon, à un quart de lieue au-dessus de Québec [2].

Montcalm envoya M. de Bougainville observer les mouvements de l'ennemi avec une colonne de 3,000 hommes. On ne sut pas deviner ses projets. Wolf cacha avec habileté le but de ses manœuvres; il remonta le Saint-Laurent à plusieurs lieues jusqu'au cap Rouge, pour donner le change à M. de Bougainville; et, dans la nuit du 12 septembre, il redescendit le fleuve et débarqua à l'improviste ses troupes à l'anse du Foulon. Malheureusement on croyait Québec inattaquable de ce côté; on pensait que les falaises du rivage étaient infranchissables; Wolf n'y rencontra pas de troupes et put débarquer à son aise et gravir les falaises, où il eût été si facile de l'arrêter et de le battre.

Le 13 septembre au matin, les premières divisions de l'armée anglaise se rangeaient en bataille sur les hauteurs d'Abraham. Ces hauteurs sont l'extrémité d'un plateau qui se termine à Québec, au confluent de la rivière Saint-Charles dans le Saint-Laurent; le plateau s'abaisse sur le fleuve par des falaises à pic, au milieu desquelles Wolf, cependant, avait su trouver un chemin pour les gravir. A l'extrémité du plateau se trouve Québec, dont une partie est sur le plateau même; c'est la ville haute, avec le fort Saint-Louis et une enceinte bastionnée entre les deux rivières; la ville basse occupe un petit espace au pied du plateau, le long du Saint-Laurent, entre le cap au Diamant et la rivière Saint-Charles. A ce moment, la basse ville était en cendres, ainsi qu'on l'a dit précédemment.

Les Français furent surpris; l'armée de Montcalm était fort réduite à ce moment. Après la victoire de Montmorency, une partie des Canadiens étaient retournés aux champs pour faire la moisson; 3,000 hommes avaient été détachés avec M. de Bougainville pour observer les mouvements de la flotte anglaise; il fallait garder le camp de Beauport; Montcalm ne put lancer contre Wolf, le matin du 13 septembre, que 4,500 hommes, avec lesquels il résolut d'attaquer sans tarder. Attendre le retour de Bougainville [3] eût été

[1] Dépôt de la guerre, pièce 74 *bis*.

[2] Le rapport de M. de Vaudreuil, du 21 septembre 1759, dit « à l'anse des Mères. »

[3] Bougainville était à quatre lieues de Québec lorsqu'il apprit, à neuf heures du matin, le débarquement des Anglais. Il n'arriva sur le champ de bataille, et sur les der-

Digitized by Google

plus prudent, mais c'était donner à l'ennemi le temps de rassembler toutes ses troupes et de se fortifier sur le plateau d'Abraham; Montcalm préféra attaquer Wolf avant qu'il se fût solidement établi et retranché. M. de Vaudreuil, toujours injuste dans ses jugements sur les opérations du général, dit que Montcalm « jugea que ce n'étoit qu'un détachement, et qu'emporté par son zèle et sa grande vivacité, il attaqua tout de suite... » Une rude bataille s'engagea [1], dans laquelle soldats et généraux se battirent bravement. Wolf fut blessé à mort, et dit, en apprenant que ses troupes étaient victorieuses : « Je meurs content. » Montcalm fut couvert de blessures auxquelles il succomba le lendemain. Lui aussi était heureux de mourir. « Au moins je ne verrai pas, disait-il, les Anglais dans Québec. » Ses soldats l'enterrèrent simplement dans un trou de bombe.

Une panique s'empara des troupes françaises après que Montcalm eut été emporté du champ de bataille; on n'obéit plus à personne, et on se retira dans Québec en désordre [2].

L'Angleterre prodigua au général Wolf tous les trésors de sa reconnaissance patriotique. Le parlement retentit de son éloge; Pitt prononça à la gloire « du jeune héros » un discours célèbre, et proposa qu'on lui élevât un mausolée; ce qui fut décidé d'enthousiasme et agréé par le roi Georges II. L'armée et la flotte reçurent les témoignages les plus flatteurs du gouvernement; et plus tard le corps de Wolf, amené de Québec, fut, au milieu d'une pompe magnifique, déposé à Greenwich, dans le monument que la reconnaissance de l'Angleterre lui avait élevé. Le célèbre peintre West fit un tableau représentant la mort du jeune général, où se trouve son portrait fort ressemblant; ce tableau a été gravé par Woollett. Au Canada même, à Québec, on a élevé à sa mémoire un obélisque de granit. Sur une des faces est inscrit le nom de *Wolf*, sur l'autre le nom de *Montcalm*. On y a gravé l'inscription suivante : « *Mortem virtus, communem famam historia, monumentum posteritas dedit*; leur courage leur donna la mort, l'histoire une gloire commune, la postérité ce monument. »

C'est le seul hommage qui ait été rendu à la mémoire de Montcalm [3].

XLVIII

La bataille de Québec ou bataille d'Abraham eut de grandes conséquences. On se décida d'abord à battre en retraite sur la rivière Jacques Cartier, en

rières de l'ennemi, qu'après la défaite des Français. Il fut obligé, au lieu d'écraser Wolf, de battre en retraite devant lui, ce qu'il exécuta avec succès.

[1] M. de Vaudreuil dit que l'armée française fut mise en déroute à la première décharge; c'est une honte pour lui que tous les rapports anglais donnent un formel démenti à sa relation. L'ennemi a été plus juste pour le pauvre Montcalm que le chef de la coterie Bigot.

[2] Dépôt de la guerre, pièce 80.

[3] Dans ces dernières années, on a cependant placé son buste au Musée de Versailles. Il existe un portrait de Montcalm, par Massé, qui a été gravé par A. de la Live.

Digitized by Google

plaçant à Québec 1,769 hommes de garnison [1], aux ordres d'un M. de Ramezay, qui ne méritait pas cet honneur; on ne laissa à Québec que peu de vivres et de munitions. Cette retraite fut une grande faute, et ses désastreuses conséquences ne tardèrent pas à se faire sentir. On abandonnait Québec, le camp de Beauport et son artillerie ; on se retirait loin des habitations et des familles des miliciens, qui désertèrent en masse, ne sachant pas ce qu'allaient devenir leurs familles abandonnées sans défense à l'ennemi.

On arriva enfin à Jacques-Cartier, où M. de Lévis rejoignit l'armée dont il prit le commandement en chef. Après la victoire de Montmorency, au succès de laquelle il avait eu la plus grande part, M. de Lévis avait été envoyé vers les lacs Champlain et Ontario, où de graves événements, dont on parlera tout à l'heure, nécessitaient sa présence. Il s'était hâté de revenir, et à son retour, il essaya de réparer les fautes que l'on avait commises, depuis que ni lui ni Montcalm n'étaient plus là pour diriger les opérations; et aussitôt il ordonna un retour offensif sur Québec, afin d'empêcher à tout prix que cette clef du Canada ne tombât au pouvoir des Anglais. On se mit en marche, et on arriva le 19 à la rivière Saint-Charles, à quelques lieues de Québec, cinq jours seulement après la bataille d'Abraham. Là, on apprit que Québec avait capitulé le 18.

En effet, M. de Ramezay avait livré Québec sans être attaqué. Dans le mémoire justificatif qu'il présenta au ministre, le commandant de Québec dit que la population de la ville, après la retraite de l'armée, éclata en murmures, en se voyant abandonnée sans vivres et avec une faible garnison, qu'elle voulut capituler de suite et que la milice refusa de combattre. Il eût fallu, dans ce désordre, un homme de tête et de cœur qui sût calmer les inquiétudes si légitimes de cette population et qui lui montrât les conséquences de la lâcheté qu'elle voulait commettre; il ne semble pas qu'il ait dû être difficile de relever le courage, un moment abattu, de ces braves Canadiens. Il eût suffi même d'un homme décidé à obéir à ses supérieurs; en effet, M. de Vaudreuil, sachant dans quel état on laissait Québec, avait ordonné à M. de Ramezay « de ne pas attendre que l'ennemy l'emportât d'assaut [2], » mais évidemment de tenir jusque-là. M. de Ramezay, entraîné par le découragement général, arbora le pavillon blanc le 18, au grand étonnement des Anglais qui commençaient à peine à se mettre en mesure d'assiéger Québec. Il fut stipulé que la garnison serait embarquée pour la France, que les habitants conserveraient leurs biens, leur religion, et ne seraient point « transférés » comme les Acadiens.

Ainsi la lâcheté ou l'incapacité d'un subalterne livra à l'ennemi, sans combat et au moment même où elle allait être secourue, une place forte qui rendait enfin l'Angleterre maîtresse du Canada.

A cette nouvelle, M. de Lévis fit replier, pour la seconde fois, l'armée sur Jacques-Cartier et se prépara à la campagne de 1760. Quant à l'armée anglaise, elle revint à Louisbourg, après avoir laissé à Québec 8,000 hommes de garnison avec le général Murray.

[1] Dépôt de la guerre, pièce 76.
[2] *Id.*

Digitized by Google

Nous avons souvent parlé déjà de la détresse du Canada et de l'infortune de nos malheureux colons; il faut en reparler encore; car elles étaient alors arrivées à un point que nulle description ne peut faire connaître. Québec et ses environs étaient particulièrement en proie à la misère, à la famine, à toutes les calamités; une partie de la ville bombardée et brûlée; toutes les habitations de la campagne brûlées, pillées; plus de pain, plus de bestiaux; rien à manger; plus d'abris; les familles décimées par la guerre et par les maladies; partout des femmes et des enfants implorant la charité publique. Au milieu de ce désastre, l'évêque de Québec écrivit, le 9 novembre 1759, au ministre de la marine, une lettre touchante, pour lui demander « que l'on fasse quelque charité aux pauvres Canadiens sans abris et sans ressources [1]. »

XLIX

Pendant que les événements que nous venons de raconter s'accomplissaient autour de Québec, le centre et la gauche de l'armée anglaise agissaient sur le lac Champlain et sur le lac Ontario.

On se rappelle que le centre des forces anglaises, commandé par le général Amherst, devait s'avancer avec au moins 12,000 hommes sur Montréal par le lac Champlain, et que le brigadier de Bourlamarque, avec 2,300 hommes, était chargé de lui barrer le passage; enfin, que la gauche des Anglais, aux ordres du général Prideaux, devait agir contre Niagara, et que là on avait placé le brave capitaine Pouchot. On sait aussi que les généraux Amherst et Prideaux avaient ordre de faire tous leurs efforts pour se joindre au général Wolf, surtout le premier, sans la coopération duquel Wolf ne pensait pas pouvoir réussir à enlever Québec, et sans lequel cependant, mais à force d'audace et au risque de tout perdre, il parvint à tout gagner.

Le général Amherst arriva le 6 juin au fort Edouard, quartier général des troupes anglaises de ce côté de leurs frontières; averti par les défaites des années précédentes, Amherst redoubla de précaution; il fit construire à la tête du lac Saint-Sacrement un nouveau fort, le fort Georges, à la place même du fort William-Henry qui avait été détruit; il marcha ensuite sur Carillon que l'on évacua et que l'on fit sauter (26 juillet). Amherst le fit rétablir sous le nom de Ticondéroga et s'avança sur le fort Saint-Frédéric; on l'évacua et on le fit également sauter (4 août); Amherst le fit relever sous le nom de Crown-Point. Bourlamarque, attaqué par des forces sextuples, craignant d'être tourné et coupé de ses communications avec Montréal, avait battu en retraite devant les Anglais; mais, arrivé au fort de l'Ile-aux-Noix, à l'entrée de la rivière Richelieu, il s'y arrêta et s'y retrancha si fortement,

[1] On n'envoya rien aux Canadiens; depuis longtemps le parti était pris de ne les plus secourir. Cent ans après, cependant, cette noble et généreuse population, n'oubliant pas son origine, a jugé à propos d'envoyer 125,000 fr. à distribuer aux veuves et aux orphelins de nos soldats morts à l'Alma. (Voir le *Moniteur* du 2 mars 1855.)

Digitized by Google

que le général Amherst n'osa pas l'attaquer et ne bougea plus de sa position de Crown-Point, laissant Wolf agir seul sur Québec.

Pendant ce temps, le général Prideaux s'avançait contre Niagara, où M. Pouchot commandait 500 hommes; il en avait augmenté les fortifications, mais ses travaux n'étaient pas achevés lorsque, le 6 juillet, les Anglais qui s'étaient embarqués sur le lac Ontario, à Oswego, parurent devant Niagara. Pouchot donna l'ordre aux commandants des forts Machault, Venango, Presqu'île, Rivière-aux-Bœufs et Détroit, de se replier avec toutes leurs troupes sur Niagara et de marcher à son secours : en effet, MM. de Lignery et Aubry se mirent en marche avec 1,600 hommes, dont 1,000 sauvages.

Prideaux mit le siége devant Niagara, où M. Pouchot se défendit comme un tel homme pouvait le faire. Malgré la mort de Prideaux, qui fut remplacé par le colonel Johnson, le siége continua avec vigueur. Les bastions étaient en ruines, les batteries rasées, la brèche était praticable, et depuis dix-sept jours personne ne s'était couché. Pouchot tenait ferme cependant attendant l'arrivée de MM. de Lignery et Aubry. Mais ceux-ci, par la trahison des Indiens qui leur servaient de courriers et de guides, tombèrent dans une embuscade que Johnson leur avait tendue entre la cataracte et le fort. Nos Indiens ne voulurent pas combattre contre les Indiens anglais; les 600 Français furent écrasés, leurs chefs pris; les débris parvinrent cependant à se replier sur Détroit. Alors le capitaine Pouchot fut obligé de capituler le 25 juillet, étant absolument hors d'état de prolonger d'un jour une aussi vigoureuse résistance.

La prise de Niagara coupa de Montréal tous les Pays d'en haut et leurs garnisons, donna aux Anglais une excellente position et la navigation assurée du lac Ontario, et les amena jusqu'à l'entrée du Saint-Laurent, que le fort Lévis seul fermait de ce côté, le fort Frontenac n'étant pas encore remis en état de soutenir un siége.

Ce sont ces graves événements qui déterminèrent M. de Vaudreuil à envoyer, après la victoire de Montmorency, M. de Lévis avec quelques centaines d'hommes pour rétablir nos affaires sur les lacs; et l'on sait quelles furent les conséquences du départ de ce général, qui était bien certainement la meilleure tête de l'armée; on ne fit, en effet, pendant son absence, que des fautes.

L

1760. « On crut en Europe que la prise de Québec finissait la guerre d'Amérique; personne n'imaginait, dit Raynal, qu'une poignée de Francais qui manquaient de tout, à qui la fortune même semblait interdire jusqu'à l'espérance, osassent songer à retarder une destinée inévitable.» On ne connaissait pas, ajoute M. Garneau, « On ne connaissait pas leur courage, leur dévouement et les glorieux combats qu'ils avaient livrés et qu'ils pouvaient

Digitized by Google

livrer encore dans ces contrées lointaines où, oubliés du reste du monde, ils versaient généreusement leur sang pour leur pays. »

En effet, nous étions vaincus, coupés de toute communication avec la mer et la France et menacés de toutes parts; toutes les troupes des Pays d'en haut sans communication avec l'armée du Canada; un pays sans ressources pour théâtre de la guerre, depuis que cinq années de famine l'avaient épuisé; presque plus de munitions; trois armées anglaises presque aussi nombreuses que la population canadienne tout entière, qu'elles ne parvenaient pas encore à dompter; point de secours à attendre de la France, épuisée elle-même, ruinée, vaincue en Allemagne et n'ayant plus de marine; et cependant M. de Lévis, espérant encore, continua la guerre et résolut de prévenir les Anglais en leur enlevant Québec, ce qui mettait à néant leurs projets pour cette année.

Ils s'apprêtaient, en effet, à faire converger toutes leurs forces sur Montréal, par le haut et le bas Saint-Laurent, pour y cerner l'armée française et la forcer à capituler, pour réaliser enfin le projet qu'ils poursuivaient depuis trois ans.

M. de Lévis rassembla à Montréal environ 7,000 hommes, soldats, Canadiens et sauvages encore fidèles, et, le 28 avril, il parut sur le plateau d'Abraham. Le général Murray avait chassé toute la population de la ville pour éviter qu'elle ne se soulevât contre lui pendant qu'il serait aux prises avec les Français. Sûr de ses derrières, il sortit de Québec avec 6,000 hommes et vint livrer bataille à M. de Lévis, sur le plateau d'Abraham. Après deux jours de combat, Murray fut vaincu, écrasé, perdit toute son artillerie; la seule chose qu'il put sauver, au prix des efforts les plus énergiques et des sacrifices les plus énormes, ce fut sa retraite sur Québec, où il alla se renfermer avec les débris de son armée. La seconde bataille d'Abraham, la dernière victoire que le drapeau français remporta en Canada, nous avait couté 1,139 hommes tués et blessés [1]. Aussitôt M. de Lévis commença le siége de Québec, en attendant des secours et des munitions de France.

Le gouverneur avait, en effet, envoyé plusieurs officiers à Versailles pour demander des secours; mais le ministère manquait de fonds et le peu d'argent disponible était employé en Allemagne. Plusieurs ministres des finances, M. de Silhouette, entre autres, avaient conçu le projet d'établir un impôt territorial qui eût frappé les terres du clergé et de la noblesse et obligé les ordres privilégiés à contribuer aux charges de l'Etat. Autant l'aristocratie anglaise mettait son orgueil à contribuer par son argent, prêté ou donné, aux succès de ses armées et de ses flottes, autant la noblesse française mit son orgueil à ne pas payer l'impôt et à épuiser le Trésor par des dons et des pensions. Tous les ministres qui proposèrent l'impôt territorial furent chassés; l'Etat resta sans ressources et ne put faire face aux exigences de la situation. Pendant le même temps où la marine disparaissait, faute d'argent, où nos colonies étaient conquises, faute de secours, le gaspillage des

[1] Ce chiffre est celui des tués et des blessés pendant cette bataille et pendant le siége de Québec.

Digitized by Google

deniers publics était porté à son comble; Mme de Pompadour recevait, pendant les dix-neuf ans que dura « sa faveur, » l'énorme somme de 36,924,140 livres de ce temps [1].

Aussi le paysan canadien n'a point pardonné, même de nos jours, à la politique de Louis XV, et, personnifiant dans un nom cette politique désastreuse qui lui a fait perdre sa nationalité, il accuse encore la Pompadour [2].

Le cabinet de Versailles ne put envoyer à M. de Lévis que 400 hommes et six bâtiments chargés de vivres et de munitions; encore une partie du convoi fut-elle prise par la flotte anglaise, qui croisait à l'entrée du Saint-Laurent. M. de Lévis poussait le siége de Québec vigoureusement, et les Anglais ne pouvaient espérer tenir longtemps s'ils n'étaient bientôt secourus. Le 15 mai, assiégeants et assiégés aperçurent quelques vaisseaux à l'horizon; si c'était une flotte française, Québec revenait à la France; sinon, M. de Lévis était obligé de lever le siége. Aussi tout le monde, dit l'historien anglais Knox, tournait-il avec la plus grande anxiété les yeux vers le bas du fleuve d'où chacun espérait voir venir son salut.

C'était l'avant-garde de la flotte anglaise. « Nous restâmes quelque temps en suspens, n'ayant pas assez d'yeux pour la regarder, dit Knox..... L'on ne peut exprimer l'allégresse qui transporta alors la garnison. Officiers et soldats montèrent sur les remparts, faisant face aux Français, et poussèrent pendant plus d'une heure des hourras continuels en élevant leurs chapeaux en l'air..... Enfin, il est impossible de se faire une idée de notre allégresse si l'on n'a pas souffert les extrémités d'un siége et si l'on ne s'est pas vu avec de braves amis et de braves compatriotes voué à une mort cruelle..... »

Le 17 mai, M. de Lévis leva le siége de Québec et se replia sur Montréal avec 3,600 hommes. Il ne pouvait, en effet, rester à Québec, les Anglais étant maîtres par leur flotte du cours du Saint-Laurent, et pouvant ainsi lui couper sa retraite. Deux frégates, presque sans artillerie, composaient alors toutes nos forces maritimes sous Québec. Elles furent prises après un vigoureux combat de deux heures; leur généreux commandant, M. de Vauquelin et ses officiers refusèrent d'amener leur pavillon et se firent tous tuer.

Après la retraite de M. de Lévis, les Anglais se mirent en campagne; le général Murray remonta le Saint-Laurent avec la flotte, et marcha sur Montréal; le brigadier Haviland partit de Saint-Frédéric pour se porter également sur Montréal; le général Amherst quitta sa position d'Oswego pour se joindre aux deux autres armées anglaises; les Français allaient donc être entièrement cernés par des forces décuples; toute retraite sur la mer ou sur la Louisiane allait bientôt leur être enlevée.

M. de Lévis, dans cette situation fort grave, résolut de tenir jusqu'au bout. Dans une lettre au ministre, écrite le 14 juillet, il lui dit : « Nous n'avons de poudre que pour un combat, » et après avoir dépeint l'affreuse situation

[1] Voyez le relevé des dépenses de Mme de Pompadour, manuscrit des Archives de la préfecture de Seine-et-Oise, publié par M. Le Roi dans les *Mémoires de la Société des sciences morales et politiques de Versailles*. Ce précieux document a été tiré à part et forme une brochure in-8°. *Paris*, Dumoulin.

[2] Ampère, *Promenade en Amérique*, dans la *Revue des Deux-Mondes*.

Digitized by Google

du pays et de l'armée, il ajoute : « Assurez le roy que je mettray en usage tous les moyens de faire tout ce qu'il sera possible pour la gloire de ses armes et luy conserver cette colonie [1]. »

En effet, on se prépara à se bien battre, et comme tous ces hommes avaient un grand cœur, tous se battirent admirablement. 1,500 hommes, aux ordres de M. Dumas, furent chargés de défendre la route de Québec contre Murray ; Bougainville, appuyé sur le fort de l'Ile-aux-Noix, à l'entrée de la rivière Richelieu, fut opposé avec 1,200 hommes au brigadier Haviland ; le capitaine Pouchot [2], avec 200 hommes, fut chargé de défendre le fort Lévis, à l'entrée supérieure du Saint-Laurent, et le chevalier de la Corne, avec 800 hommes, fut placé au sault Saint-Louis. M. de Lévis avait encore 3,100 soldats et quelques centaines de miliciens et de sauvages à opposer à toutes les forces de l'ennemi qui se montaient à plus de 40,000 combattants.

Les miliciens ruinés, épuisés de fatigue, manquant de vivres, désertaient ; et les Anglais incendiant les villages dont les habitants ne mettaient pas bas les armes, on se soumettait partout sur leur passage. Le découragement des colons était au comble ; ils voyaient, malgré leurs efforts héroïques, ils voyaient la partie perdue, la lutte inutile ; leurs familles et eux-mêmes mouraient de faim ; point de secours à attendre de la France qui les abandonnait ; de plus, ils venaient d'apprendre que le cabinet de Versailles suspendait le payement des lettres de change tirées par le Canada. On devait 40 millions aux colons ; tous étaient créanciers de l'Etat. « Ils ont tout sacrifié pour la conservation du Canada, écrivait M. de Lévis au ministre ; ils se trouvent actuellement ruinés, sans ressources... » Cette hideuse banqueroute était la récompense que le colon recevait ; ce fut le dernier acte du gouvernement de Louis XV en Canada.

Les miliciens et les villages se soumirent aux généraux anglais qui s'avançaient sur Montréal. Bourlamarque ne put empêcher la flotte de Murray de forcer le passage devant Sorel ; Bougainville fut obligé d'évacuer le fort de l'Ile-aux-Noix. Murray et Haviland arrivèrent à Longueil, presque en vue de Montréal, où ils firent leur jonction. Le général Amherst fut arrêté dans sa marche par le fort Lévis ; Pouchot se défendit pendant douze jours avec ses 200 soldats contre les 11,000 Anglais qui l'assiégeaient ; il ne se rendit qu'après que les remparts du fort eurent été détruits et toutes ses pièces mises hors de service : tous ses officiers et le tiers de la garnison avaient été tués ou blessés. En prenant le fort Lévis, le général Amherst avait coupé à M. de Lévis sa ligne de retraite sur la Louisiane, et avait ainsi complété l'investissement de Montréal. Amherst, repoussant M. de La Corne devant lui, descendit le Saint-Laurent et arriva, le 6 septembre, à la Chine, village situé dans le sud de l'île de Montréal.

Le 8 septembre, les trois armées anglaises, comptant sur ce point plus de 20,000 hommes [3] et une formidable artillerie, se préparèrent à attaquer

[1] Dépôt de la guerre, pièce 86.

[2] Le capitaine Pouchot, fait prisonnier à Niagara, avait été échangé.

[3] Lettres de M. Bernier, commissaire des guerres, adressées au ministre, et datées du 12 et du 25 septembre ; dépôt de la guerre, pièce 102 et 111.

Digitized by Google

Montréal. Cette ville n'était revêtue que d'une simple « chemise » ou mur de deux à trois pieds d'épaisseur, avec fossé, pour la mettre à l'abri d'une surprise des Iroquois; elle n'était donc pas en état de se défendre contre les Anglais, sans quoi M. de Lévis l'eût défendue et bravement; on n'avait que six pièces d'artillerie, quinze jours de vivres et 3,500 hommes. Les habitants de Montréal, pour sauver ce qui leur restait de biens, ne voulaient plus continuer à se battre.

M. de Vaudreuil tint un conseil de guerre, dans lequel on résolut à l'unanimité de capituler, afin d'obtenir des conditions avantageuses aux colons que l'on ne pouvait plus sauver du joug anglais. Le général Amherst accorda la capitulation qu'on lui proposa [1], mais il refusa les honneurs de la guerre pour les troupes françaises. Il semble que le général anglais, qui avait été obligé de mettre bas les armes à la honteuse capitulation de Closter-Severn, en Allemagne, ait voulu prendre sa revanche en Canada [2]. M. de Lévis, indigné, se retira dans l'île de Sainte-Hélène avec toutes ses troupes, 2,200 hommes, et se prépara à s'y défendre jusqu'à extinction, plutôt que de rendre honteusement son épée.

Mais le salut de la colonie et de ses pauvres habitants l'emporta dans le cœur de cet héroïque vaincu sur le point d'honneur militaire; il finit par obéir à l'ordre formel de M. de Vaudreuil et posa les armes le 8 septembre 1760.

Ce jour-là, le Canada devint possession de l'Angleterre; les colons conservèrent le libre exercice de leur religion, leurs lois et leurs propriétés.

Le gouverneur, l'intendant, les officiers de l'administration civile et militaire, 185 officiers, 2,400 soldats et artilleurs, 500 matelots et les colons les plus marquants repassèrent en France.

A leur retour, M. de Vaudreuil et Bigot furent traduits devant le Châtelet; M. de Vaudreuil prouva son innocence, fut acquitté, et mourut de chagrin en 1764; Bigot et ses complices, au nombre de vingt, furent condamnés au bannissement perpétuel et à la confiscation de leurs biens. L'année même de ce jugement, 1763, le traité de Paris cédait à l'Angleterre toutes les possessions de la France dans l'Amérique du nord. Vingt ans après, en 1783, le traité de Versailles consacrait l'indépendance des anciennes colonies anglaises devenues la république des Etats-Unis. Le but des Anglo-Américains était atteint; ils s'étaient servis de l'Angleterre pour vaincre la France et lui enlever toutes les terres qu'elle possédait au sud du Saint-Laurent et des lacs; puis ils s'étaient servis de la France pour vaincre l'Angleterre : *Sic vos non vobis.*

[1] Dépôt de la guerre, pièce 113. La capitulation de Montréal est en 54 articles; elle est générale et s'applique à toute la colonie.

[2] Lettre de M. Bernier, pièce 102, déjà citée,

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE Ier

ORIGINES DE LA COLONIE.

I et II. Préface..... 1
III à VII. Description de la Nouvelle-France..... 2
VIII. Causes générales de la perte de cette colonie..... 10
IX. Société canadienne et ses mœurs..... 11
X et XI. Les Indiens..... 13
XII. Découverte du Canada par Jacques Cartier..... 18
XIII. Colonisation du Canada par Samuel de Champlain..... 19
XIV. Première guerre avec l'Angleterre..... 22
XV. Portrait de M. de Champlain..... 23
XVI et XVII. Missions des Jésuites chez les Hurons..... *Ib.*
XVIII. L'Acadie..... 27

LIVRE II

DÉVELOPPEMENTS DE LA COLONIE.

XIX. Colbert et l'intendant Talon..... 27
XX. Administration de la colonie..... 29
XXI. Clergé..... 30
XXII. De la propriété en Canada..... 31
XXIII. Agriculture et productions..... 32
XXIV. M. de Courcelles et les Indiens..... 33
XXV. Développement des Missions..... *Ib.*
XXVI. Soumission des Pays d'en haut..... 35
XXVII. Découverte du Mississipi; Cavelier de la Salle..... 36
XXVIII. Paix de Bréda. La baie d'Hudson..... 38
XXIX. Guerre des Iroquois..... *Ib.*
XXX. Hostilités avec les colonies anglaises..... 40

Digitized by Google

XXXI. Guerre de la ligue d'Augsbourg. M. de Frontenac. Exploits de d'Iberville 42
XXXII. Traité de Montréal avec les Indiens. Le Rat 48
XXXIII. Guerre de la succession d'Espagne. Traité d'Utrecht 50
XXXIV. Fondation de Louisbourg 53
XXXV. Guerre de la succession d'Autriche. Traité d'Aix-la-Chapelle 56

LIVRE III.

CHUTE DE LA COLONIE.

XXXVI. Commencement de la guerre avec les colonies anglaises 58
XXXVII. Affaire Jumonville. Washington 60
XXXVIII. Campagne de 1755 67
XXXIX. Campagne de 1756. Le marquis de Montcalm 70
XL. L'intendant Bigot. Ses déprédations 75
XLI. Campagne de 1757 80
XLII. Etat du Canada 82
XLIII. Campagne de 1758 83
XLIV. Abandon du Canada par le cabinet de Versailles 87
XLV. M. de Bougainville à Versailles 90
XLVI. Campagne de 1759 91
XLVII. Mort de Montcalm 92
XLVIII. Perte de Québec 95
XLIX. Le capitaine Pouchot 97
L. Campagne de 1760. M. de Lévis. Capitulation de Montréal 98

IMPRIMERIE DE PILLET FILS AINÉ, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, 5

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

NOV 17 1954

Digitized by Google

Digitized by Google